

Zeitschrift: Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich

Herausgeber: Antiquarische Gesellschaft in Zürich

Band: 5 (1852)

Artikel: Les monuments de Neuchâtel

Autor: Du Bois, Frédéric

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-378740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES
MONUMENTS DE NEUCHATEL.

OUVRAGE POSTHUME
DE
M. F. DU BOIS
DE MONTPERREUX.

HONIENS-DE-AUSTRALIE

Schweiz. Landesmuseum Zürich

OURAEE POSTER

2102 03 . E 22

DE LOMBERG

Partie première.

Le Bourg, la Collégiale et le Château de Neuchâtel.

Explication des planches.

- | | |
|----------------|---|
| Planche | I. Coupe et plan des ruines du château de Fenis, demeure primitive des comtes de Neuchâtel au 10 ^e et 11 ^e siècle.
» II. Plan général de l'ancien Novum-Castrum.
» III. Neuchâtel au commencement du 17 ^e siècle.
» IV. Château des comtes de Neuchâtel du 12 ^e au 15 ^e siècle.
» V. La tour des prisons dans son état primitif.
» VI. Coupe de la tour des prisons comme porte de Novum-Castrum.
» VII. Plans et détails des tours de Diesse et des prisons.
» VIII. Tour féodale de Diesse et malporte avant 1714.
» IX. Tour de Diesse après 1714.
» X. La tour du Donjon de Neuchâtel en 1799 et en 1847.
» XI. Le château de Neuchâtel, la collégiale et la maison du chapitre, à la mort du comte Louis de Neuchâtel en 1373.
» XII. Plan de l'église de Novum Castellum bâtie par la reine Berthe au milieu du 10 ^e siècle.
» XIII. Collégiale de Neuchâtel dans sa forme primitive au 10 ^e siècle.
» XIV. Chœur de la collégiale, portion du 10 ^e siècle.
» XV. Chapiteaux de l'église primitive du 10 ^e siècle.
» XVI. Chapiteaux des latéraux du chœur, 10 ^e siècle.
» XVII. Détails d'architecture des 10 ^e et 12 ^e siècles.
» XVIII. Portail latéral à droite, qui a été le portail principal de l'ancienne église de Neuchâtel, bâtie par la reine Berthe.
» XIX. Détails du grand portail latéral, 10 ^e siècle.
» XX. Statues au grand portail latéral primitif, 10 ^e siècle.
» XXI. Absides de la collégiale et maison du chapitre.
» XXIIa. Etudes des absides de la collégiale, 10 ^e siècle.
» XXIII. Contremarques maçonniques de l'ancienne église de Neuchâtel.
» XXIV. Plan de la collégiale et du cloître de Neuchâtel à la fin du 15 ^e siècle.
» XXVa. Façade du porche de la collégiale, 12 ^e siècle.
» XXVb. Façade latérale de la collégiale agrandie au 12 ^e siècle.
» XXVI. Coupe longitudinale de la collégiale.
» XXVII. Nef de la collégiale, portion du 12 ^e siècle.
» XXVIII. Tribune et chapelle St.-Michel.
» XXIX. Chapiteaux de la nef et tribune, 12 ^e siècle. |
|----------------|---|

- Planche XXX. Grand porche de la collégiale au 12^e siècle.
» XXXI. Clefs de voûtes du 12^e siècle. Chapiteaux du porche.
» XXXII. Porte latérale à droite, 12^e siècle.
» XXXIII. Tombeau des comtes de Neuchâtel élevé par le comte Louis en 1372.
» XXXIV. Détails de ce tombeau. — Le comte Berthold 1196 à 1258. Richenza de Froburg 1255. Figures du sarcophage primitif sculpté en 1260.
» XXXV. Ulrich d'Arberg. Gertrude. Plan du tombeau.
» XXXVI. Rodolphe II. Varenne, comtesse de Kibourg-Burgdorf. Ecussons sculptés en 1372.
» XXXVII. Amédée † 1286. Cathrine, fille de Rodolphe IV. Rodolphe IV. † 1342.
» XXXVIII. Jeanne de Montfaucon. Louis † 1373. Cathrine de Neuchâtel en Bourgogne.
» XLI. Plans et vue de la tour de la comtesse avant 1811.
» XLII. Revestiaire de la collégiale, 12^e siècle.
» XLIII. Arcades de l'ancien cloître des chanoines, construit par Ulrich III de 1160 à 1180.
» XLIV. Une des baies du cloître reconstruite après 1450.
» XLVI. Sceaux, écussons et décors du chapitre de la collégiale.
» XLVII. Plan des portions qui subsistent de l'ancienne résidence royale, regalissima sedes, 10^e siècle.
» XLVIII. Demeure royale (regalissima sedes) de la reine Berthe, 10^e siècle.
» XLIX. Cheminée et fenêtre de la salle basse de la demeure royale (regalissima sedes).
» L. Détails et décors de la demeure royale (regalissima sedes) 10^e siècle.
» LI. Portion occidentale de la demeure royale et fenêtre principale.
» LII. Portion du château de Neuchâtel construite par le comte Louis en 1347.
» LIII. Cuisine du château, construite par le comte Louis en 1347.
» LIV. Coupe de la cuisine.
» LV. Salle des chevaliers construite par le comte Louis en 1347.
» LVI. Voûte de la chapelle du comte Louis, repeinte vers l'an 1580.
» LVII. Aile du château bâtie par les comtes de Fribourg dans le 15^e siècle.
» LVIII. Façade méridionale du château de Neuchâtel en 1520.
» LIX. Porte du château de Neuchâtel terminée par Philippe de Hochberg, en 1497.
» LX. Salle de Marie de Savoie, femme de Philippe de Hochberg.

Les dessins des planches XXXIX, XL, XLV n'ont pas été achevés par feu Mr. Du Bois.

Notices sur Frédéric Du Bois de Montperreux, Professeur d'Archéologie à l'Académie de Neuchâtel.

Il y a dans ce monde beaucoup d'hommes modestes qui, malgré leurs talents et leurs connaissances, passent en quelque sorte inaperçus: ils ne sont réellement appréciés que par ceux qui se trouvent à leur portée. Combien d'autres, en échange, sachant mieux se faire valoir, acquièrent une réputation brillante quelquefois assez peu méritée. Mais le temps arrive où la justice est rendue, car les œuvres subsistent. Les travaux pénibles et consciencieux du savant modeste conservent long-temps sa mémoire, tandis que les brillantes productions avec tout leur clinquant disparaissent même avant l'auteur, prôné comme un des princes de la science. Tous ceux qui ont connu le Professeur Dubois sentiront l'à-propos de ce qui précède.

Frédéric Dubois est né le 28 Mai 1798 au village de Motiers-Travers, où son père Charles Dubois avait un établissement de commerce. Deux années après sa naissance, ses parents quittèrent Motiers et vinrent à Bevaix occuper la maison paternelle devenue vacante par la mort de Claude Dubois, grand-père de l'enfant. Dès l'âge le plus tendre, Frédéric Dubois se fit remarquer par un besoin d'agir qui l'entraînait souvent à faire des sottises. Il était étranger à tout sentiment de crainte. A l'âge de quatre ans se trouvant au jardin avec sa mère, Marianne née L'Hardy, ils aperçurent un assez grand serpent; courir à la maison, en rapporter une hache et partager l'animal, fut l'oeuvre d'un instant. C'est à cette époque qu'il fut séparé de son père appelé à remplir une place en France, où il mourut peu de temps après. Frédéric Dubois se trouva donc, avec un second frère et deux soeurs, remis aux soins de sa mère qui, douée d'une haute capacité, joignit à toute la tendresse d'une mère la fermeté et l'énergie d'un bon père. A dix ans il fut placé dans l'institut de Mr. Chanel à St. Aubin, village distant d'une lieue de celui de Bevaix que sa famille habitait encore. Il était écolier docile et appliqué, mais constamment occupé de quelque entreprise, à laquelle il travaillait avec une persévérence extraordinaire. Lorsqu'après trois ans de séjour on proposa au jeune homme l'alternative d'un apprentissage de commerce ou d'une profession mécanique, il sollicita avec de si vives instances la permission de continuer ses études au collège de Neuchâtel, que sa mère y consentit. Elle était alors domiciliée à Auvernier dans la famille L'Hardy.

Une fièvre scarlatine, mal soignée, eut une fâcheuse influence sur la santé de Frédéric Dubois et retarda nécessairement le cours de son instruction. En 1815, une fièvre lente mit sa vie en danger. Il se rétablit cependant et reprit avec zèle et persévérance ses travaux. Sentant, comme il le disoit lui-même, qu'un jeune homme sans fortune doit se préparer à parcourir une carrière pleine d'embarras et de fatigues, il s'imposait de rudes privations. Souvent il dormait sur le plancher, ou en plein air dans une hutte de feuillages. Parvenu à la classe de belles-lettres, il suivit les cours de religion et de philosophie chez Mr. Petitpierre, pasteur à Serrières, un des ecclésiastiques les plus distingués du clergé de Neuchâtel. Mr. H. D. Chaillet, auteur de sermons et de plusieurs œuvres littéraires, s'occupa aussi de son instruction. En 1817, il quitta Auvernier pour entrer en qualité de sous-maître dans l'institut de Mr. Dietzi à St.-Gall. Il revint à Auvernier en 1819 atteint d'une maladie fort grave dont il fut guéri, mais à la suite de laquelle on l'envoya aux bains d'Yverdon. Un court séjour dans cette ville développa son goût pour les antiquités. Il visita Avenches, Payerne et tous les lieux où il espérait rencontrer des vestiges des Romains ou du moyen âge. Cette même année 1819, Dubois partit pour la Courlande, où il avait été placé comme instituteur des enfants de Mr. Ferdinand de Ropp à Mittau. La maison de Ropp contenait une riche bibliothèque et une belle collection de tableaux et de marbres des meilleurs maîtres; elle offrait donc toutes les ressources désirables à un jeune homme passionné pour les arts et avide de science. Cependant au bout de deux ans il voulut la quitter, ne se trouvant pas assez occupé. Interrogé sur les motifs de sa détermination, il les dit avec franchise; mais, lui répondit Mr. de Ropp, quand la culture d'une petite vigne rapporte autant que la culture d'une grande, pourquoi le vigneron préférerait-il cultiver, avec plus de peine, la grande? Parce que, répliqua Dubois, un vigneron trop peu occupé perd ses forces, et ses outils finissent par se rouiller.

Mr. de Ropp lui proposa alors d'entrer chez son frère, domicilié avec une très nombreuse famille dans sa terre de Pokroy en Lithuanie. Dubois accepta et se rendit chez Mr. Théodore de Ropp. S'il n'y trouva pas une galerie de tableaux, la bibliothèque de la maison était très considérable et abondamment pourvue d'ouvrages sur l'architecture. La terre de Pokroy ayant été longtemps abandonnée par ses propriétaires, manquait de batiments, même des plus indispensables. Mr. de Ropp et Dubois se mirent à l'œuvre pour en construire. Le premier ordonnait, le second combinait et dessinait les plans, veillait à leur exécution, travaillait souvent de ses mains pour instruire et diriger des ouvriers fort simples et peu expérimentés. Il s'occupa même de la création d'un grand jardin.

En quittant Pokroy après huit ans de séjour, en 1829, Fréd. Dubois se rendit dans le midi de la Pologne, pour faire des recherches géologiques. Il y accepta la vocation d'accompagner un jeune Polonais, Alexandre Raziborowsky, à l'université de Berlin où chacun d'eux devait s'occuper de ses études spéciales. Dubois suivit essentiellement les cours des sciences naturelles et autres, qu'il sentait lui être nécessaires pour un voyage au Caucase qu'il méditait déjà. Pendant les vacances ils firent des excursions utiles en Allemagne, à l'île de Rugen, en Suède, en Danemark. À la fin de son séjour à Berlin, il y publia son premier ouvrage *Conchylogie fossile et aperçu géognostique des formations du Plateau Wolhyni-Podolien*, avec 8 planches et une carte. Chez Simon Schropp et Comp. 1831.

Dans cette même année 1831, encouragé par les conseils et les directions de deux de ses protecteurs, le baron Alexandre de Humboldt et Léopold de Buch, il entreprit son grand voyage au Caucase. Les barons de Meyendorf, ministres de Russie à Berlin et à Paris, lui firent obtenir les recommandations et les passe-ports nécessaires pour réclamer l'appui et le concours des autorités Russes. Il se rendit d'abord en Pologne, puis en Ukraine où il passa l'hiver chez Mr. le comte Poniatowsky, une de ses principales relations de Berlin. Au printemps 1832, il explora la Crimée d'où un vaisseau de la flotte Russe le porta dans les provinces Transcaucasiennes. Son voyage dura deux ans, et il en revint en 1834, profondément atteint d'une fièvre tierce. L'air natal le rétablit assez pour que la même année il fit un second voyage en Crimée. Il passa l'hiver à Pokroy chez ses amis de Ropp, fort occupé à terminer les dessins de l'atlas de son voyage et à en rédiger le texte. En 1835 il séjourna alternativement à Auvernier, à Berlin, à Pokroy et à Paris.

Il prit dans cette dernière ville les arrangements nécessaires pour l'impression de son grand ouvrage que la munificence de S. M. l'Empereur de Russie lui permettait enfin de publier et auquel il consacra tous ses soins pendant les quatre années suivantes. Après cette publication il reçut des témoignages de la satisfaction de S. M. impériale qui daigna lui conférer l'ordre de St.-Stanislaus de seconde classe.

En 1839 il épousa la veuve d'un de ses parents, Madame Thérèse Dubois née Montandon; elle avait de son premier mariage une petite fille dont il devint le plus tendre des pères. Fixé à Peseux, où il acheta une petite maison et un jardin dont il fit une habitation fort agréable, il concentra toute sa vie dans l'affection qu'il portait à une femme et à un enfant chéris, et dans les sentiments de reconnaissance et de dévouement qu'il devait à sa mère et à deux sœurs vivant, comme lui, au village de Peseux. De courtes absences pour des recherches archéologiques, l'arrachaient avec peine à la vie simple, laborieuse, cordiale, où il trouvait un vrai bonheur.

En 1841, il fut nommé professeur d'Archéologie à l'académie de Neuchâtel. Ses cours nécessitèrent des travaux considérables, auxquels il ajouta encore des recherches nombreuses pour l'ouvrage qu'il se proposait de publier sur les Antiquités de Neuchâtel. Cet ouvrage aurait pris un grand développement si, dans les dernières années de sa vie, il ne s'était pas occupé avec préférence des avouerias des monastères de la Suisse Romande et de toutes les questions qui en découlent. L'année 1848 détruisit l'Académie de Neuchâtel et le priva de son poste de Professeur, mais elle eut une influence bien plus fâcheuse encore pour Dubois, en forçant plusieurs de ses collègues à s'expatrier ou à subir de cruelles privations. Il aimait ses collègues, il vivait avec eux dans une grande intimité; cette brusque séparation porta un coup sensible à son cœur et à sa santé. Dans les années qui suivirent, la fièvre du Caucase reparut et résista à des remèdes énergiques et à des bains froids ou chauds qui lui furent ordonnés; le marasme se déclara, et il succomba le 7 Mai 1850, âgé seulement de 52 ans.

Frédéric Dubois avait le cœur aimant, plein de droiture et de loyauté. Il était simple dans ses goûts et ses manières, sans aucune prétention; toujours prêt à obliger, même en sacrifiant ses propres convenances. Son instruction vaste et variée rendait sa conversation intéressante pour

tous. Il aimait particulièrement les enfants, avec lesquels il s'entretenait volontier. Un cœur comme le sien, avait naturellement conservé une profonde reconnaissance pour ceux qui avaient été ses bienfaiteurs et ses protecteurs, tels que son oncle François L'Hardy, frère de sa mère, Messieurs Alexandre de Humboldt, Léopold de Buch, et de Meyendorf. Il était lié d'une amitié sincère, et le mot d'amitié avait une grande valeur pour lui, avec Mr. le Docteur Ferdinand Keller de Zurich; Charpentier à Bex; Arnold Guyot, Professeur, maintenant en Amérique; Sacc, Professeur, et quelques autres encore.

Monuments de Neuchâtel.

A l'époque de la domination Romaine en Helvétie, la rive septentrionale du lac de Neuchâtel avait une population nombreuse; les deux tiers des villes et villages actuels existaient déjà. Une route, encore connue sous le nom de *Via détra*, était tracée sur la pente méridionale du Jura, à 4 ou 500 pieds d'élévation au-dessus du niveau du lac. Parvenue en face de la gorge étroite, au fond de laquelle la petite rivière de la Serrière prend sa source, la voie Romaine se bifurque, un embranchement tourne au midi et atteint, après un quart d'heure de marche, le roc escarpé baigné par les eaux du Lac, au nord et à l'orient par le torrent du Seyon. Un bourg s'étendait sur la pente rapide de ce roc, il servait à loger les carriers, les bateliers, quelques vignerons, peut-être; il était fermé à l'ouest par un mur solidement construit et par une tour peu élevée, sous laquelle était pratiquée une porte d'entrée. La partie inférieure du bourg atteignait la rive du lac à l'embouchure du Seyon. Une tour et une porte en fermaient l'entrée et protégeaient le seul port qu'offrait aux nombreux bateaux du lac, la rive septentrionale totalement privée d'autres abris.

Le Plan de l'ancien Novum Castrum [Pl. II.] indique les constructions et les fortifications successivement élevées sur le sommet de la colline, d'abord par les Romains, après eux par les rois du second royaume de Bourgogne, ensuite par les seigneurs de la maison de Fenis qui prirent le nom de Neuchâtel, et enfin par leurs successeurs les comtes de Fribourg et de Hochberg. Quelques détails sur chacun des monuments encore existants en feront mieux connaître l'origine et la destination.

Tour des Prisons.

C'est sur la porte Romaine fermant, à l'occident, le bourg de Neuchâtel, que la tour, appelée des Prisons, a été élevée. Sa construction date, selon toute apparence, de la première moitié du 10^e siècle. A cette époque les invasions répétées des Hongrois rendirent inhabitables les villes et les villages de la partie la plus fertile et la plus peuplée de la Suisse romande et forcèrent les rois de Bourgogne à se procurer une retraite dans les lieux moins exposés aux dévastations de ces barbares. Le rocher et le bourg de Neuchâtel fortifié de tours épaisse, devant lesquelles on avait creusé dans le roc un large fossé, leur offrait un asile qu'ils auraient vainement cherché ailleurs. Rodolphe II roi de Bourgogne s'y retira, selon toute apparence, pendant la grande invasion des Hongrois en 926 et 927.

On distingue parfaitement dans la construction de la tour des Prisons [Pl. V.] l'ouvrage des

Romains de celui des Bourguignons. La porte d'entrée du bourg et le mur d'enceinte du côté du Lac sont bâties en grandes pierres de taille, du roc le plus dur du Jura, et avec cette extrême régularité de formes qui caractérisent les édifices romains. La tour bourguignonne élevée sur cette porte, est bâtie en matériaux solides, mais irréguliers. Elle a quatre étages, dont le dernier est couvert par une voûte. Deux ouvertures pratiquées à la face méridionale conduisaient à des galeries en bois dont les supports en pierres se voient encore à l'extérieur des murs. Au midi de la tour, mais séparé par une cour, existait un grand bâtiment [Pl. IV.]. C'était la première demeure à Neuchâtel, des comtes de Fenis du 12^e au 14^e siècles. Ce que de nombreux actes attestent, c'est qu'il a servi d'habitation et d'écuries; depuis le 14^e siècle jusqu'à nos jours, de prisons.

La tour des Prisons [Pl. VI.] a 83 pieds au-dessus de la rue actuelle du château, 88 pieds au-dessus de la cour des prisons. Pour entrer dans le Burgum, on passait sous la tour dont les étages supérieurs n'étaient accessibles que par un escalier étroit en pierre, menagé sur le parement intérieur du mur de défense, et par un pont en bois suspendu à 24 pieds de hauteur au-dessus de la cour, entre le mur et une porte bardée de fer. Telle était l'unique entrée. Le premier étage de la tour, élevé de 19 pieds au-dessus du sol, n'avait pas d'autre jour que la porte. On montait au second étage par un escalier en bois ou par une échelle. Cet étage était percé d'une porte placée immédiatement au-dessus de celle de fer: elle était cintrée et conduisait à une galerie en bois suspendue au-dessus de la porte extérieure pour la défendre et accabler d'en haut les assaillants.

Ce second étage avait outre cela deux fenêtres, l'une très étroite avec le dessus plat: elle regardait le lac. L'autre fenêtre était plus étroite encore de 7 pouces de largeur seulement: elle est cintrée à plein cintre exactement comme les anciennes fenêtres de la tour de Diesse. Ces deux fenêtres sont à 3½ et à 4 pieds au-dessus du plancher de l'étage. Le 3^e étage élevé de 15 pieds, n'était éclairé que par une fenêtre semblable à celle du second étage qui regarde l'est, et placée de même. Enfin on arrivait au 4^e et dernière étage terminé par une voûte irrégulière et d'une forme ogive écrasée. Une fenêtre à voûte plate regardait le Lac; plus large et plus haute que les autres, elle mesurait 10 pouces de large et 3 pieds 2 pouces de hauteur. Une ouverture menagée dans la voûte permettait d'arriver sur la plate-forme crénelée de la tour qui sans doute était couverte d'un toit, comme la tour de la Molière. Au midi de la plate-forme, en regard du Lac, sont des espèces de mâchecoulis qui dominent les portes inférieures de la tour, le pont et la galerie.

Quand du haut de la tour on jette un coup-d'œil sur l'immense paysage qu'on découvre, il est facile de comprendre l'importance de ce poste qui domine le chemin des Parcs (la voie romaine) et les abords du Burgum de tous les côtés.

Cette tour ne renferme aucune trace de cheminée, ou de foyer, comme cela se voit dans les tours de l'Immereth; elle n'a jamais pu servir d'habitation; ce n'était qu'une tour de défense, mais extrêmement forte, où l'on n'avait rien épargné pour la rendre inaccessible. L'intérieur n'a d'ailleurs jamais été ni plâtré, ni même recrépi.

Le plan de la tour prouve qu'elle ne devait servir que de porte fortifiée du Burgum. En la construisant sur le mur romain, loin de lui donner une forme régulière et symétrique avec la di-

rection du mur même, on n'a pensé qu'à rendre commode l'entrée du bourg. Aussi la tour est toute de biais, l'un de ses côtés mesurant $19\frac{1}{2}$ pieds, l'autre 25. Les murs ont 5 pieds 2 pouces d'épaisseur pour les pans de l'est et de l'ouest, sur lesquels s'appuie la voûte qui termine la tour; les deux autres pans n'ont que $4\frac{1}{2}$ pieds.

La maçonnerie est strictement bourguignone et conforme aux traditions de l'art romain qui prévalait encore: c'est-à-dire, que le parement extérieur du mur consiste en 56 ou 57 lits de quartiers de roc portlandien à peine dégrossis, à compter du sommet du mur de défense. Les quartiers des angles font légèrement saillie sur les autres, et l'angle même de la tour est marqué d'une double battue taillée à la pique ou au ciseau: chaque lit mesure environ 1 pied de hauteur. Les parements intérieurs, par contre, sont en moellons de pierre jaune, par lits réguliers, imitant les antiques constructions romaines et semblables à la maçonnerie de la Collégiale de Payerne: ces lits ont de 5 à 6 pouces de hauteur. Lorsqu'on avait élevé les parements intérieurs et extérieurs à une certaine hauteur, on remplissait le vide intermédiaire avec un béton grossier dans lequel on noyait des matériaux informes jusqu'à ce qu'on eut obtenu une masse compacte permettant de continuer les parements.

La Tour de Diesse.

Comme la tour des prisons défendait l'entrée supérieure du Bourg, la tour de Diesse [Pl. VIII.] protégeait la partie inférieure du côté du Lac et du Seyon. C'était un édifice carré de 34 pieds de toutes les faces. Les murs ayant 6 pieds d'épaisseur, ne laissaient que 22 pieds d'espace vide à l'intérieur. Le bas de la tour n'avait pas de porte, et l'on y montait, comme dans tous les châteaux de cette époque, par une échelle ou un escalier en bois facile à retirer ou à détruire en cas d'attaque. Plus tard on substitua à cette entrée incommode une tourelle avec un escalier en colimaçon comme il en existe encore dans plusieurs anciens édifices.

L'intérieur de la tour était habitable et contenait plusieurs étages dont l'inférieur était voûté, comme on le voit dans les châteaux de Habsbourg, de Werdenberg, de Rosenberg. Une ouverture pratiquée au milieu de la voûte, permettait la descente des prisonniers. Les étages supérieurs contenaient une salle d'armes et des logements. Dans la salle d'armes on trouvait une grande cheminée et une porte dont on remarque les traces, à l'angle sud-ouest de la tour actuelle, par laquelle on passait sur la grande entrée du bourg appelée Mâle-porte.

Sans les dessins faits par les Merian, au milieu du 17^e siècle, il serait impossible de rétablir, sur ce qui existe aujourd'hui, l'état primitif de cette ancienne tour féodale. Ces dessins la représentent, comme on vient de la décrire, avec sa tourelle et son immense toiture surmontée de deux girouettes.

L'incendie de 1714 qui détruisit la rue du Château, atteignit aussi la tour de Diesse: on n'a conservé de son ancienne construction que le mur faisant face, à l'ouest, une partie de celui sur lequel s'appuyait la Mâle-porte, et le côté qui regarde la rue du Château.

Après l'incendie de 1714, le Magistrat de la ville fit reconstruire la tour comme elle existe maintenant. [Pl. IX.] Il en retrancha un quart, ce qui procura deux saillies; sur l'une il éleva la tour de l'Horloge, sur l'autre le logement actuel du marguillier.

Pour se convaincre de la réalité des changements qu'on vient d'indiquer, on observera:

1^o. Que le mur du nord reconstruit n'a que 4 pieds d'épaisseur, tandis que les autres côtés en ont 6 au moins; que cette épaisseur de 4 pieds est la même que celle du mur où est la porte actuelle, reconstruite en 1715, comme la date sculptée l'indique.

2^o. Que l'on peut parfaitement retrouver sur les parties de murs nouvellement construites le point de liaison avec les anciennes murailles, distinctes de matériaux, de couleurs et surtout de maçonnerie. Examinez surtout l'angle du logement du marguillier.

3^o. On reconnaît facilement que la façade au midi, où l'on a ouvert une grande porte, est moderne et que sa maçonnerie ne répond en aucune manière aux parties antiques du bâtiment.

4^o. On remarquera aussi que les anciennes murailles qu'on a pu conserver portent la trace du feu.

5^o. Pour se convaincre de la forme carrée de l'ancienne tour, on examinera à l'angle sud-ouest de la tour actuelle de l'Horloge les jambages des portes et des fenêtres primitives, qui anciennement étaient placées au milieu de la façade et qui répondent aujourd'hui à l'épaisseur même du mur, position impossible à expliquer, à moins d'admettre la description que nous avons faite ci-dessus de cet ancien édifice.

Tour du Donjon.

En remontant au nord depuis la tour des prisons, le mur qui fermait le Bourg du côté de l'ouest, on parvient au sommet de la colline terminée par l'escarpement de la vallée profonde de l'Ecluse. A l'angle nord-ouest il est terminé par une forte tour qui était, comme la tour de Diesse, un sief de guerre pour le soldat chargé de la défense de ce poste.

Cette tour dont les murs ont 12 et 13 pieds d'épaisseur, n'est construite qu'en moellons, les angles seuls ont de plus gros matériaux: la partie inférieure était voûtée; au-dessus de la voûte s'élevaient deux étages, dont le supérieur servait de logement. Dans les 18^e et 19^e siècles, les 2 étages les plus élevés ont été démolis. Une famille portant le nom *dal Donjon de Neuchâtel* tenait en fief des rois de Bourgogne la tour et ses dépendances. Plusieurs membres de cette famille figurent comme témoins dans les actes les plus importants de la maison de Neuchâtel. Ainsi Cono dal Donjon de Novocastro est nommé comme témoin dans une stipulation du comte Ulrich de Neuchâtel en 1162. Plus tard ils sont titrés de *Domini et Milites* et placés dans le rang des témoins immédiatement après les Estavayer et les Grandson. On trouve encore un membre de cette famille possédant une maison au châtel de Neuchâtel en 1286.

Ce qu'on appelle le Donjon [Pl. III.], a subi de grands changements; car outre la tour que nous venons de décrire, il en existait une seconde démolie au 18^e siècle, mais dont le dessin de Merian, dans sa Vue de la Ville de Neuchâtel, fait voir le toit qui est précisément au-dessus du sommet crénelé de la tour des Prisons. Une tour ronde existait encore à la partie orientale du Donjon. Une ancienne légende la faisait appeler la tour de la Comtesse. Cette tour, quoique petite, passait pour avoir servi de prison à une fille du comte Ulrich de Neuchâtel. Aucun acte ne justifie cette légende.

L'Eglise collégiale de Notre-Dame.

Pour se faire une idée claire des constructions qui ont été faites à des époques différentes au temple de la Collégiale et au Château des Neuchâtel, il devient en quelque sorte nécessaire de retracer ici les évènements principaux de la dynastie des rois du second royaume de Bourgogne dont le Burgum de Neuchâtel a fait partie de 888 à 1032.

Au sixième siècle les Bourguignons prirent possession de l'Helvétie Romane. La race indigène ne fut point détruite, mais absorbée dans la Bourguignonne, et ce qui restait de la civilisation Celto-Romaine se confondit dans les deux races. Les évêchés d'Avenche, de Lausanne, de Nyon datent de cette époque et du siècle suivant. Sous la domination franque au 8^e siècle, la vie religieuse prit un plus grand développement. L'ancien Payerne, le Romain-Motier primitif, St.-Maurice, peut-être St.-Pierre du Val-de-Travers, datent de cette époque. C'est à ces établissements religieux si décriés de nos jours, que l'Helvétie Romane a du la conservation d'une civilisation et d'une liberté plus grande que celles dont jouissaient ses voisins.

Après la déposition de l'Empereur Charles-le-Chauve, Conrad de Strättlingen fonda, en 888, le second royaume de Bourgogne. Il eut pour successeurs son fils et son petit-fils, Conrad II et Rodolphe I. Après la mort de ce dernier, en 911, Rodolphe II monta sur le trône. Une guerre sanglante qu'il eut à soutenir contre Bourcard duc d'Allemagne et qui se termina, en 919, par la grande bataille de Winterthour, détermina son union avec Berthe fille du Duc Bourcard et de Regilinda. Ce mariage ne fut célébré qu'en 921 à raison de l'âge de Berthe qui, en 919, avait 13 ou 14 ans. Rodolphe II passa les années suivantes en Italie et il ne revint en Bourgogne qu'en 926. Pendant son absence, Berthe administra le royaume. Ces années et les suivantes furent marquées par les plus affreuses calamités. Les Hongrois (Magyari) et les Sarrasins envahirent à plusieurs reprises l'Helvétie Romande, brûlèrent et pillèrent le pays, réduisirent en esclavage les habitants et détruisirent particulièrement, avec un redoublement de fureur, tous les édifices servant au culte chrétien. C'est à cette malheureuse époque qu'on peut assigner le séjour de la reine Berthe à Neuchâtel. Les anciennes traditions prétendent qu'elle trouva dans ce bourg très fortifié un asile contre les entreprises des Barbares, qui dévastaient de préférence des contrées fertiles et les localités ouvertes et sans défense.

Rodolphe II eut de Berthe un fils, Conrad, qui naquit en 927. En 933, par un traité conclu avec Hugues de Provence, Rodolphe céda ses prétentions sur l'Italie et acquit en échange le royaume d'Arles ou de Provence. De 927 à 937 datent, selon toute apparence, les nombreuses restaurations et constructions faites dans l'Helvétie Romande par Rodolphe II et Berthe sa femme. La postérité en a attribué toute la gloire et tout le mérite à Berthe: deux causes ont pu y contribuer, la première c'est qu'elle avait commencé ces bonnes œuvres pendant le séjour de Rodolphe en Italie, la seconde c'est que, témoin des dévastations commises par les Hongrois, elle s'était plus particulièrement occupée à en faire disparaître les traces. Ce qu'il y a de certain, c'est que la mémoire de la Reine Berthe s'est conservée jusqu'à nos jours et que c'est avec un juste sentiment de reconnaissance qu'on attache son nom à la fondation de châteaux, de villes, de tours de refuge et surtout des établissements religieux, comme la Collégiale et chapitre de St.-Imier, 932; St.-Urs.

de Soleure, ravagé par les Hongrois de 930 à 937; restauration de l'église et bourg de Moutiers-Grandval 932; fondation et dotation du chapitre de chanoines d'Amsoldingen, 933; fondation ou reconstruction de l'église de Neuchâtel de 932 à 935. Toutes ces dates sont au reste incertaines, celles de la fondation de l'église de Neuchâtel plus que tout autre.

Rodolphe II mourut le 13 Juillet 937 et fut enseveli à l'abbaye de St.-Maurice. Son fils Conrad, âgé de 10 ans, fut élu et couronné roi de Bourgogne à Lausanne, en Août 937.

La mort du roi Rodolphe II ranima toute l'ambition de Hugues roi d'Italie. Trouvant une occasion favorable de recouvrer les riches provinces cédées à Rodolphe, en 933, il épousa Berthe, sa veuve, alors âgée de 30 ans. Les noces furent célébrées le 12 Décembre 937, cinq mois après la mort de Rodolphe, à la ferme de Colombier sur Morges. Afin d'assurer à sa famille le riche héritage qu'il convoitait, Hugues fit procéder le même jour aux fiançailles de Lothaire, son fils avec Adelaïde, fille de Rodolphe et de Berthe, âgée de six ans. Il est facile de comprendre tous les dangers que courrait le jeune roi Conrad, seul obstacle à la réunion des royaumes d'Italie et de Bourgogne et qui se trouvait, par le mariage de Berthe, dans la dépendance et au pouvoir d'un roi astucieux et profondément corrompu. L'empereur Othon I. prévint les projets de Hugues et les fit échouer en se déclarant tuteur du jeune Conrad et en l'emmenant à sa cour où il le retint pendant 15 ans, sous le prétexte d'y faire son éducation.

Selon toute apparence, Othon prit des mesures pour l'administration du royaume de son protégé, car Hugues quitta immédiatement la Bourgogne et retourna en Italie où il se livra aux honteuses débauches décrites par Liutprand. Pendant les 15 années de l'absence du roi Conrad, aucun acte ne fait connaître ce qui se passait dans l'Helvétie romane. On ignore si Berthe suivit en Italie le roi Hugues son second mari, ou bien si, délaissée par ce vieux débauché, elle continua son séjour en Bourgogne. N'étant plus reine, elle ne pouvait y vivre que comme un grand propriétaire et s'occuper, selon la disposition constante de son esprit, que d'améliorations et d'actes de bienfaisance. La Regalissima Sedes de Neuchâtel lui servit probablement de refuge pendant les invasions des Sarrazins qui depuis 940 avaient occupé St.-Maurice et, enhardis par l'absence d'un roi et la faiblesse de l'administration, s'étaient établis et même fortifiés sur le versant septentrional des Alpes. Ils arrêtaient et massacraient les voyageurs et les pèlerins. Une forte escorte militaire était indispensable pour passer de Bourgogne en Italie.

Le retour de Conrad dans son royaume de Bourgogne, en 954 ou 955, mit un terme à ces affreux brigandages.

Quelques chroniques prétendent que pour se soustraire aux dangers de ces temps malheureux, Berthe quitta la Bourgogne et s'établit en 946 au château de Baldern sur l'Albis, dans le voisinage de Zurich; elle se serait ainsi rapprochée de sa mère remariée en 926 à Hermann d'Allemagne alors établie dans cette ville. Elle y élevait une fille de ce second mariage, la comtesse Ita, qui épousa Luitold fils d'Othon-le-Grand qui, en 949, succéda à Hermann au duché d'Allemagne.

En 947 mourut Hugues, Roi d'Italie, chassé de ses états et refugié chez sa nièce Berthe en Provence. Son fils Lothaire lui succéda avec une ombre d'autorité et ne jouit pas long-temps du trône, car il mourut en 949 empoisonné par son grand-conseiller Bérenger. Du mariage de Lothaire avec Adelaïde, fille du Roi Rodolphe II et de la reine Berthe, n'eut une fille, Emma,

mariée en 966 à Lothaire fils de Louis d'Outre-Mer roi de France. Bérenger devenu, par ses crimes, roi d'Italie, persécuta avec un rafinement de cruauté Adelaïde veuve du roi Lothaire. On voit par ce simple récit combien de malheurs accablèrent la reine Berthe de Bourgogne en cette année 949. Lothaire, son gendre, empoisonné; sa fille Adelaïde maltraitée et captive dans un château du lac; sa mère Regilinde en deuil de son second mari Hermann, mort le 4 des Ides de Décembre 948, et se faisant en 949 abbesse du couvent des dames nobles de Zürich.

Un événement aussi grand qu'inattendu, changea subitement la face des affaires en Bourgogne. L'empereur Othon se chargea de venger Lothaire. Il battit Bérenger, s'empara de l'Italie qu'il réunit à la couronne Germanique; enfin il délivra la reine Adelaïde et l'épousa solennellement à Pavie le 25 Décembre 951.

Conrad devenu beau-frère de l'empereur Othon, eut la liberté de rentrer dans son royaume de Bourgogne qui, avec son roi, recouvra quelques années de tranquillité et de paix.

Berthe, veuve de Rodolphe II, acquit ainsi deux protecteurs, son fils et son gendre; elle rentra en Bourgogne, pays qu'elle affectionnait, et recommença à y répandre les œuvres nombreuses de sa libéralité. Seulement si elle crée, fonde et dote, c'est avec le consentement du roi son fils et de ses enfants.

A ces trop courtes années de bonheur, succédèrent les affreux jours d'épreuve de 954 et 955. Les Hongrois venant de l'Est et les Sarrasins descendant des Alpes du Vallais, dévastèrent de nouveau l'Allemagne et la Bourgogne. Ce fut bien certainement alors que le fort de Novum Castrum servit de refuge à Berthe et à bien d'autres.

Les victoires d'Othon et de Conrad sauvèrent l'Europe. Depuis cette époque les Hongrois ne reparurent plus. Les malheurs causés par ces invasions barbares, avaient ruiné le pays, mais ils avaient ranimé l'esprit religieux. On s'empressait à témoigner sa reconnaissance par ses libéralités.

Le règne de Conrad, depuis sa rentrée en Bourgogne, dura plus de 40 ans, et la dernière époque a été marquée par un développement considérable dans les institutions religieuses. La reine Berthe y contribua puissamment. Elle fonda, ou plutôt elle releva en 961 l'église et l'abbaye de Payerne que le roi Conrad dota richement par un acte du 8 Avril de la même année. L'abbaye de Moultiers-Grandval reçut de ce monarque de nouveaux biens. Plusieurs autres monastères ou églises durent à Berthe et à son fils leur restauration. Conrad mourut en 993 et fut enterré à côté de sa mère, morte dès 975, dans l'église de Payerne.

Parvenue à un âge avancé, Berthe eut la grande satisfaction de recevoir en Bourgogne la visite de son cousin germain Ulrich, évêque d'Augsbourg. Ce saint prélat séjourna à l'abbaye de St.-Maurice, visita avec le roi Conrad et Berthe les établissements religieux de la contrée et retourna dans son diocèse, emportant comme une précieuse relique un bras de St.-Maurice.

Le règne de Rodolphe III, de 993 à 1032, fut un temps de désordres intérieurs. Son père le roi Conrad élevé sous les yeux et dans les principes de gouvernement de l'empereur Othon, avait fait rentrer dans l'obéissance et le devoir les grands vassaux de la Bourgogne, qu'une longue minorité et les malheurs des temps avaient rendus presqu'indépendants de la couronne. Cette noblesse supportait d'ailleurs avec peine les habitudes germaniques et le commandement impérieux de Conrad. Tant qu'il vécut on se soumit, mais dès que le pouvoir royal fut entre les mains de

son fils Rodolphe III, de fréquents mécontentements éclatèrent, la noblesse se divisa en deux partis prononcés, l'un Bourguignon ou national, l'autre Allemand ou de l'empereur. La faiblesse de Rodolphe, surnommé le fainéant, est attestée par des concessions trop nombreuses. Il n'avait point d'enfants de ses deux femmes Egiltrude, morte en 1010, et Hermengarda qui lui survécut et ne mourut qu'en 1057. Lui-même était mort le 6 Septembre 1032 à Lausanne, où il fut enterré dans le choeur de la Cathédrale.

La mort de Rodolphe III mit fin au second royaume de Bourgogne qui, sous cinq rois de la famille des Strätlingen, avait duré 144 ans. Un nouvel ordre de choses et des nouveaux rapports s'établirent pour les pays qui en avaient fait partie. De l'époque de 1032 datent l'avènement de plusieurs familles, l'abaissement et la destruction de beaucoup d'autres, mais, en général, la suppression de la nationalité Bourguignonne pour laquelle la noblesse avait en général un vif attachement, et dont on retrouve encore quelques traces dans de certaines antipathies populaires.

En terminant cette notice sur l'histoire du second royaume de Bourgogne, nous mettrons sous les yeux des lecteurs la généalogie de ses rois et celle de la reine Berthe; elles en seront comme le résumé :

Conrad de Strätlingen				
Rodolphe I.			Adelaïde	
† le 25 ou 27 Octobre 911.			femme de Richard Duc de Bourgogne, Dame de Romain-Motiers.	
Rodolphe II.			Valdrada	
sa femme Berthe de Souabe † le 13 Juillet 937.			femme de Boniface, marquis de Spolète.	
Conrad	Burkhard		Adelaïde	Rodolphe
sa femme, en 957, Mathilde soeur de Lothaire roi de France et fille de Louis IV. d'Outre-Mer. † 993.	évêque de Lausanne.		femme en première noces de Lo- thaire roi d'Italie, en 2 noces de l'empereur Othon. † le XXII Calend. Jan. 1000.	fil posthume.
Rodolphe III.	2) Burkhard	3) Gizèle femme d'Henri II.	4) Gerberge, femme de Hermann II.	5) Bertha femme d'Othon I. comte de Champagne.
ses femmes, en pre- mières noces Egil- trude † en 1010 ; en secondes noces Hermengarde. † en 1057.	archevêque de Lyon.	duc de Bavière.	duc d'Allemannie.	

Généalogie de la Reine Berthe de Bourgogne.

Comte Adalbert de Thurgau.

Burchard I.

comte de Thurgau et de Rbétie † 911.

Burchard II. † le 28 Avril 926,

sa femme Reginlinda, fille d'Eberhard
comte du Zurichgau † 889.

Dietperga

née environ 870, mariée à Hupal-
dus comte de Dillinguen, † en 918.

Bertha

Adalrich

Burchard III.

1) Luitgarde

2) St. Ulrichus.

3) Manegold.

mariée à Ro-
dolphe II. roi
de Bourgogne.

moine

sa femme Hedwig,
fille de Henri I. duc
de Bavière, frère

mariée au
comte
Peiere.

évêq. d'Augsbourg,

4) Dietbald
(comtes de
Dillinguen).

d'Othon I. Empereur.
Duc d'Allemanie † 977.

De tout ce qui précède, il nous paraît qu'on peut tirer les conclusions suivantes relativement aux antiquités de Neuchâtel.

1^e. La rive septentrionale du lac de Neuchâtel a été habitée et cultivée sous la domination des Romains.

2^e. Le bourg de Neuchâtel avait été par eux fermé de portes et de murs.

3^e. Ce bourg a subsisté sous la domination Carlovingienne, puisqu'on le retrouve habité sous les rois du second royaume de Bourgogne qui l'ont agrandi et fortifié.

4^e. Un bourg habité distant de 3 lieues du siège de l'évêque d'Avenches, ne pouvait, aux 9^e et 10^e siècles, être privé d'un culte religieux et d'un local propre à sa célébration.

5^e. Dans toute l'enceinte du bourg on n'a reconnu aucun vestige d'ancien temple, ni même de chapelle, en sorte que l'édifice qui en tenait lieu, devait se rencontrer dans la partie la plus élevée de la colline où, selon la tradition et jusqu'à des temps modernes, se trouvait le cimetière des habitants.

En examinant avec attention l'église collégiale de Notre-Dame de Neuchâtel, on remarque facilement que sa construction date de deux époques différentes. La partie la plus ancienne est à l'orient et contient le choeur. La nef et les bas côtés ont été ajoutés au choeur environ 2 siècles après la construction primitive. Le plan général du château [Pl. XI] et celui de l'église même [Pl. XII] feront connaître les agrandissements apportés. La Pl. XIII représente le temple primitif tel qu'il a été conçu et élevé au 10^e siècle. La Pl. XIV en est l'intérieur encore subsistant de nos jours.

Par qui ce temple a-t-il été construit? C'est une question souvent agitée et pas encore définitivement résolue. Nous allons entreprendre de la traiter. Nous observerons d'entrée, qu'une similitude de noms entre les fondateurs du 10^e siècle et ceux du 12^e a nécessairement donné lieu à beaucoup de méprises et de confusions. Ainsi Berthe et Ulric, figurés et nommés au-dessus de la

porte latérale du temple, ont été pris pour Ulric de Neuchâtel et Berthe de Granges, sa femme, qui ont ajouté la nef et les bas côtés au temple primitif. Cette opinion a même été partagée par les chanoines de la Collégiale, dans le cartulaire desquels nous trouvons la déclaration suivante :

» Ejus sane prima edificatio antiquissima est, nullius enim scriptura reperitur quibus temporibus incepta sit, fama tamen communis est quod Bertha quaedam nobilissima domina hanc a fundamentis erexerit et suis facultatibus dotaverit. «

Après avoir repoussé l'idée que cette Berthe était la mère de Charlemagne, les chanoines ajoutent :

» Sed hanc fuisse existimo Bertam, matrem Comitis Ulrici (de Novo Castro), cujus rei fidem facit vetustissima scriptura marmorea ad ipsius ecclesiae primum Ostium sculpta qua leguntur hi versus. «

Les chanoines lisent ainsi l'inscription :

Respic Virgo pia me Bertham Sancta Maria et simul Ulricum qui sit fugiens inimicum; dat domus hujus usum facientibus et paradisum.

En marge du Cartulaire on trouve encore ces mots :

» Fertur enim vulgo quae (Bertha) erat Regina Burgundiae quae adhuc, ut fama est, sepelitur in uro (nostro) monasterio paterniaci. «

Les deux opinions soutenues jusqu'ici, l'une attribuant la construction de la Collégiale à la reine Berthe veuve de Rodolphe II roi de Bourgogne, l'autre à Ulrich de Neuchâtel et à sa femme Berthe de Granges, nous paraissent également fondées, si on les applique à deux parties distinctes de l'édifice. Il est évident, selon nous, que le choeur et la grande porte latérale au midi ont été bâtis au 10^e siècle. Il suffit d'avoir jeté un coup-d'œil sur les nombreux temples bâtis en Lombardie aux 9^e et 10^e siècles pour reconnaître leur parfaite analogie d'architecture avec le choeur de la Collégiale.

C'est encore une copie exacte du choeur de l'église de Payerne dont un acte authentique place la construction à l'année 961. Le style d'architecture de cette partie de l'église de Neuchâtel a une identité complète avec le Münster de Zürich: même décoration extérieure, mêmes motifs pour chapiteaux, la ressemblance de style et de composition est telle, qu'on peut croire que les mêmes maîtres ont travaillé au grand portail, aux écritures et aux ornements des deux édifices. Les rapports nombreux de parenté que Berthe soutenait à Zurich où Reginlinda, sa mère, séjournait presque toujours, expliquent comment des ouvriers habiles, employés à Zurich, ont été mandés et occupés aux constructions de Payerne et de Neuchâtel.

Après cette preuve matérielle, examinons le relief qui surmontait la grande porte latérale, au midi du temple. Ce relief a été détruit par le zèle dévastateur de la Réformation; mais des dessins assez corrects en ont été conservés. Il représentait, comme on le voit Pl. XIX, la vierge Marie sur un trône, à ses pieds étaient agenouillés, à droite, une femme richement vêtue, à gauche, un évêque portant la mitre et la crosse; ces deux personnages offraient à la vierge un temple. Dans le cordon circulaire qui surmontait le relief, on lisait [v. Pl. XVIII] :

» Respic Virgo pia me Bertam sancta. Maria et simul Ulricus it fugiens ini

Dans le cordon en ligne droite, qui est au-dessous du relief, se trouvaient ces mots :

» Dat domus facientibus et paradi

Si nous avions encore l'inscription sous les yeux, toute incertitude cesserait sur son orthographe et ses abréviations, et par conséquent sur son véritable sens. Mais qu'on remplace comme on le voudra les lettres manquantes et que certains traits devaient indiquer, il n'en reste pas moins certain que Berthe et un Ulrich évêque consacrent le temple à la vierge Marie. Si la construction, comme son architecture le prouve, est du 10^e siècle, cette Berthe placée à droite, pouvait-elle être une autre personne que Berthe reine de Bourgogne, veuve de Rodolphe II, et comme ce roi n'est point rappelé, l'époque où le temple a été construit doit être fixée sous les règnes des rois Conrad ou Rodolphe III, fils et petit-fils de Berthe, dans ces années de 950 à 970, marquées par des établissements nombreux dus à la munificence de cette reine. La présence d'Ulrich dans le bas-relief explique et confirme encore cette opinion. Ulrich évêque d'Augsbourg, était cousin germain de Berthe, ils avaient eu de fréquents rapports de famille pendant les séjours que Berthe avait faits à Zurich chez sa mère Reginlinda, et dans le voisinage de sa fille Adelaïde femme de l'empereur Othon. La vie de St.-Ulrich nous fait d'ailleurs connaître que deux fois il fut obligé de fuir sa résidence, la première, chassé par une des grandes invasions des Hongrois; la seconde, lors du différent survenu entre Luitolf duc d'Allemanie, fils de l'empereur Othon et Henri son oncle, frère de l'empereur et duc de Norique. Pendant cette guerre, dans laquelle Othon avait pris parti contre son fils, St.-Ulrich fut encore contraint de quitter sa résidence et de s'enfermer au milieu de l'hiver 954 dans le château ruiné de Menchingen. Nous y lisons de plus, qu'après la grande victoire remportée par l'empereur Othon sur ces Barbares, en 955, St.-Ulrich fit un pèlerinage d'actions de grâces à St.-Maurice en Vallais, pour y recevoir des reliques, attribuant la victoire sur le Lech à Dieu et à St.-Maurice. Dans ce voyage en Bourgogne, fait en 958, St.-Ulrich vit nécessairement sa cousine Berthe et s'intéressa à ses œuvres de piété. La reconstruction de l'abbaye de Payerne était terminée dès 960, comme le prouve l'acte de fondation. L'ancienne partie de l'église de Notre-Dame de Neuchâtel étant de la même époque, il est très naturel que St.-Ulrich ait participé à la consécration de l'édifice, et que l'inscription rappelle les deux événements les plus importants de la vie agitée de ce St.-Evêque.

Serait-il nécessaire d'établir que ce relief et cette inscription ne peuvent être appliqués au comte Ulrich de Neuchâtel, mort en 1162, et à sa femme Berthe de Granges? D'abord le style du monument démontre qu'il date du 10^e siècle et non de la fin du 12^e. Si le comte Ulrich y était représenté, il ne le serait pas dans le costume d'un évêque, la mitre en tête, la crosse en main, enfin son nom précéderait celui de Berthe sa femme. Le comte Ulrich a agrandi l'église de Notre-Dame de toute la nef; il l'a élevée au rang d'église collégiale en la dotant d'un chapitre composé d'un prévôt et de 6 chanoines séculiers. Ce grand changement a eu lieu aux environs de l'an 1170. Le plus ancien acte qui fasse mention des chanoines de Neuchâtel, est de 1158. (Monum. de l'histoire de Neuchâtel par Matile, acte 35 page 26.) Les grandes propriétés dont le chapitre fut doté par les comtes de Neuchâtel leur firent oublier la reine Berthe, fondatrice du temple primitif, pour ne conserver la mémoire que de leurs bienfaiteurs.

Des deux côtés de la porte sont, entre des colonnes [Pl. XX] les statues, à droite de St.-Pierre, à gauche de St.-Paul. Ce dernier tient en main une inscription portant ces mots:

»Ne magnitudo revelationum extolat me; datus est mihi Angelus satane.« (II. Epitre aux Corinthiens XII. VII.)

Derrière la statue de St.-Paul on voit une petite figure d'un diable armé d'un dard. Ces deux statues de St.-Pierre et de St.-Paul ont été étrangement mutilées et ne doivent leur existence actuelle qu'à la solidité de la pierre dont elles sont faites.

En pénétrant par cette grande porte dans l'intérieur du temple, on voit [Pl. XIV] le chœur et l'ensemble de l'édifice, comme il a été construit au 10^e siècle. Au centre du chœur était le maître-autel dédié à la vierge Marie, et derrière cet autel celui de St.-Jean l'évangéliste; dans le chœur à droite du maître-autel était la chapelle St.-Nicolas; plus bas, au transsept, celle de St.-Jacques; dans le chœur à gauche du maître-autel était la sacristie et à côté l'autel St.-Pierre; plus bas l'autel des Trois-Rois.

L'Eglise de Notre-Dame de Neuchâtel érigée en église collégiale.

Le roi Rodolphe III de Bourgogne trouva, à son avénement au trône, une noblesse indisposée par la hauteur et la dureté de la domination de son père le roi Conrad. Le peuple même supportait avec peine les moeurs germaniques que ce roi et ses officiers avaient contractées par un long séjour à la cour de l'empereur Othon I. Rodolphe III, surnommé le fainéant, prince faible, prodigue et efféminé, était peu propre à maintenir dans le devoir des peuples braves, ardents, réunis par un sentiment de nationalité et par une antipathie héréditaire contre toute influence germanique. Sous le prétexte de recouvrer les droits enlevés par Conrad, la noblesse Bourguignonne ne cessa d'attaquer la prérogative royale. Elle le dépouilla même d'une grande partie de ses domaines. Incapable de réprimer ces attentats, Rodolphe se retira, en 1016, chez l'empereur Henri II son neveu, fils de sa soeur Gisèle. Il réclama son appui, et n'ayant point d'enfants, il l'institua son héritier. Les seigneurs Bourguignons n'avaient pas été consultés. En apprenant que leur patrie était cédée à l'Allemagne, il y eut révolte ouverte contre leur roi. En 1019 l'empereur Henri envoya une armée sous le commandement de Werner, évêque de Strasbourg. Un grand combat, qui eut lieu entre Nyon et Genève, mit fin à la révolte. Les Bourguignons furent vaincus et dispersés: la Bourgogne transjurane, la Suisse romane, devint ainsi une province de la Germanie. Rodolphe III étant mort le 6 Septembre 1032, l'empereur Conrad II, le Salique, dont le père Henri II était mort en 1022, se rendit à Bâle le 24 Janvier 1033 et se fit ensuite reconnaître roi de Bourgogne par les villes et les seigneurs du pays roman, dans une assemblée solennelle tenue à Payerne le 2 février de la même année 1033.

Mais le mécontentement et l'esprit de résistance existaient toujours en Bourgogne. Eudes ou Othon, comte de Champagne, qui, après avoir cédé à l'empereur Conrad les droits que sa femme, seconde fille du roi Conrad de Bourgogne, pouvoit avoir sur la Suisse romane, entretenait dans le pays un grand nombre de partisans. Profitant de l'absence de l'Empereur, il occupa la Bourgogne transjurane. Conrad II réunit son armée, prit et brûla Morat et Neuchâtel en 1034 et, pour assurer sa domination, il emmena en Allemagne, comme otages, les fils des principaux seigneurs Bourguignons, distribua des fiefs à ses partisans et remit entr'autres la baronie de Neuchâtel à Ulrich comte de Fenis. Peu de temps après Eudes, comte de Champagne, fut tué et, en 1038, les

droits de Conrad furent reconnus par les états de la petite Bourgogne, sous la condition qu'il inféoderait le royaume à son fils Henri.

Ces sanglantes divisions apportèrent de notables changements dans l'état politique de la Bourgogne transjurane. Conrad détruisit ou affaiblit les familles qui s'étaient déclaré ses ennemis : il releva et enrichit celles, dont la fidélité lui était connue. Au nombre de ces dernières se présentent les comtes de Fenis. Propriétaires du vaste territoire compris entre l'Aare et la rive orientale du lac de Neuchâtel, leur château de Fenis, nommé aussi Hasenburg, situé sur une éminence près de Cerlier, dominait le lac de Bièvre et la fertile contrée, qui au midi s'étend jusqu'à Arberg. Ce château, dont les vestiges se voient encore près du village de Fenis, comme la **Pl. I.** les indique, paraît avoir été négligé et abandonné depuis la fin du 12^e siècle. C'est à-peu-près l'époque où les comtes de Fenis se fixèrent définitivement au château de Neuchâtel et en prirent le nom.

Par le voisinage de leurs terres, leur puissance et leur fidélité à l'empire, les comtes de Fenis étaient les plus capables de tenir tête à la turbulente noblesse bourguignonne. Conrad les mit à l'avant-garde en leur donnant Neuchâtel comme sief et baronie impériale.

Ulrich de Fenis obtint ce sief en 1034. On présume qu'il était fils de Conon de Fenis nommé dans un acte de 1016, sous le titre de comte du Val de Nugerol (Landeron). (Voyez Guichenon, histoire générale) de la maison de Savoie. Preuves, tome IV. Ulrich eut trois fils qui furent mariés et moururent tous évêques: Rodolphe, l'aîné, et Burcard, évêques de Bâle, Conon, le cadet, évêque de Lausanne. Burcard eut pour descendants Ulrich II, père de Rodolphe, qui eut pour fils Ulrich III, marié à Berthe de Grange, et dont plusieurs actes prouvent l'existence jusqu'en 1162.

Le bourg de Neuchâtel, après avoir été brûlé par l'empereur Conrad, en 1034, avait pendant les 11^e et 12^e siècles pris un assez grand accroissement. Ulrich quitta au milieu du 12^e siècle le château d'Arconcie et vint, avec sa femme Berthe de Granges, s'établir à Neuchâtel. Le style de maçonnerie du bâtiment, qui joignait la tour des prisons et ses constructions romaines [**Pl. V.**] prouvent, que le travail est de la même époque et de la même main que l'ancien cloître ou maison du chapitre [**Pl. XXI.**] C'est une imitation romaine de petits parallélogrammes de pierres jaunes, alignés, quelquesfois redressés ou penchés. L'augmentation de la population rendait insuffisante la petite église du 10^e siècle; des barons de l'empire ne pouvaient d'ailleurs se contenter d'avoir dans le lieu de leur principale résidence une simple chapelle avec un chapelain. Ils voulaient une église collégiale avec un chapitre de chanoines, ce qui était une marque suprême de la puissance.

Ulrich agrandit le temple de la reine Berthe en y ajoutant la nef et les bas côtés. Il construisit, attenant à l'église du côté du Nord, une maison pour le chapitre avec un cloître. Il dota un prévôt et six chanoines, dont la première mention dans les actes est de 1185. Ulrich prit part à la croisade de 1185, ou à celle de 1189 à 1190. On n'a pas d'acte de lui postérieur à 1191. Il fut enterré ainsi que Berthe, sa femme, au monastère de St. Jean de Cerlier, où étaient les tombeaux de la famille. (Voyez la déclaration du chanoine Jean de Cuene au cartulaire du chapitre de Neuchâtel.)

Le temple de la reine Berthe, devenu église collégiale de Notre-Dame, avait obtenu, par les constructions [**Pl. XXV a.**] du comte Ulrich de Neuchâtel, une étendue plus que doublée. Les

stales des six chanoines furent placées au chœur sous le dome et à droite du maître-autel. Après la chapelle St.-Jacques, existant déjà au Transept, on vit s'élever les autels de St.-George, de la Trinité et Ste.-Vierge, de St.-Etienne et St.-Claude, enfin de St.-Antoine dans une chapelle adossée aux murs du temple. A gauche du maître-autel, à la suite de l'autel des Trois-Rois au Transept, on fonda les chapelles de St.-Léonard, de Ste.-Marguerite, de Ste.-Marie-Madeleine, de Ste.-Catherine, et dans un édifice attenant au temple, mais en dehors de ses murs, la chapelle de St.-Grégoire. A l'extrémité occidentale de la nef et en face du chœur est la porte du temple à laquelle on pénètre du dehors par la grande porte [Pl. XXV a] du porche. Au-dessus du porche se trouve la tribune [Pl. XXX], dans laquelle on plaça l'orgue [Pl. XXVIII] en 1497. Cette tribune contenait un autel, consacré à St. Michel, et derrière l'autel une grande fenêtre ronde éclairait la partie occidentale du temple faisant face au maître-autel. Les vitraux, dont se composaient la fenêtre, représentaient la vierge. Au-dessous de son image l'aigle impériale, ayant à sa droite St. Michel, à sa gauche un autre saint. Les armoiries des douze anciens cantons formaient l'entourage de ces diverses figures. On pourrait inférer de cette circonstance, que les vitraux dataient de l'époque de l'occupation de Neuchâtel par la Confédération Suisse, dans les années de 1512 à 1529, ou bien, que les armoiries avaient été ajoutées aux anciens vitraux. Les chapiteaux de la nef et de la tribune [Pl. XXIX] ne laissent aucun doute qu'ils ne datent du 12^e siècle.

En dehors du porche, couvrant la grande porte de la face occidentale du temple, existe une chapelle, dédiée à St.-Guillaume, révéré à Neuchâtel depuis le 14^e siècle, époque où il avait été attaché à la maison du comte Rodolphe, et surveillé, à Paris, l'éducation de son fils le comte Louis. Cette chapelle avait été bâtie et dotée au 15^e siècle par Jean, comte de Fribourg et de Neuchâtel, et Marie de Châlons, sa femme.

Immédiatement à côté de la grande porte latérale à la face méridionale du temple, on a élevé une tour carrée de 87 pieds de hauteur. Le cartulaire des chanoines qui indique la dédicace de l'église comme église collégiale au 8 Novembre 1276 [Pl. XXI] [Pl. XXV a], peut faire supposer, que la tour date de cette époque; elle a trois étages éclairés par des ouvertures à décorations différentes; au-dessus de ces étages existe une galerie, dont la balustrade est formée par des rosaces sculptées et d'un très bon effet. La tour est terminée par une flèche exagone en pierres de taille qui, à une date récente, a été recouverte par une toiture en tôle. Sur le cordon, au-dessous de la galerie, on lit à chacune des quatre faces, la salutation angélique Ave Maria. Pour monter à la tour, on avait été obligé d'élever le chœur méridional, ainsi qu'on le remarque très facilement à la différence de couleur de la pierre de taille [Pl. XXI]; mais l'ancienne corniche avait été conservée et rétablie pour terminer la partie exhaussée.

La coupe [Pl. XXVI] longitudinale de l'église collégiale donne, plus que tout autre dessin, la preuve des deux époques de la construction. La forme des voûtes, celle des fenêtres portent dans la partie du chœur le style des constructions des 9^e et 10^e siècles, tandis que dans la nef on ne peut méconnaître celui du 12^e.

Cénotaphe des comtes de Neuchâtel, de Fribourg et de Hochberg.

A droite du maître-autel, au pied du chœur de l'église de la collégiale, existe un monument remarquable par sa forme extérieure et le nombre des statues qu'il renferme: c'est en quelque sorte un résumé de l'histoire ancienne de Neuchâtel. Nous allons entreprendre d'en donner une idée claire, et notre travail se trouve facilité par la restauration intelligente que la magistrature de la ville de Neuchâtel a fait faire de ce monument en l'année 1845. Tout Neuchâtelois qui prend quelque intérêt à l'histoire de sa patrie, ne jetera pas les yeux sur les statues que renferme ce monument, sans éprouver un sentiment de respect et de reconnaissance. Ces statues représentent en effet des hommes dont la famille d'abord imposée par la force, à une population vaincue, à une cité détruite, s'empressèrent de leur tendre une main secourable et de les relever de leur ruine. Respectant la liberté des habitants du bourg de Neuchâtel, ils adoptèrent leurs moeurs et par des conventions arrêtées en 1214, dans l'acte appelé la grande franchise, ils donnèrent des garanties de la liberté des personnes et de la sûreté des propriétés, qui ont été les véritables fondements de la prospérité publique des Neuchâtelois. Ces conventions, antérieures d'un an à la grande charte anglaise de 1215, reposaient sur les mêmes bases. C'étaient des libertés non seulement écrites, mais ayant de fortes institutions municipales pour les garder, les protéger et même les accroître. Elles ne tardèrent pas à s'étendre à toutes les parties, si diverses, du territoire Neuchâtelois et par un progrès lent, comme l'est tout ce qui doit être durable, fixèrent une population nombreuse sur la partie la plus aride du Jura, maintinrent un degré de prospérité et d'aisance, que des pays plus favorisés par leur situation et la richesse de leur sol n'ont pu atteindre.

Jusqu'à la fin du 12^e siècle, les comtes de Fenis habitérent leurs châteaux de Hasenburg, de Ostranges (Uchtoldingen), d'Arconcie (Ergenzach). Ulrich et sa femme Berthe de Grange furent les premiers qui établirent leur résidence permanente à Neuchâtel. Ils eurent trois fils: Rodolphe, mort avant son père, environ en 1190, Ulrich, comte de Nidau, de Strassberg et d'Arberg, et Berthold, évêque de Lausanne. Rodolphe, l'aîné des trois, eut un fils, nommé Berthold, qui séjourna à Neuchâtel et y mourut en 1260. Dans les actes où il paraît avec son oncle Ulrich, il est désigné sous le nom de Bertholdus Nepos. Ulrich avait abusé de sa qualité de tuteur et de sa puissance, pour enlever à son neveu la plus grande et la plus riche partie des domaines de la maison. Il ne lui laissa que ce qu'il ne pouvait, ou n'osait pas lui ôter, la baronie de l'empire à Neuchâtel. Berthold avait épousé Richensa de Froburg.

Berthold et Richensa furent enterrés dans l'église collégiale. Leur tombe fut recouverte d'un cénotaphe, sur lequel on plaça leurs deux statues couchées, selon l'usage du temps. Ce monument se composait d'un socle, sur lequel on avait sculpté cinq arceaux gothiques portant chacun une figurine dans son centre. Ces figurines représentaient non pas des saints, comme on l'a supposé, mais des employés et des commensaux de la maison, priant pour leurs maîtres. A droite, on voyait les armoiries de Berthold qui, dès la moitié du 13^e siècle, étaient un champ d'or à 3 pals de gueule chargés de 3 chevrons d'argent. A gauche l'aigle de sable en champ de gueule, armoiries de Froburg.

Le tombeau de Berthold et de Richensa subsista dans cet état pendant plus d'un siècle. En 1372, comme le prouve l'inscription*) gravée sur le cordon qui surmonte les arceaux à statuettes, le comte Louis de Neuchâtel, parvenu au terme d'une vie, dont les dernières années avaient été bien tristes et bien malheureuses, résolut d'élever un monument à la mémoire de ses ancêtres. Il était le dernier de sa famille et il voulait conserver le souvenir d'une maison qui, dans peu, devait être éteinte. Pour exécuter la volonté du comte Louis, on plaça l'un sur l'autre les deux longs côtés du tombeau de Berthold et de Richensa, et il présenta alors un double rang d'ogives et de statuettes, puis on releva les statues couchées sur le monument primitif [Pl. XXXIV], et on les plaça debout Berthold à droite, Richensa à gauche, en regard aux deux côtés de l'intérieur de la niche. Ces statues et la partie inférieure et ancienne du monument sont en pierre de molasse, d'un grain fin et de couleur bleuâtre, le travail est le même pour les figures, pour les détails du cénotaphe et pour les statues des petits anges, qui sont agenouillés près des coussins où reposent les têtes.

Pour compléter le monument, le comte Louis fit placer les quatre statues d'hommes qui occupent, deux à deux, les angles de la niche. Elles sont d'un travail très différent des deux premières et appartiennent évidemment à une époque plus récente. Ces quatre statues, ouvrage d'un même sculpteur, sont longues, outre mesure, efflanquées, maigres; la ceinture fort ornée et placée très bas. La figure III [Pl. XXXV] est celle d'Ulrich d'Arberg, oncle de Berthold, ayant au-dessous de lui la statue de sa femme Varenne de Nidau, qui supporte les écussons de l'ancien blason de Fenis, l'aigle d'or en champ de gueule et ceux de la maison de Nidau.

La figure IV [Pl. XXXVI] qui porte une petite gibecière, est celle de Rodolphe, frère d'Ulrich et père de Berthold. Il mourut dans une croisade, ou dans un pèlerinage. Au-dessous de lui est la statue de sa femme Varenne, comtesse de Kybourg-Bourgdorf, dont les armoiries sont au-dessus de sa tête, avec les écus de Neuchâtel et de Teck.

La figure X [Pl. XXXVII] en regard, est celle d'Amédée, comte de Neuchâtel, mort en 1286: elle ne porte ni armes, ni marque distinctive, elle est sous le N. 6. A côté est la statue de Rodolphe, fils d'Amédée et père du comte Louis, qui l'a fait rapprocher autant que possible du maître-autel sur lequel se portent ses regards. Il est armé d'une épée et d'un poignard.

Le fond de la niche est occupé par un groupe de quatre statues, dans lesquelles on reconnaît la main d'un autre artiste, mais un même genre de travail. Le sculpteur qui travaillait probablement à Neuchâtel, s'est servi de la pierre tendre, d'un jaune pâle, qu'on trouve près du village de Sauge. Il a imité pour la statue du comte Louis le style et le costume de la statue de Berthold plutôt que ceux des autres statues; la ceinture [Pl. XXXVIII] est la même. Sa cotte est ornée des armoiries de Neuchâtel, mais d'un seul pal à trois chevrons. Les 4 autres statues n'ont également qu'un pal, tandis que celle de Berthold en porte 3. Le comte Louis est placé entre ses deux femmes: il a à sa droite Jeanne de Montfaucon et à sa gauche Catherine de Neuchâtel en Bourgogne.

*) Ludovicus comes egregius, novcastrique domius hanc tumbam totamque machinam ob suorum memoriam fabrefecit anno MCCCLXXII obiit quinto mensis Junii anno domini mil. CCCLXX tertio.

Catharine, soeur du comte Louis, était morte avant son frère. La statue N. 12. [XXXVII] passe pour être la sienne, elle est faite par les mêmes ouvriers qui avaient travaillé au monument et elle se trouve placée à côté de celle de Jeanne de Montfaucon.

Après la mort du comte Louis, sa fille Isabelle, veuve de Rodolphe, dernier comte de Nidau, lui succéda. Morte sans enfants, elle laissa Neuchâtel à son neveu Conrad de Furstenberg, comte de Fribourg, auquel succéda en 1424 Jean, comte de Fribourg et de Neuchâtel, mort en 1457; l'un et l'autre furent enterrés dans le chœur de la collégiale, et comme il n'y avait pas de place dans le monument de la maison de Neuchâtel, leurs statues furent placées en dehors, celle de Conrad, avec des chiens à ses pieds, à droite du côté de la nef, N. 13; celle de Jean à gauche du côté du chœur, N. 14. Ces deux statues sont d'un meilleur style et d'un travail plus soigné que les anciennes. La dernière statue, élevée à la gauche de Jean de Fribourg est celle de Rodolphe, comte de Hochberg, qui lui avait succédé en 1457. Rodolphe mourut en 1487 au château de Röthelin, où il est enterré, mais on envoya à Neuchâtel sa tête ou son visage sculpté en marbre, et elle fut appliquée sur la statue (N. 15) encore à la gauche de la statue de Jean de Fribourg. Le monument est surmonté d'un écu écartelé aux armes de Hochberg et de Neuchâtel et l'on découvre encore sous d'épaisses couches de badigeonnage des écus de maisons alliées à celle de Neuchâtel, comme Châlon, Savoie, Montfaucon. En terminant, nous ferons observer que Louis de Neuchâtel, et déjà ses prédécesseurs, ayant adopté dans leurs armoiries un seul pal chargé de trois chevrons, tandis que Berthold de Neuchâtel portait un écu à trois pals, chacun chargé aussi de trois chevrons, lors de l'érection du monument en 1372, on effaça deux des pals à tous les écus de Berthold. Les traces en sont cependant encore visibles. Les statuettes des commensaux et des serviteurs de la maison, prises par les réformateurs pour des images de saints, furent mutilées, il n'en est pas resté une tête entière.

Derrière le monument, quelques marches d'escaliers pratiquées dans le mur septentrional du temple; descendant dans un caveau extérieur appelé chapelle des Osselets [Pl. XXIV]. On n'a jamais pénétré dans un petit espace muré de ce local. Il est attenant au mur du temple et on y entrait depuis le cloître, où l'on voit encore une porte murée.

Après avoir fondé et doté un prévôt et six chanoines et converti l'église de Notre-Dame de Neuchâtel en église collégiale, le comte Ulrich et sa femme Berthe de Grange construisirent un bâtiment pour loger le chapitre. L'acte le plus ancien qui fasse mention de cette fondation, est de 1185. Le logement des chanoines était attenant à la partie orientale et septentrionale de l'église et communiquait avec le chœur par une porte ouverte [Pl. XXV a] et des degrés aboutissant à la chapelle St.-Nicolas. De cette chapelle on parvenait d'abord dans le revestiaire [Pl. XLII] du chapitre plus élevé de plusieurs marches que le sol de la chapelle et se trouvant au-dessus de la chapelle des Osselets. Du revestiaire on descendait à la cuisine et au refectoire prenant jour au Nord sur la vallée de l'Ecluse, les dortoirs étaient au-dessus de la cuisine et du refectoire. Une cour spacieuse séparait les bâtiments des chanoines des murs du château.

Le cloître attenant au mur septentrional du temple, consistait en galeries en bois, dont deux communiquaient aux 2 portes latérales de la façade Nord du temple. La troisième, élevée sur l'es-

carpement du rocher, fermait le cloître en face de l'église. L'incendie de 1450 détruisit ce cloître, mais la libéralité de Jean de Fribourg le rétablit [Pl. LXIII] en pierres et avec une élégance d'architecture [Pl. XLIV] qui fait regretter que toutes ces jolies colonnes soient maintenant cachées et noyées dans des magasins obscurs ou d'autres constructions modernes.

A l'occident, le cloître était borné par une cour servant d'entrée à la cave du chapitre. Puis on trouvait l'habitation du prévôt et son jardin touchant au donjon supérieur. Lorsque le comte Louis eut établi sa résidence à côté de la collégiale, il s'empara de tous les bâtiments du chapitre et logea le prévôt dans l'ancien château des comtes, près la tour des prisons et les 12 chanoines, car leur nombre avait été doublé, dans les maisons qui furent achetées ou construites sur la terrasse inférieure servant aussi à cette époque de cimetière. Dans le jardin du prévôt Philippe, fils de Rodolphe de Hochberg, fit bâtir en 1497 une maison pour y loger un maître chantre et six enfants de choeur, afin d'assurer le service religieux de la collégiale.

Le chapitre des chanoines avait pour armoiries l'agneau pascal; un grand nombre de sceaux existent, à dates différentes, qui portent tous cet emblème. Un des plus anciens, celui qui est appendu à l'acte des franchises de la ville de Neuchâtel, de 1214, est figuré pl. 46 N. 10. Plusieurs écussons d'armoiries de familles existent dans la collégiale pl. 46 N. 3, 4, 8 et l'on trouve assez fréquemment, comme clefs de voûte, le monogramme I. H. S. Jesus Hominum Salvator figuré de diverses manières N. 7, 9, 17, 18. pl. 46. La planche représente avec plusieurs sceaux du chapitre des 13^e 14^e et 15^e siècles, deux sceaux de la reine Berthe de Bourgogne, le plus grand est celui qui est appendu à l'acte de fondation du prieuré de Payerne de l'an 960.

Le château de Neuchâtel.

On supposait depuis long-temps que les rois de Bourgogne avaient eu à Neuchâtel une demeure plus convenable à leur rang que les bâtiments joignant la tour des prisons. La porte et la fenêtre fort décorées, qui se rencontraient dans une cave du château actuel, désignaient jusqu'à un certain point cette demeure royale, mais aucun acte n'en prouvait l'existence. La preuve a été acquise par un acte que M. Matile a découvert aux archives de Chambéri, acte que nous croyons devoir transcrire ici, parce qu'il est peu connu et qu'il jette du jour sur la question du château de Neuchâtel et sur plusieurs localités des environs.

Traduction de l'acte écrit en latin.

Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Rodolphe, par la grâce de Dieu roi. Qu'il soit connu de tous, nés et à naître, que mu par mon amour conjugal et éclairé par l'avis des principaux de mon royaume, je donne à ma très chère épouse Irmengarde la ville d'Aix, siège royal, avec les colons de la dite ville, qui est notre propriété, comme ils l'habitent et comme ils en cultivent les terres, et je lui donne Anneci (Annecy), mon fief, réuni à mon domaine, avec ses appartenances et ses serviteurs et ses servantes; et je lui donne l'abbaye du Mont-Joux de St.-Pierre en

entier; et je lui donne mon fief de Ridda avec ses appartenances; et je lui donne le château royal de Font avec ses dépendances et la même part à la ville d'Ivonant qu'on reconnaîtra qu'Henri y possède, avec ses serviteurs, ses servantes et toutes ses dépendances; et je lui donne Neuchâtel siège très royal, avec ses serviteurs, ses servantes et toutes ses dépendances; et je lui donne Auvernier avec ses serviteurs, ses servantes et toutes ses dépendances; et je lui donne Arins (St.-Blaise) avec tout ce qui en dépend et ses serviteurs et ses servantes. Elle aura donc pour toutes les choses ci-devant nommées, le pouvoir de les posséder, de les donner, de les vendre, comme il lui plaira de faire. Et afin qu'on ajoute foi à la présente donation, nous l'avons confirmée par notre signature et avons ordonné de la sceller de notre sceau.

Signature du très dieux seigneur Rodolphe.

Reconnu par Paldolfus, chancelier.

Donné le VIII des kalendes de mai, le XVII de la lune, l'ande l'incarnation du seigneur MXI du règne du roi Rodolphe notre seigneur XVIII.

La résidence royale du 10^e siècle occupait la partie méridionale du château actuel et par conséquent elle était bâtie au bord du rocher qui dominait le bourg [Pl. XLVII]. On y arrivait par la terrasse inférieure au-dessous du temple; à l'extrémité orientale de cette terrasse se présentait la grande porte extérieure. Un escalier fort étroit conduisait au parloir, d'où l'on entrait dans une salle éclairée par les deux fenêtres prenant jour au midi et percées à l'étage. Au-dessous règne tout autour du bâtiment un cordon d'un travail très recherché. A l'occident de la salle s'ouvrail une fenêtre beaucoup plus large que celle du midi. Cette grande fenêtre [Pl. LI] est terminée par un plein cintre que supportent deux colonnes torses, et dans lequel on a sculpté la figure de deux chiens dont les têtes sont réunies par un même collier. Joignant la fenêtre du côté de midi est une figure humaine en habit monacal. Une figure semblable est encore placée entre la fenêtre et l'angle méridional et occidental de l'édifice. L'angle est formé par deux colonnettes superposées, le chapiteau de l'inférieure est un aigle du même style qu'on en voit au chapiteau d'une colonne de l'ancienne partie de l'église de Notre-Dame. Deux carrés portant des losanges, unis par un pal, sont encore sculptés sur la face de ce mur.

Dans la salle basse [Pl. XLIX], à niveau du sol, se trouvent encore les deux colonnes qui soutenaient le chambranle d'une cheminée placée dans l'angle de l'appartement. Ces colonnes sont du même style et du même travail soigné que la porte extérieure. Les deux fenêtres de cette salle sont au midi beaucoup plus petites que celles de l'étage supérieur, comme on le voit pl. XVIII. La salle basse avait une niche et plusieurs enfoncements indiquant des armoires: elle communiquait par une porte à une galerie souterraine, éclairée par 3 petites fenêtres, qu'on voit dans les fondements de la façade méridionale [Pl. LVIII] du château. La galerie aboutissait à la tour, formant l'angle oriental et méridional de l'édifice, tour qui a pu servir de prison et à laquelle on a conservé le nom de tour des Oubliettes.

Au fond du parloir qui précédait la salle à l'étage existe un escalier à vis fort étroit, mais qui monte jusqu'à la partie la plus élevée du château: il conduisait à des appartements supérieurs

et on peut voir encore dans la cour intérieure des autres constructions qui ne laissent pas de doute sur l'existence d'autres dépendances du château bourguignon. Telles sont entr'autres une galerie souterraine; elle est formée de plusieurs arcades, ouvrant sur la cour et conduit au premier étage de la tour des Oubliettes. Le portique qui à l'orient termine cette cour intérieure et où l'on voit deux larges fenêtres, a fait partie d'autres et plus anciennes constructions.

Tels sont les restes encore existant de la Regalissima Sedes, mentionnée dans l'acte du roi Rodolphe III de 1011. Après l'occupation de Neuchâtel par l'empereur Conrad, en 1034, ce château et ses dépendances devinrent propriété impériale, aussi voit-on les nouveaux seigneurs de Neuchâtel, continuer à habiter la tour des prisons et les bâtiments qui y étaient annexés tant au nord qu'au midi. Même lorsque Ulrich, et ensuite Berthold, eurent établi leur résidence permanente à Neuchâtel, ils ne songèrent pas à occuper la demeure impériale et ils restèrent modestement dans le triste manoir qu'avant eux avait très probablement habité le vassal des rois de Bourgogne, chargé de la garde et de la défense de la porte occidentale du bourg de Neuchâtel. Mais lorsque les troubles de l'empire eurent relâché les liens qui unissaient les vassaux à leur chefs, lorsqu'on fut revenu de la terreur que l'expédition de Rodolphe de Habsbourg avait inspirée, les idées d'indépendance reprurent toute leur force. Si les seigneurs ne disposaient pas des biens de l'empire comme de leur propriété, ils en usaient comme d'un bien vacant, sauf à le rendre, si la force des circonstances les y contraignait.

Ce fut le comte Louis de Neuchâtel, qui au milieu du 14^e siècle prit la résolution de transporter son manoir au sommet de la colline et au-dessus de l'antique Sedes royal. Ses séjours et ses guerres en France et en Italie avaient agrandi ses idées et devaient lui faire trouver fort triste son étroite et sombre demeure. Il fit subir au château une complète transformation, dont nous chercherons à donner une idée.

Le nouveau château fut construit au sommet même de la colline dont il occupa l'espace resté vacant sur l'escarpement au nord, depuis les bâtiments du chapitre jusqu'à l'escarpement oriental dominant les rues basses du bourg le long du Seyon. Au corps de logis principal se joignaient, en forme d'ailes, à l'occident la chapelle du château qui touchait au chapitre. A l'orient des appartements construits et joignant des tours qui probablement avaient fait partie de l'enceinte de l'ancien château bourguignon, l'espace compris entre le corps de logis et ses ailes formait alors, comme il le forme encore aujourd'hui, la grande cour du château. Entre l'extrémité sud de la chapelle et l'angle nord du château bourguignon, vis-à-vis du choeur de la Collégiale, était la grande porte d'entrée de la cour.

A chacune des extrémités du corps [Pl. LII] de logis principal, fut élevé une tour. Celle à l'orient était l'entrée d'honneur. Au-dessus de sa porte on voyait en relief la légende chrétienne de Jesus hominum salvator. Les 7 fenêtres étaient d'architecture variée, la 3^e surmontée de l'écu de Neuchâtel. La tour à l'angle occidental est exagone, à 6 fenêtres éclairant un escalier en limacon, qui conduisait à la chapelle et dégageait les appartements de cette partie du château.

A côté de cette tour exagone est la porte de la cuisine du château du comte Louis: elle a subi peu de changements [Pl. LIII] depuis le 14^e siècle. Une immense cheminée et des fours

occupent toute sa face orientale. Trois fenêtres élevées donnant sur la cour, l'éclairent. (V. la pl. LII.) Sur le mur en face de la grande cheminée était une seconde cheminée [Pl. LIV] plus petite, espèce de chauffe panse destiné aux nombreux domestiques qui faisaient de la cuisine leur séjour habituel. Sous cette pièce existe une vaste citerne, maintenue toujours pleine par l'eau de la fontaine placé en dehors du mur. Par la capacité de cette citerne le château peut être alimenté d'eau pendant plusieurs mois, et depuis l'époque de sa construction (1350) elle n'a jamais eu besoin d'être réparée. A l'occident de la cuisine existe un grand cellier et une cave qui en étaient les dépendances nécessaires et dont l'entrée est au bas de la tour exagone.

Du côté de l'orient, à côté de la cuisine, le comte Louis avait fait construire un appartement à voûte très forte: il est éclairé sur la cour par une large fenêtre garnie d'un grillage de forts barreaux de fer. On ne pouvait pénétrer dans ce local, servant d'archives et de trésor, que par la salle des chevaliers, où une porte en fer y conduisait. La porte au-dessous de la fenêtre grillée (v. pl. LII) n'a été établie qu'à une date très récente. Ce local sert encore de dépôt aux anciens actes et documents des archives de l'état.

Le reste du grand corps de logis était occupé au rez-de-chaussée [Pl. LV] par la grande salle des chevaliers, où l'on pénétrait par une porte correspondante à la porte d'entrée de la tour d'honneur et au bas de l'escalier qui montait aux appartements de l'étage, et par une autre porte ouvrant directement sur la cour. Au fond de la salle, adossée au mur des archives et à côté de la porte qui y conduit, s'élevait une grande et belle cheminée ornée de quatre colonnes. La salle était éclairée par une grande fenêtre donnant sur la cour et par deux autres ouvertes au levant à l'extrémité opposée de la cheminée et donnant la vue des parties du bourg situées le long des deux rives du Seyon, ou s'élevant au-dessus de sa rive gauche.

L'escalier de la tour hexagone à l'angle nord et ouest du château conduisait d'abord à la chapelle, dont la fenêtre [Pl. LVI] est tout ce qui reste de la construction du comte Louis, le bâtiment, à gauche en entrant dans la cour du château a été converti en logement pour le concierge et les restes de la chapelle ne portent plus de traces que celles des Orléans Longueville qui l'avaient fait restaurer, postérieurement à la réformation, pour l'usage des Catholiques habitant le château.

Parvenus par le même escalier à l'étage du grand corps de logis, on trouvait à gauche les chambres occupées par le chanoine clerc du comte, soignant les écritures de la maison. A côté de ces chambres était un dépôt voûté qui jusqu'à nos jours a servi d'archives pour la chancellerie. A droite étaient des appartements que l'on présume avoir été occupés par les femmes.

L'escalier de la tour d'honneur à l'angle oriental conduisait également à un étage composé de chambres éclairées sur la cour, et d'autres, à l'orient, sur les rues basses du bourg.

Le comte Louis de Neuchâtel occupa ainsi son château jusqu'à sa mort en 1373. Après lui sa fille Isabelle, veuve de Rodolphe, dernier comte de Nidau, l'habita également et y mourut en 1395. Elle était née du premier mariage du comte Louis avec Jeanne de Montfaucon, et elle institua pour son héritier Conrad de Furstenberg comte de Fribourg, son neveu, fils de Varenne, sa soeur utérine, née du second mariage du comte Louis avec Catherine de Neuchâtel en Bour-

gogne. Conrad vécut dans ce même château et y mourut en 1424, laissant pour successeur Jean de Fribourg, son fils, pendant la vie duquel un changement total survint dans l'édifice que nous décrivons.

En 1450 un incendie éclaté dans le bas de la ville et propagé par un vent violent, réduisit en cendres toutes les maisons à l'exception de treize. La partie du château du côté du midi et de l'orient ainsi que la tour du temple, les maisons des chanoines et le cloître, construit en bois, devinrent la proie des flammes. Jean de Fribourg fit rebâtir le château au midi de la cour [Pl. LVII] et conserva pour les usages communs la partie au nord, occupée par le comte Louis. Tout le grand corps de bâtiment où se trouvent la grande salle des états et les appartements logeables, sont de cette reconstruction de Jean de Fribourg. Il rebâtit aussi, comme nous l'avons déjà dit, le cloître et les habitations des chanoines.

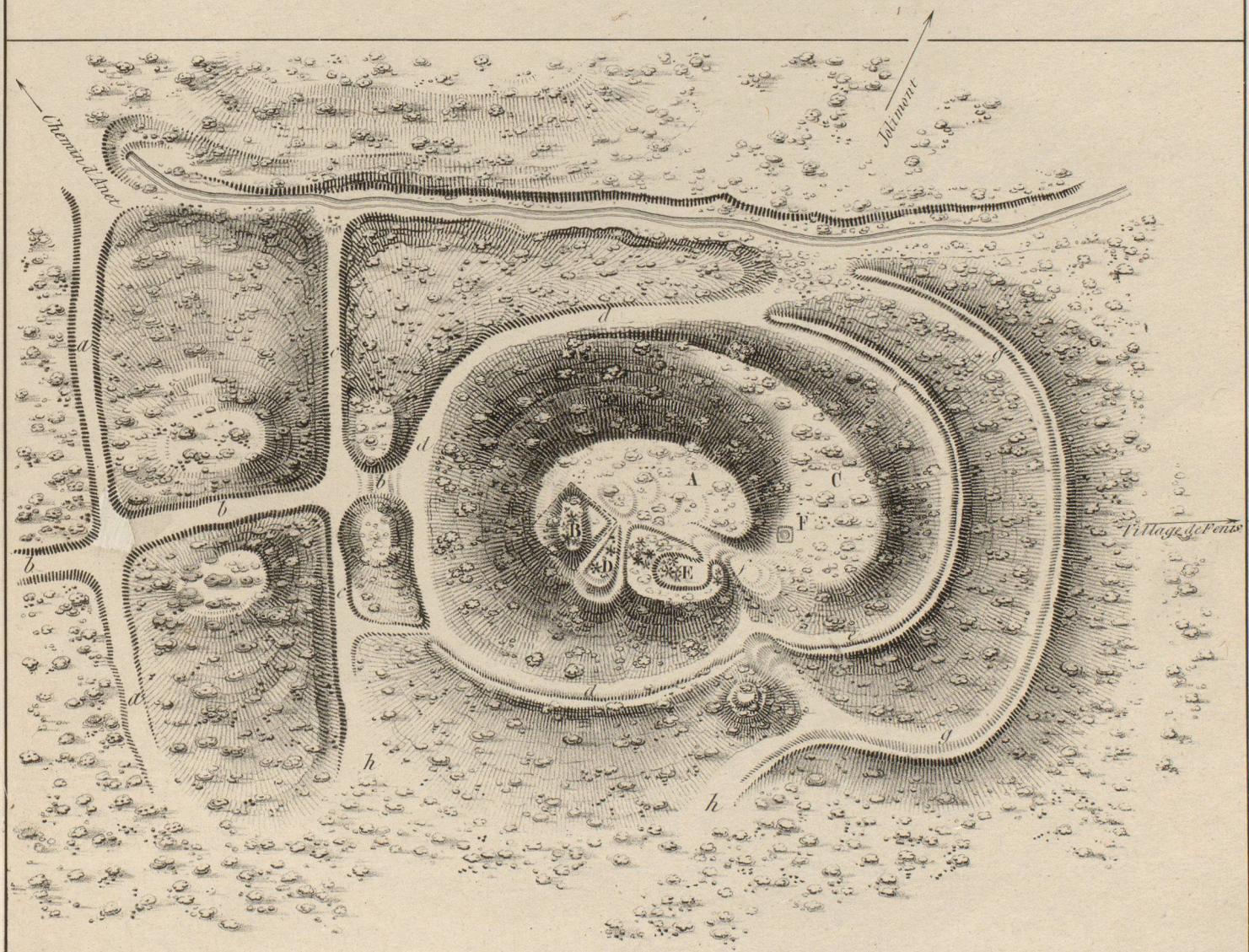
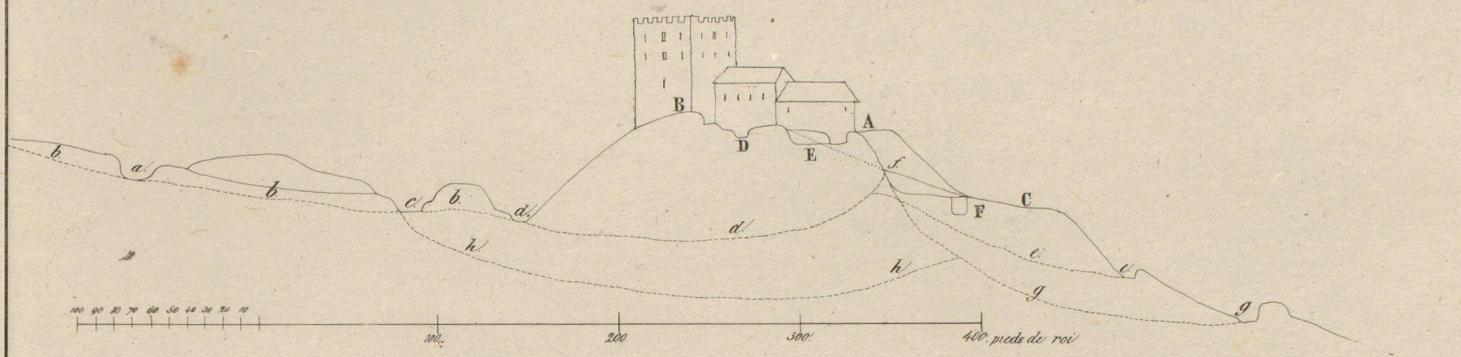
Après Jean de Fribourg, mort sans enfants, en 1457, Rodolphe comte de Hochberg, lui succéda. On attribue à Rodolphe l'exhaussement du château bourguignon [Pl. LVIII], élevé par lui de deux étages en forme de tour. Il occupait le premier, éclairé par deux grandes fenêtres du côté du lac et communiquant par une galerie en bois avec la tour des Oubliettes, où il avait aussi un appartement. Ce fut encore Rodolphe de Hochberg qui fit construire la grande porte [Pl. LIX] d'entrée du château, en achevant les deux tours entre lesquels elle est placée et le bâtiment qui la surmonte. L'écu de ses armes, d'Hochberg écartelé de Neuchâtel, était au-dessus de la grande porte; au-dessous de l'écu on lisait en caractères gothiques: Anno Domini MCCCCLXXXII.

Philippe de Hochberg parvenu au gouvernement, après la mort du comte Rodolphe son père, décédé en 1487, séjourna peu à Neuchâtel. Il avait eu de Marie de Savoie, sa femme, une fille unique, Jeanne de Hochberg, dont le mariage avec Louis d'Orléans, duc de Longueville, fit passer le comté de Neuchâtel à cette famille de Princes français. Aucune construction extérieure ne rappelle le comte Philippe de Hochberg, mort gouverneur de Provence en 1503. Mais il paraît assez constant que Marie de Savoie, sa veuve, fit un assez long séjour à Neuchâtel avec sa fille Jeanne qui en était la souveraine. Des indices presque certains, font reconnaître la salle où elle donnait ses audiences dans la cuisine actuelle [Pl. LX] du château. Cette pièce, par les sculptures soignées qui décorent le plafond et la corniche, les colonnes élégantes de sa cheminée, ne peut avoir été destinée à l'usage qu'on en fait aujourd'hui. Une circonstance assez remarquable, c'est que la table servant maintenant au travail de la cuisine s'adapte parfaitement au trumeau entre les deux fenêtres, place pour laquelle elle paraît avoir été faite, et que certainement une table aussi élégante et d'un travail aussi achevé, n'aurait jamais été choisie pour être placée comme elle l'est, au milieu d'une cuisine et y être à la disposition des marmitons. Cette cuisine est au midi; ses fenêtres donnent sur la cour intérieure du château bourguignon.

La dernière réparation importante faite à l'extérieur du château, date de 1520. Nicolas Halter, bailli pendant l'occupation de Neuchâtel, fit reconstruire en pierres de taille, reposant sur des corbeaux, la galerie en bois qui, depuis le comte Rodolphe de Hochberg, unissait la tour du château bourguignon à la tour des Oubliettes. Six grandes fenêtres éclairèrent cette galerie en plein midi. Au-dessous de ces fenêtres on distingue encore les armoiries des 12 anciens cantons. Dans

une niche entre la seconde et la troisième fenêtre était l'image d'un saint, très probablement celle de St.-Nicolas.

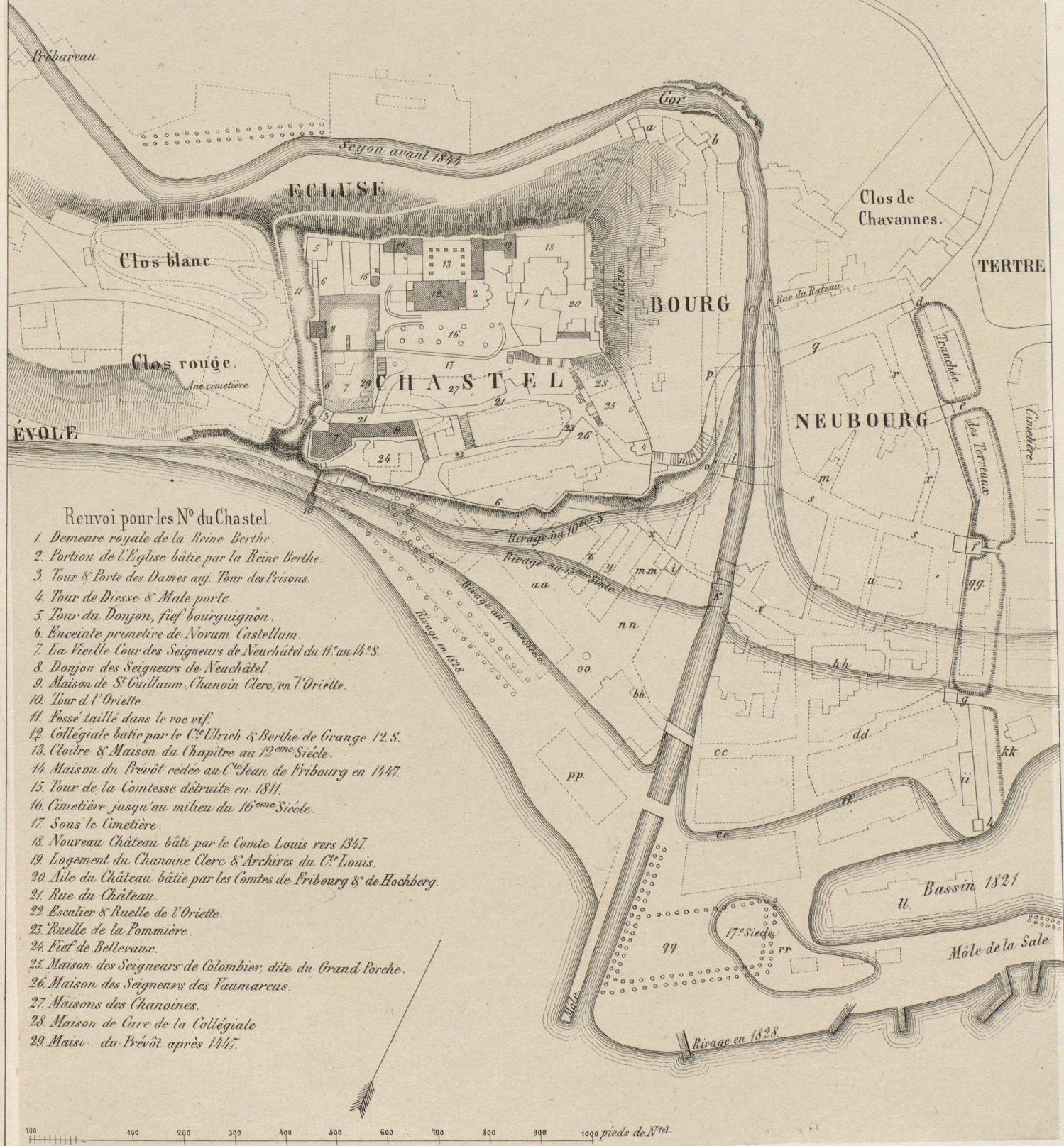
Ce qui est plus ancien que tous ces édifices et ce qui durera plus qu'eux, c'est la situation avantageuse du château de Neuchâtel et la vue admirable dont on jouit de ses fenêtres. A ses pieds on a la ville qui d'un pauvre bourg de pêcheurs et de vigneron est devenue une cité opulente où beaucoup d'édifices publics et particuliers surpassent grandement l'ancien manoir de ses seigneurs. Le lac se présente ensuite dans tout sa longueur de 7 à 8 lieues et avec sa largeur de $1\frac{1}{2}$ à 2 lieues. De l'autre côté du lac on voit de nombreuses villes et villages dépendants des cantons de Berne, de Fribourg et de Vaud. L'horizon est borné par la chaîne des montagnes du Stockhorn au Moleson et les riches pâturages de la Gruyère, au-dessus de cette première chaîne paraissent les sommets toujours blancs des hautes Alpes, dont l'œil étonné reconnaît les sommités depuis le Righi jusqu'au Montblanc.



PARCS DU MILIEU

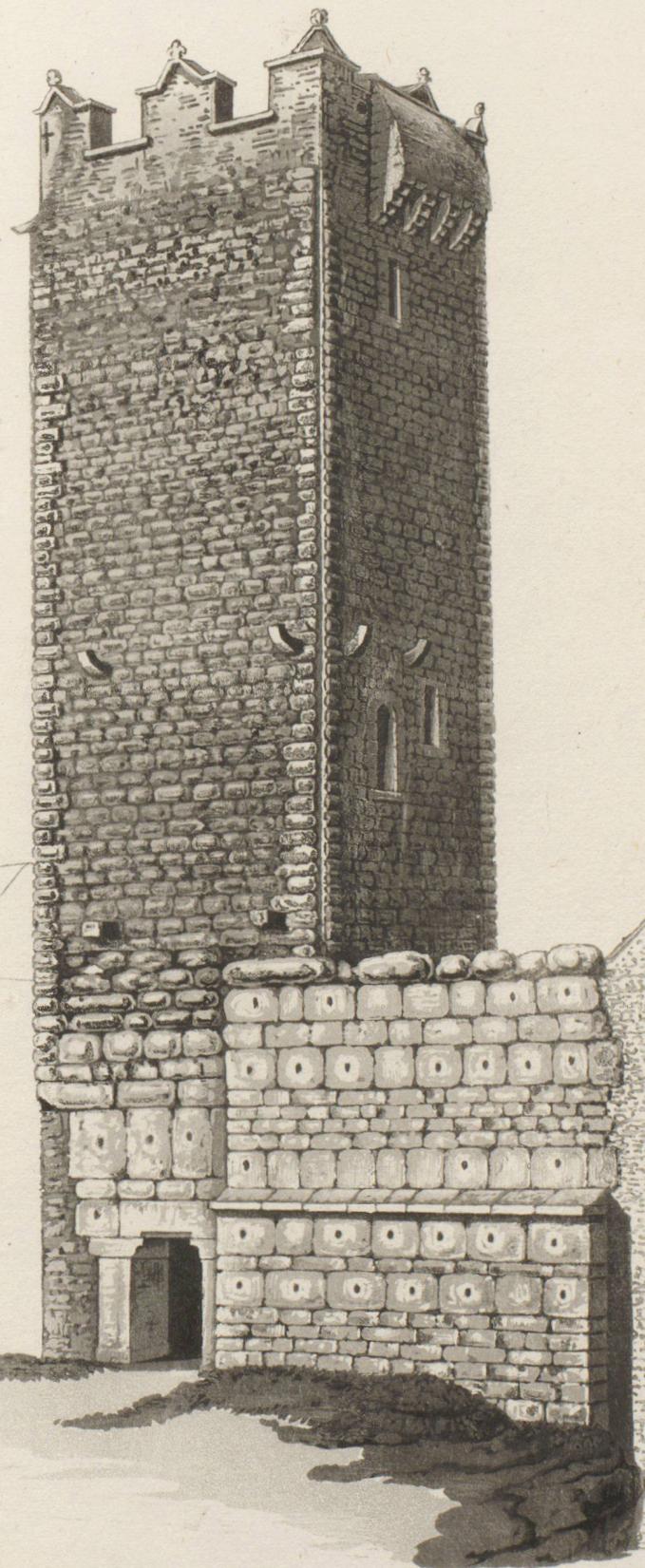
*Via détra au chemin des Parcs.**Chemin de Comba Barel**Chemin du Val de Ruz**Via détra.*

PARCS DESSOUS.



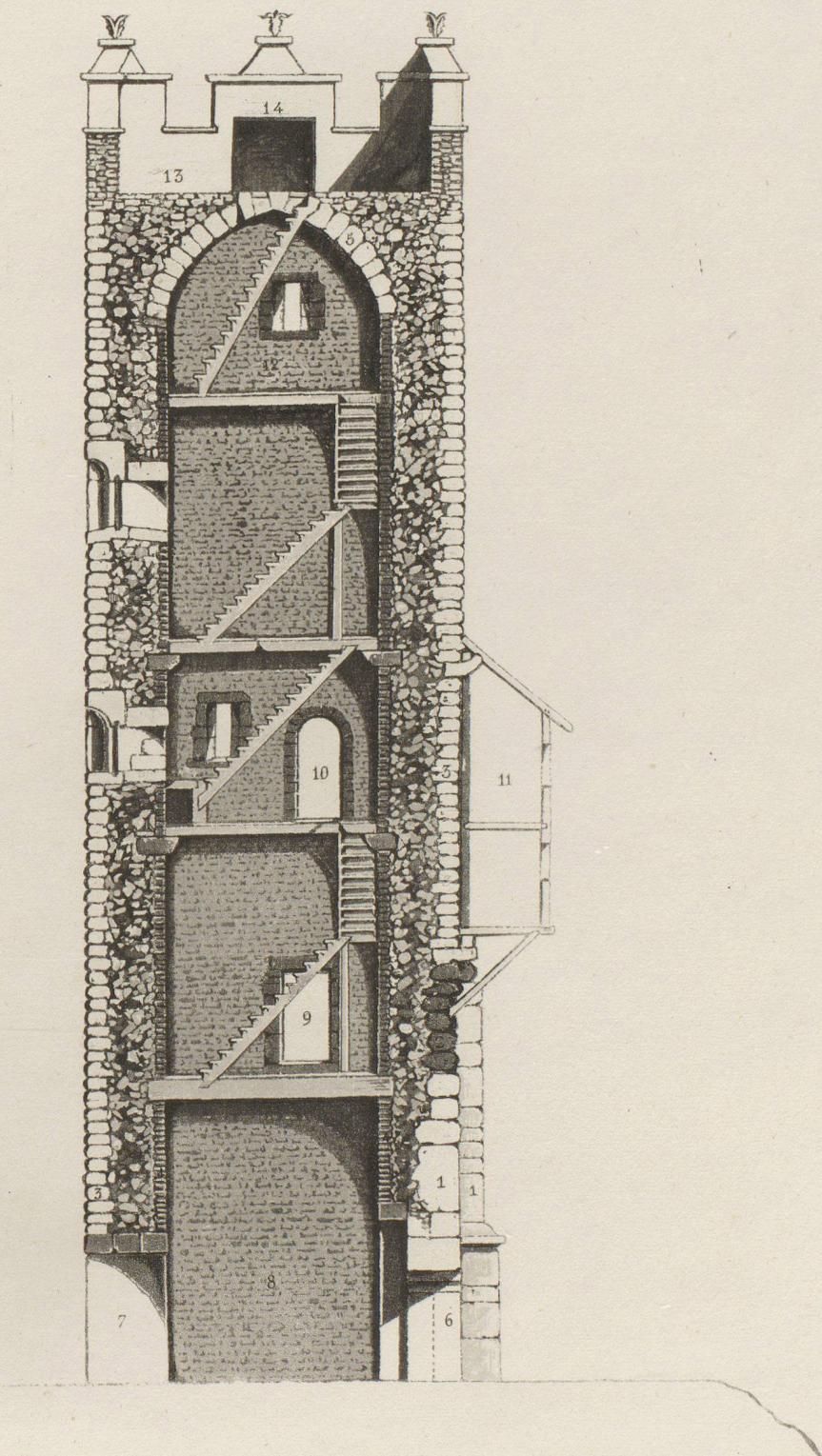


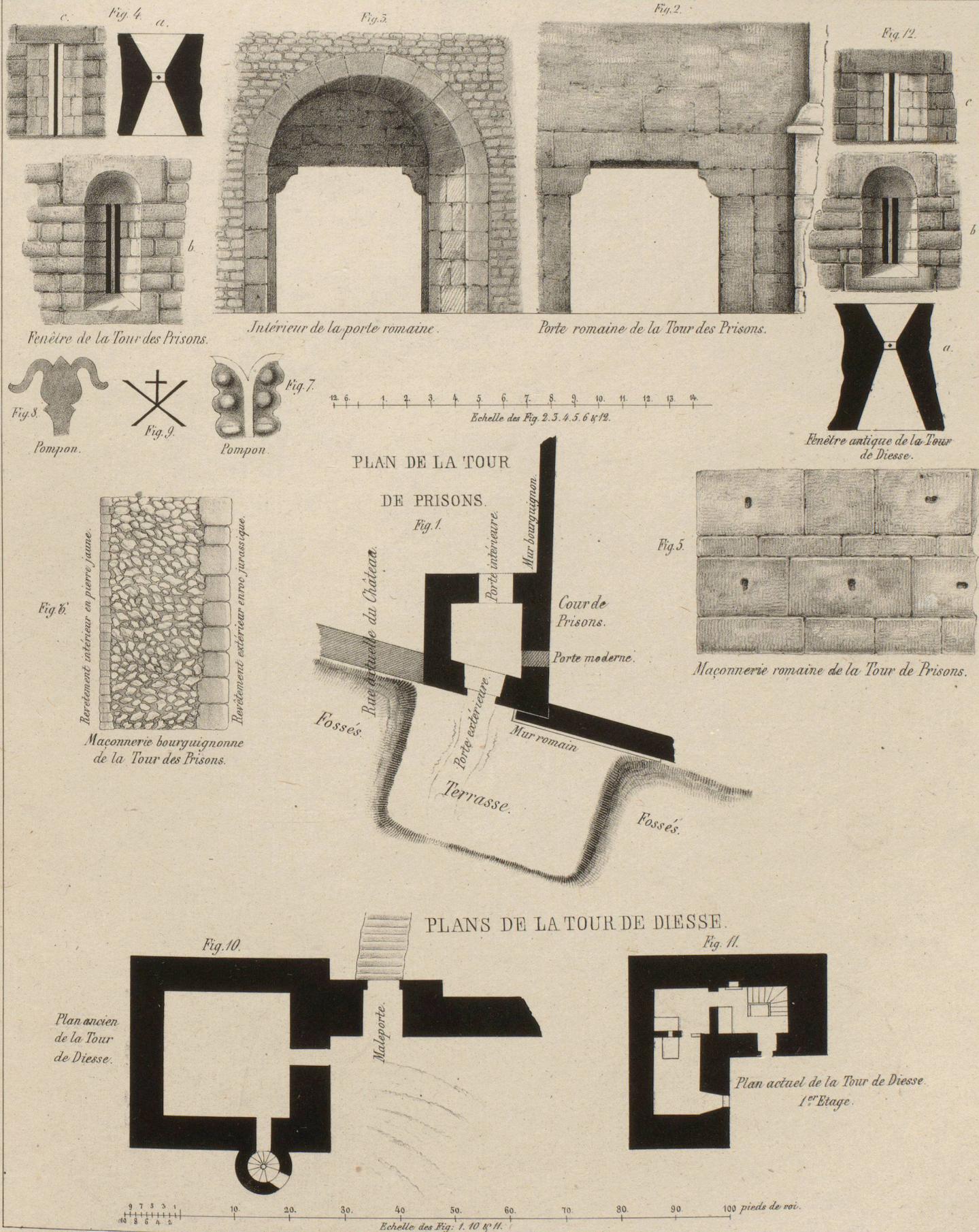


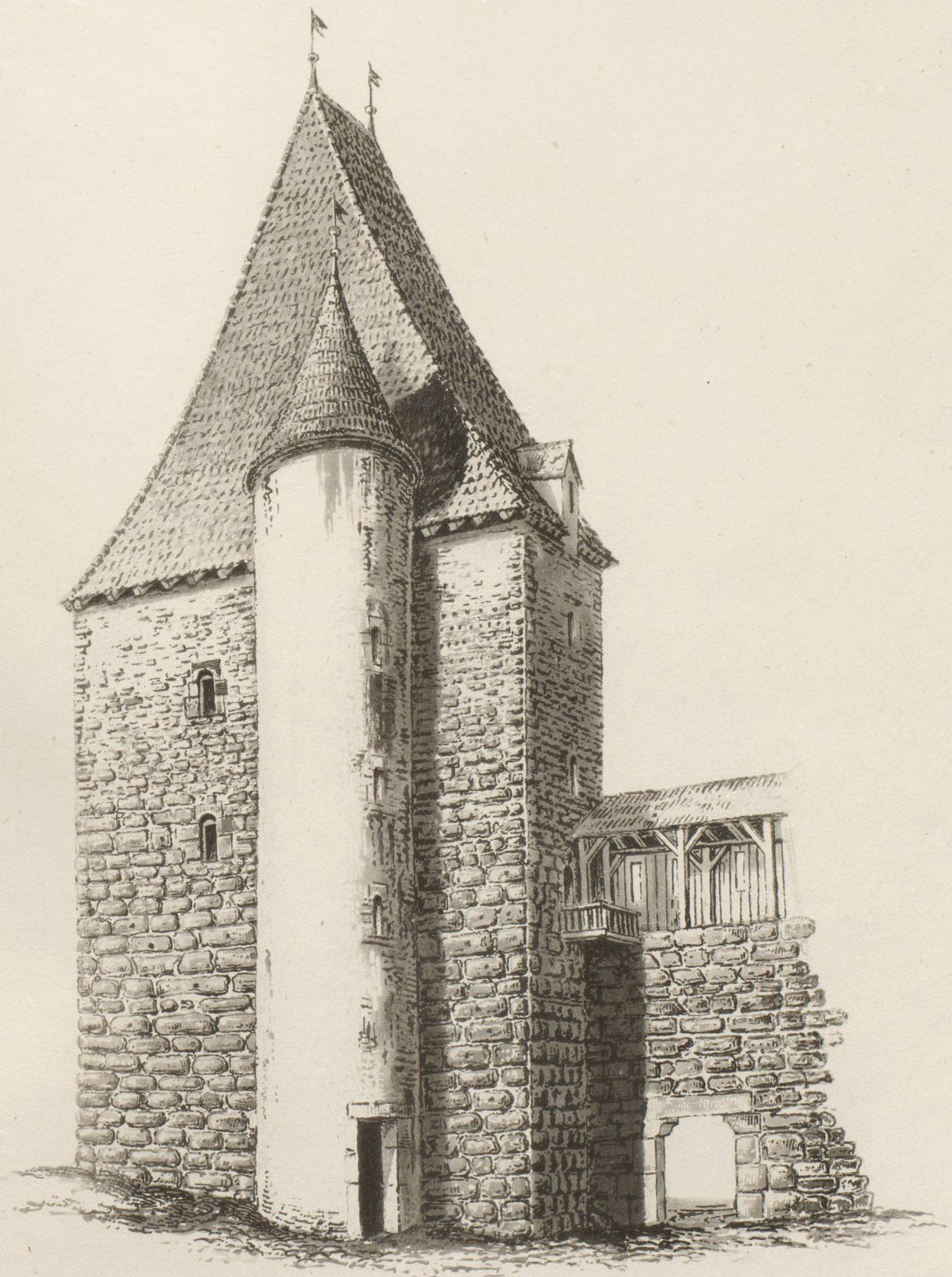


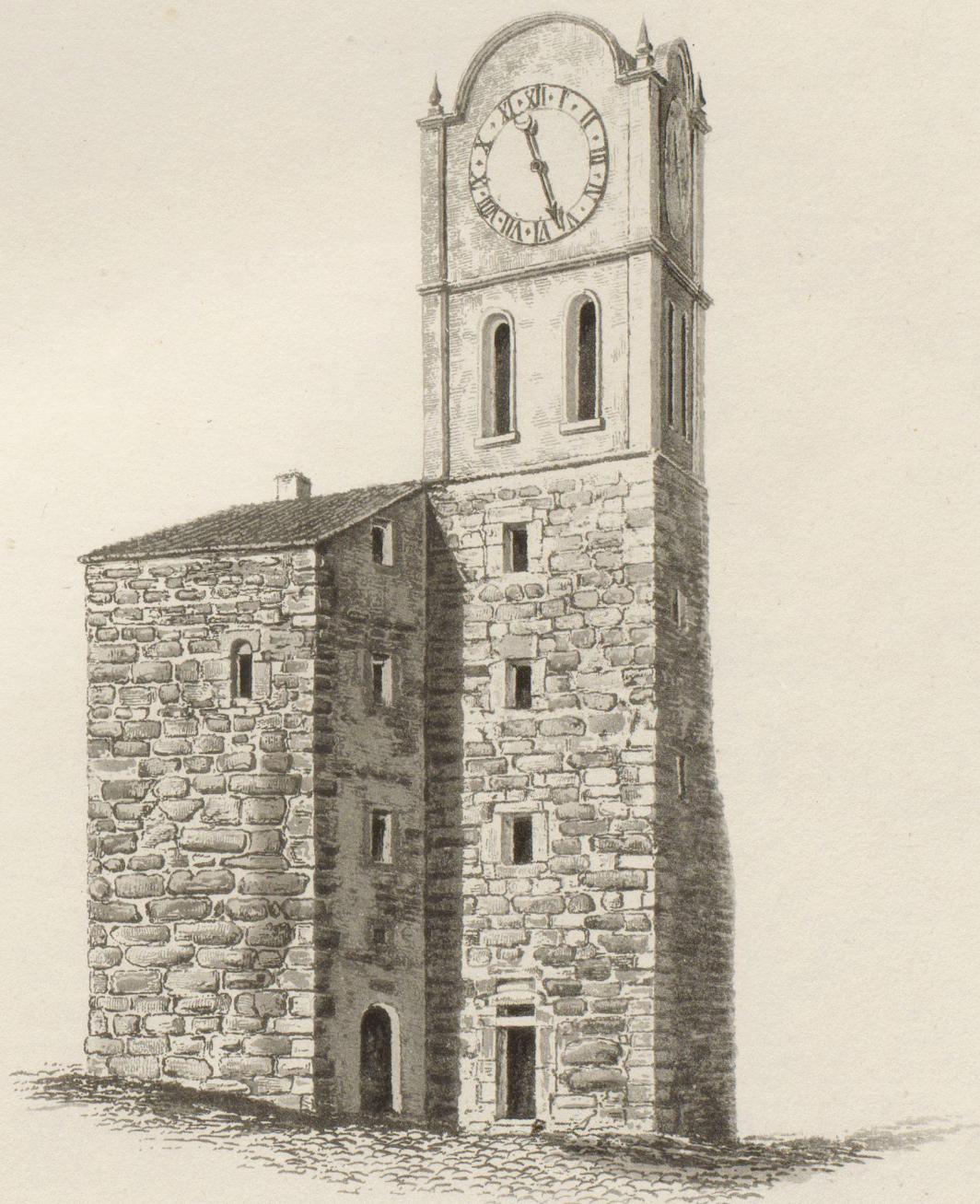
Porte du Château av. 1769.

Porte du Château au X^e S.Château des Comtes au XII^e S.*gravé par A. Poret.*









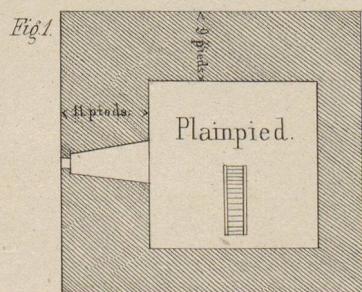
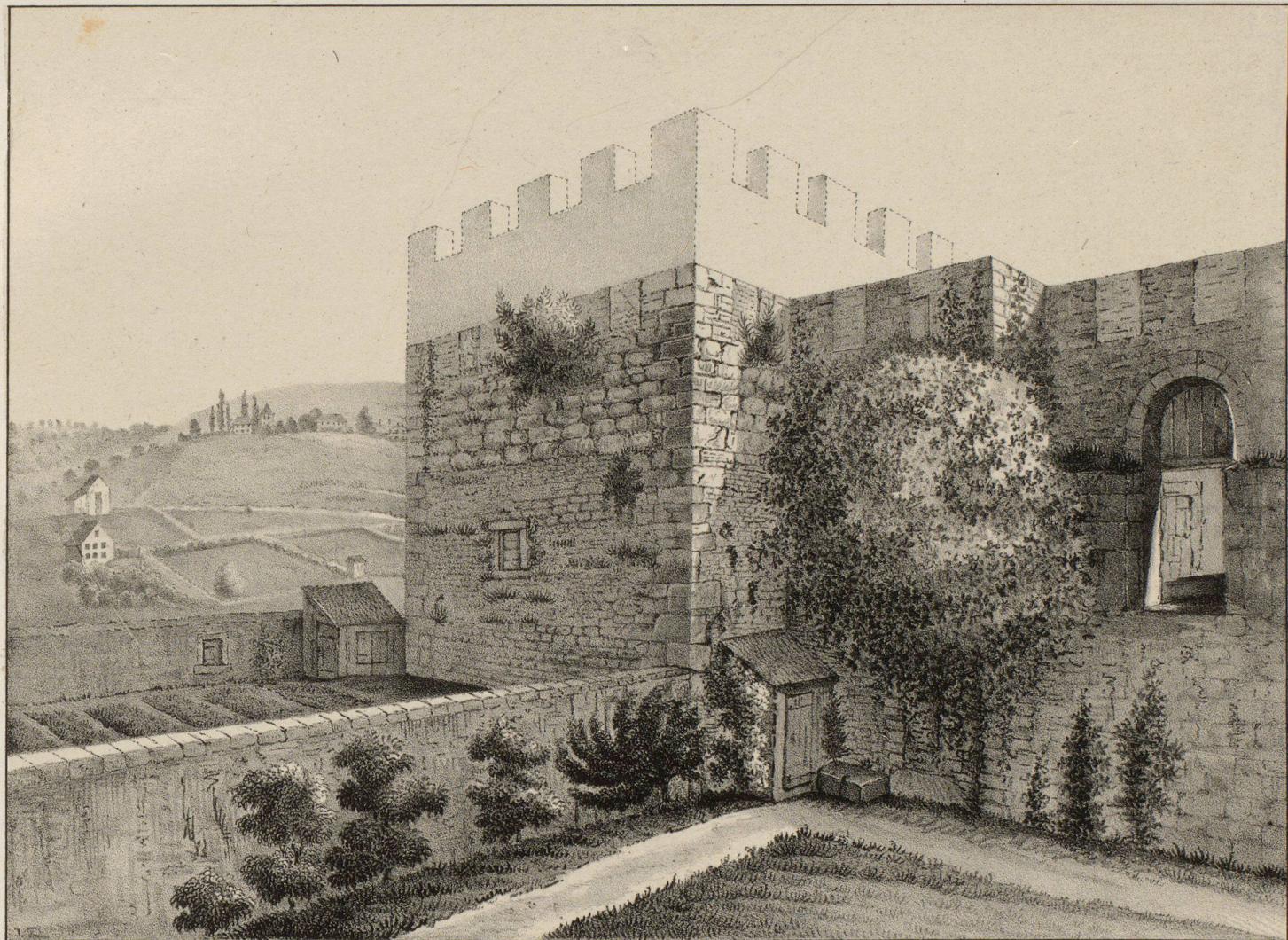


Fig. 2.

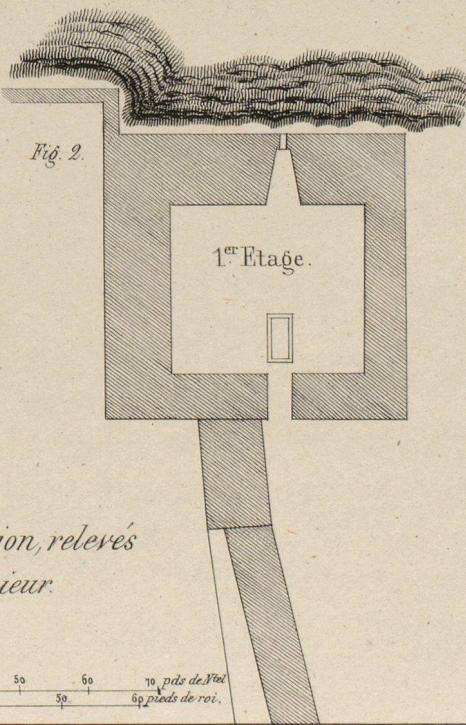
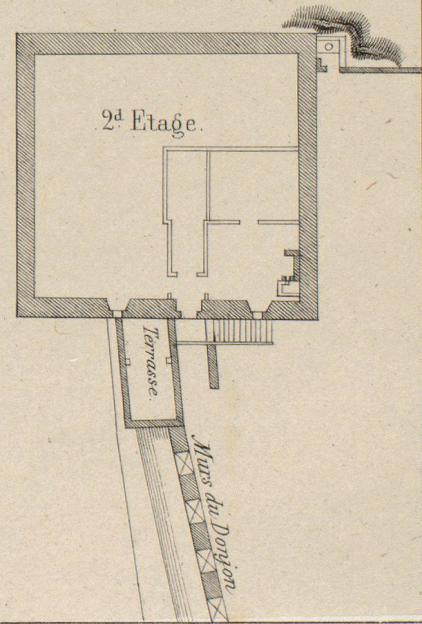
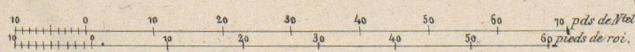
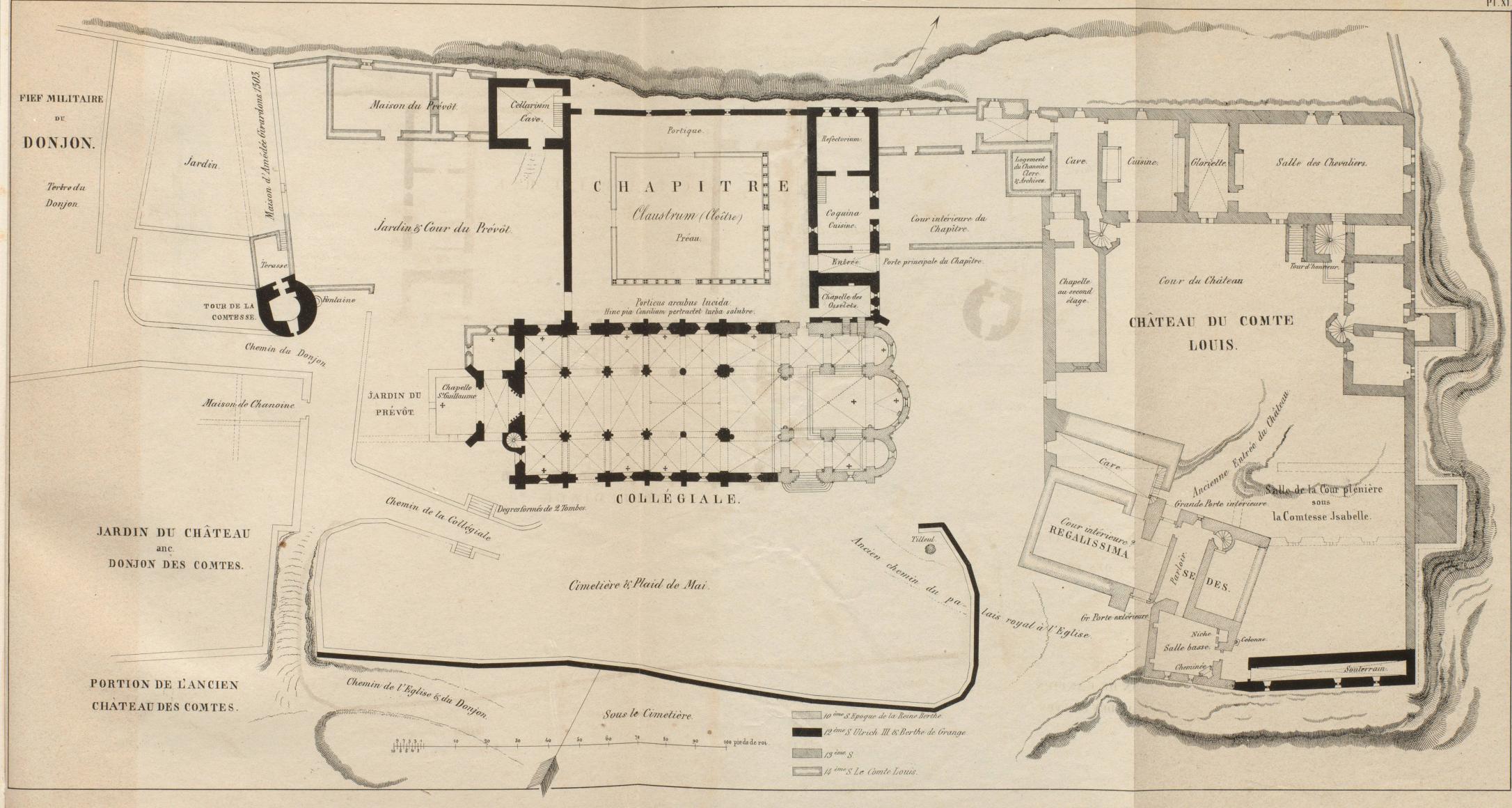


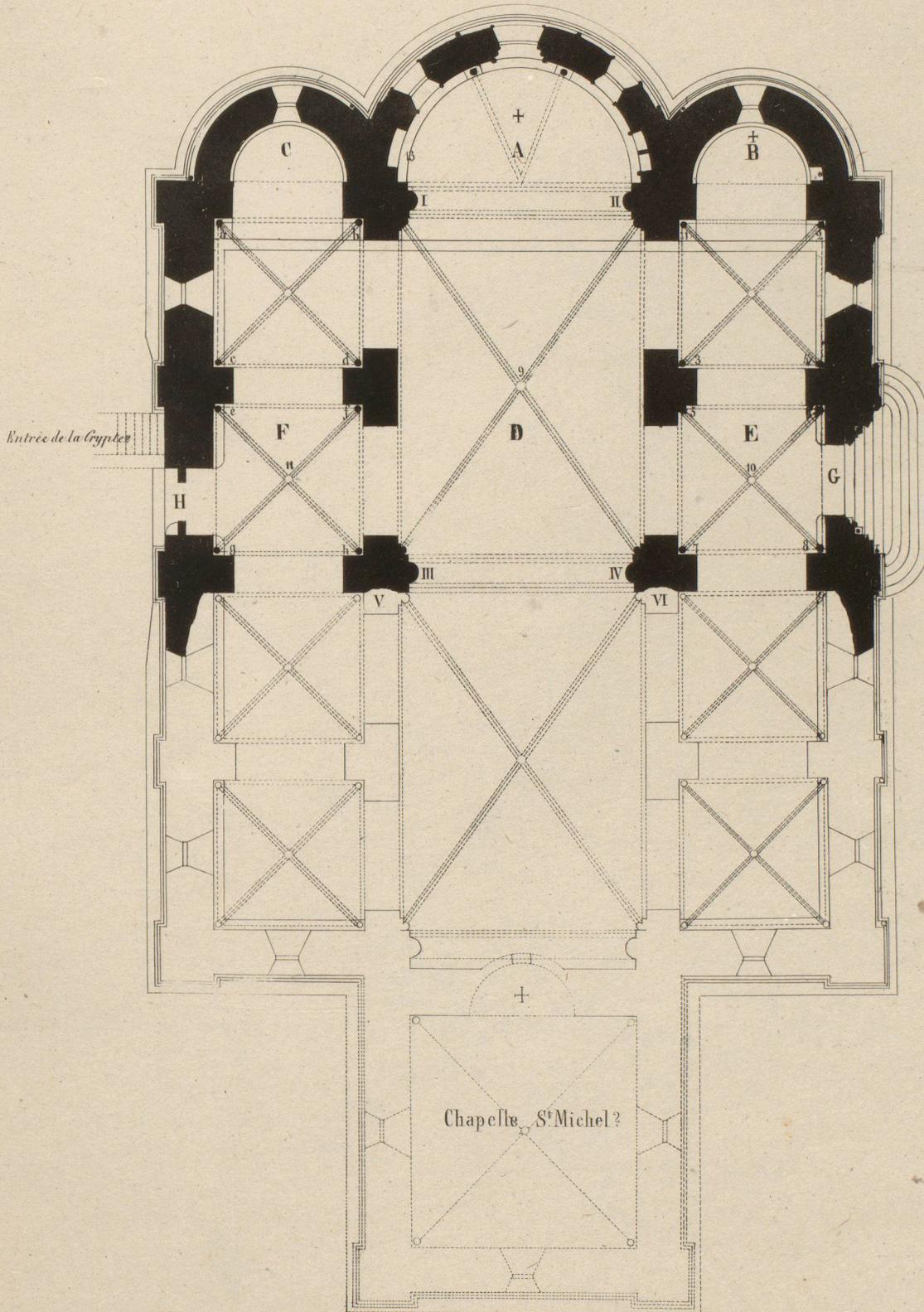
Fig. 3.

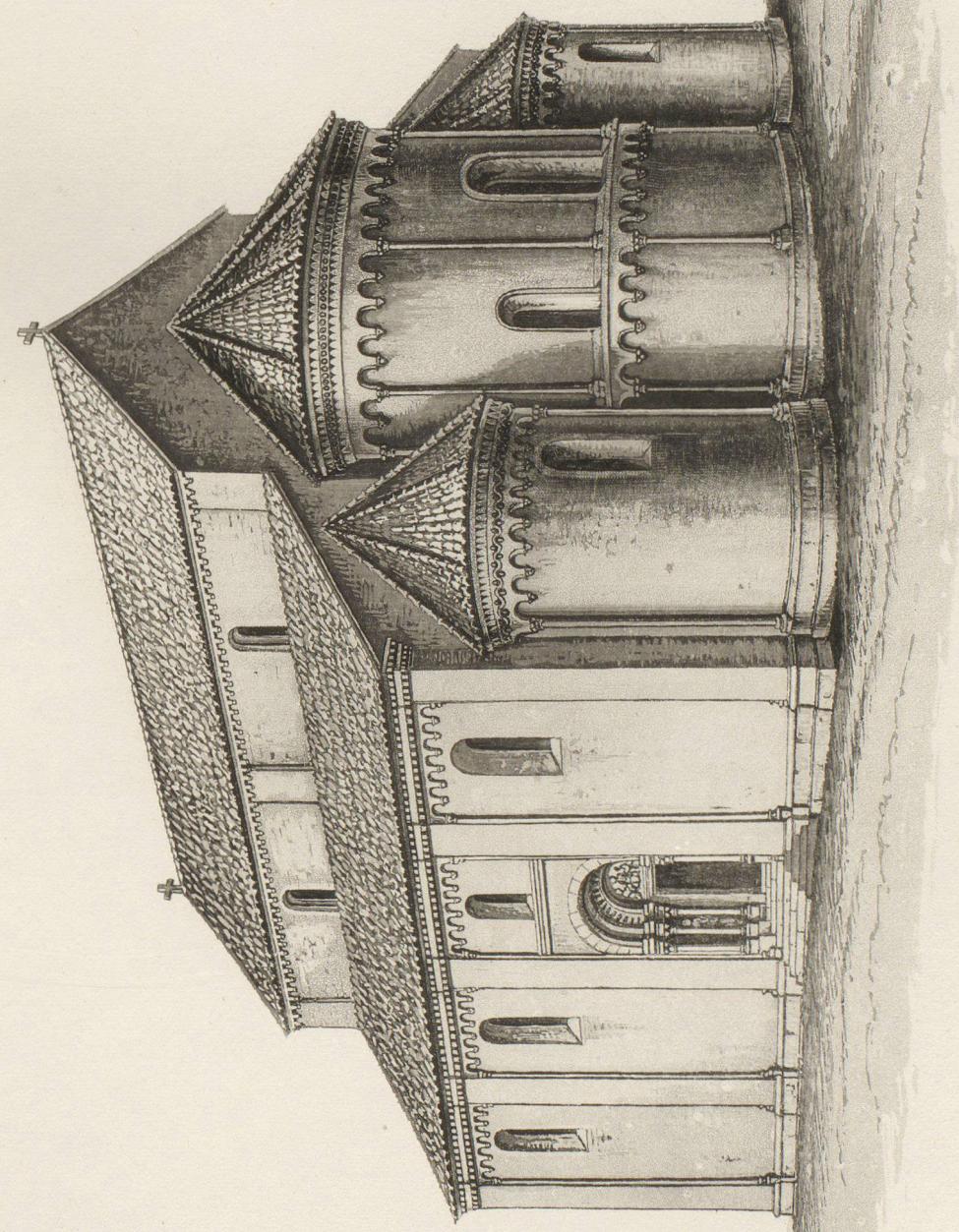


*Plans de la Tour du Fief du Donjon, relev s
en 1799 par Bocquillon, Ing nieur.*



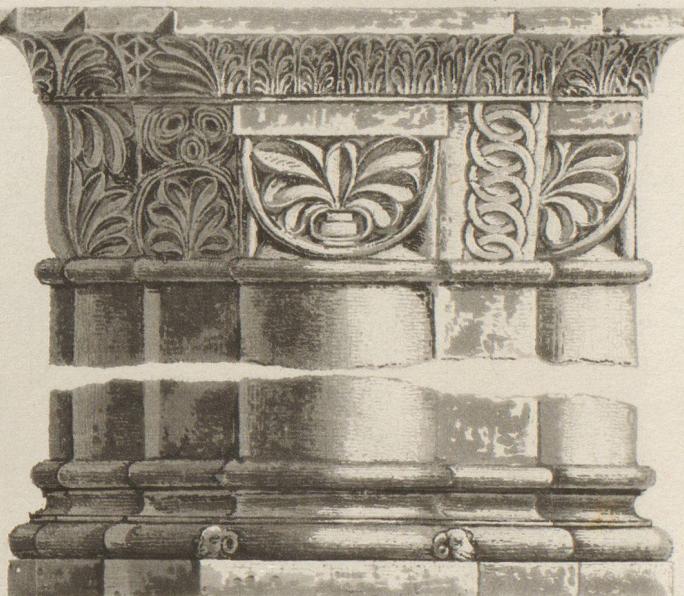
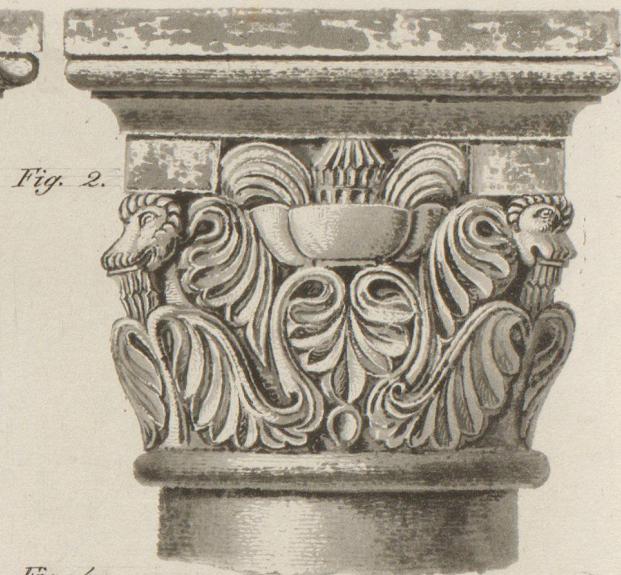








Gravé par Appert.



pouces 11 10 8 6 2 2 0.

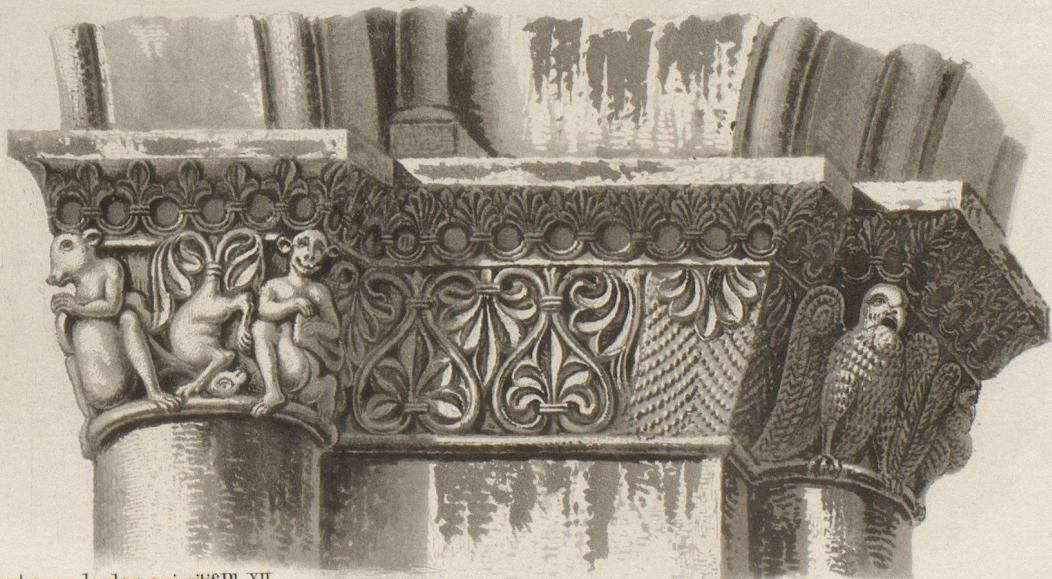
Echelle des Figures 3 & 4.
2 pieds de roi.

Fig. 7.

Fig. 5.



Fig. 6.



N.B. Les N° des Figures concordent avec le plan primitif Pl. XII.

Gravé par F. Regi.

Fig. 1 et 2.



Fig. 3 et 5.



Fig. 4.



Fig. 6.



Fig. 7.



Fig. 8.



Fig. d.



Fig. 9.



Fig. g.



Fig. b et c.

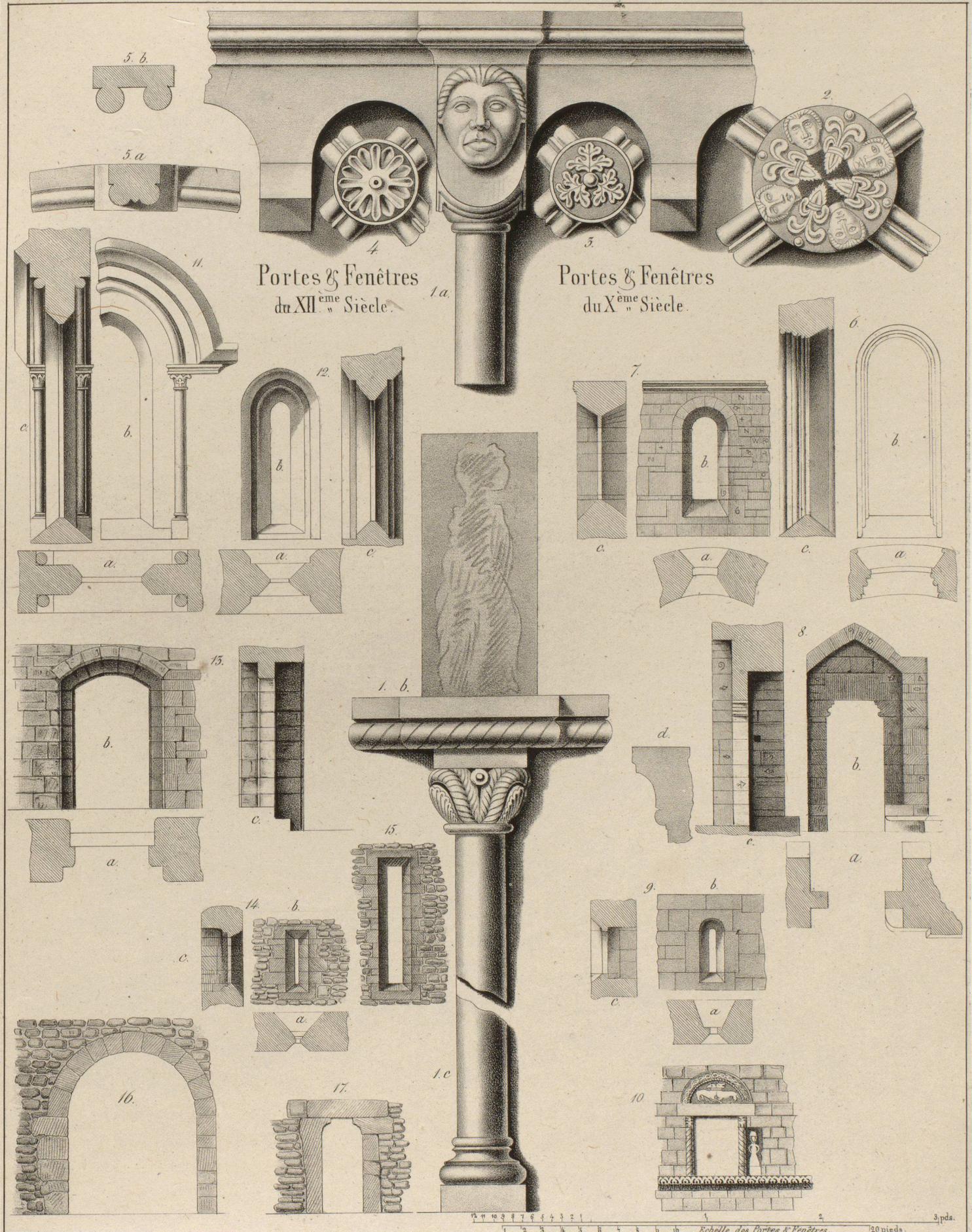


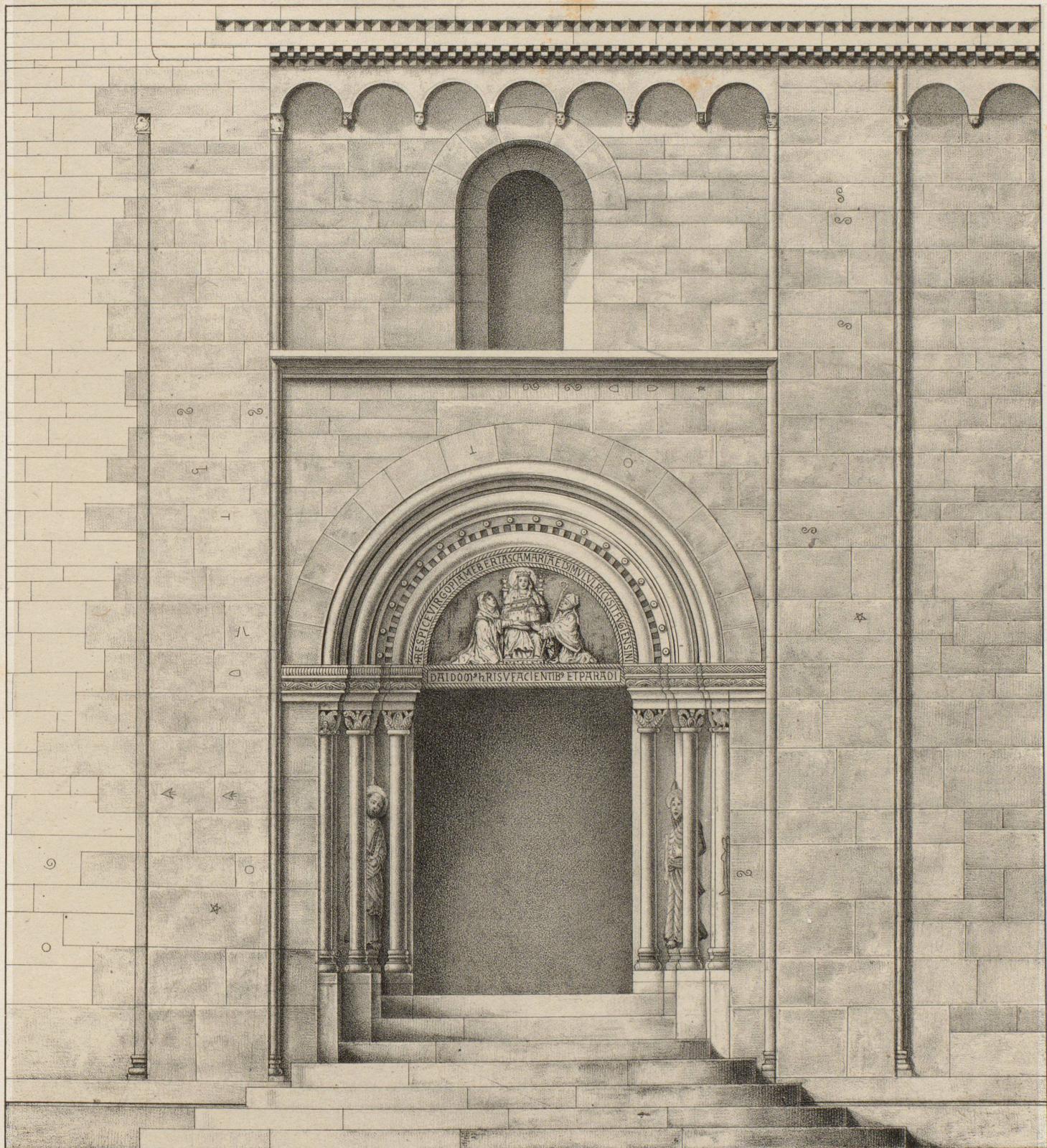
Fig. a.



NB. Les Figures concordent avec la PI. XII.

Gravé par F. Hepp.



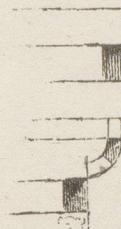
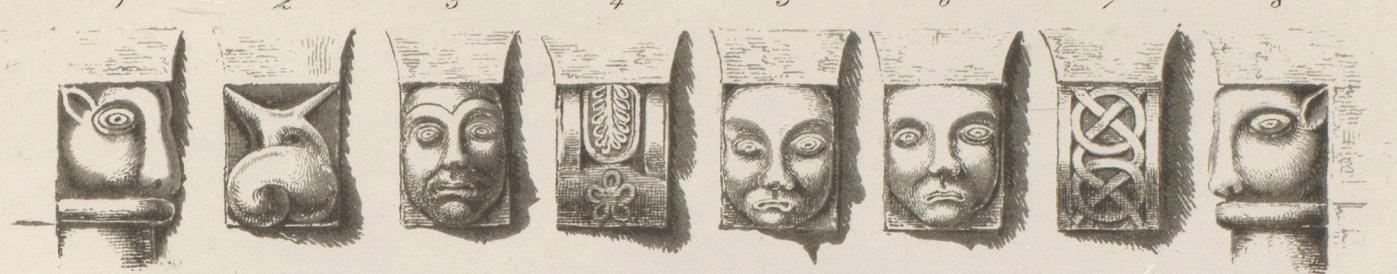


Conf. avec le Münster de Zurich, Catep. A. 20.

12 9-6-3.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 -10

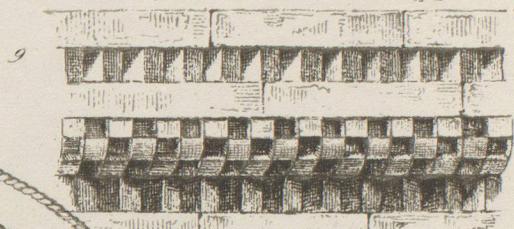
20 pieds de roi.



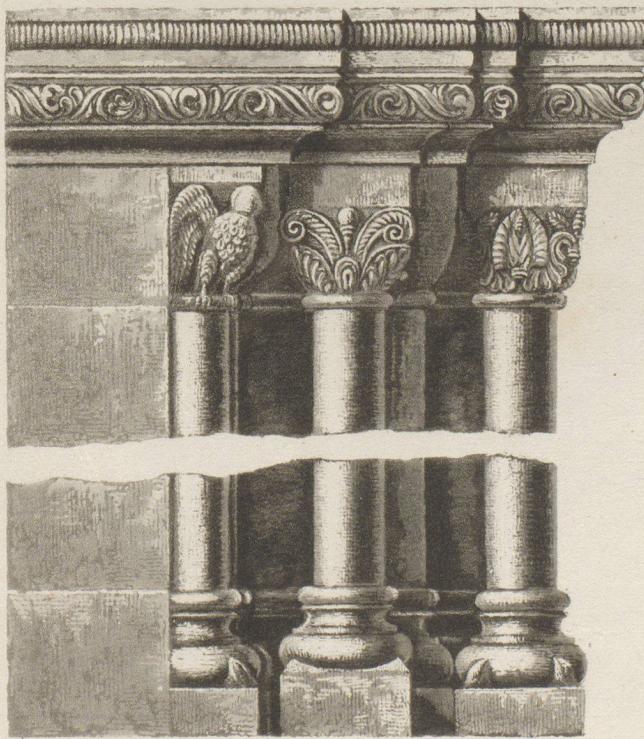
10



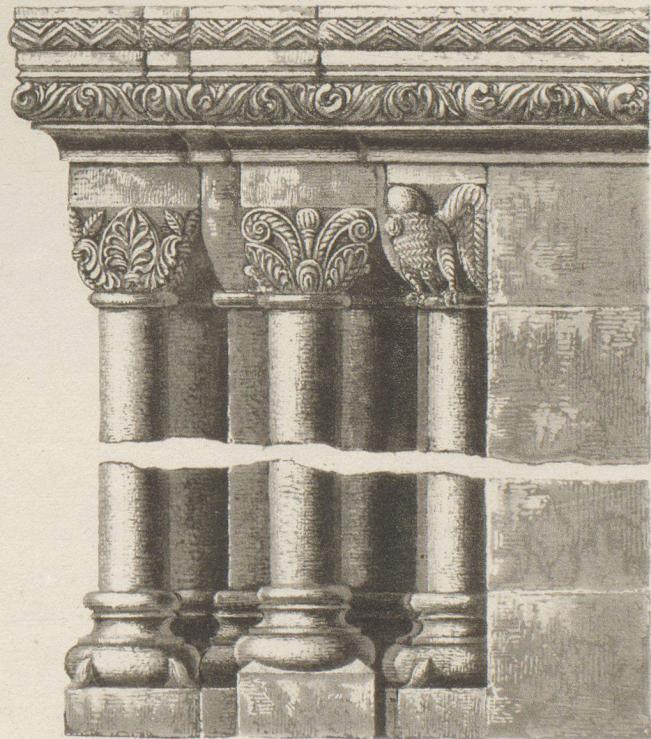
11



9



12



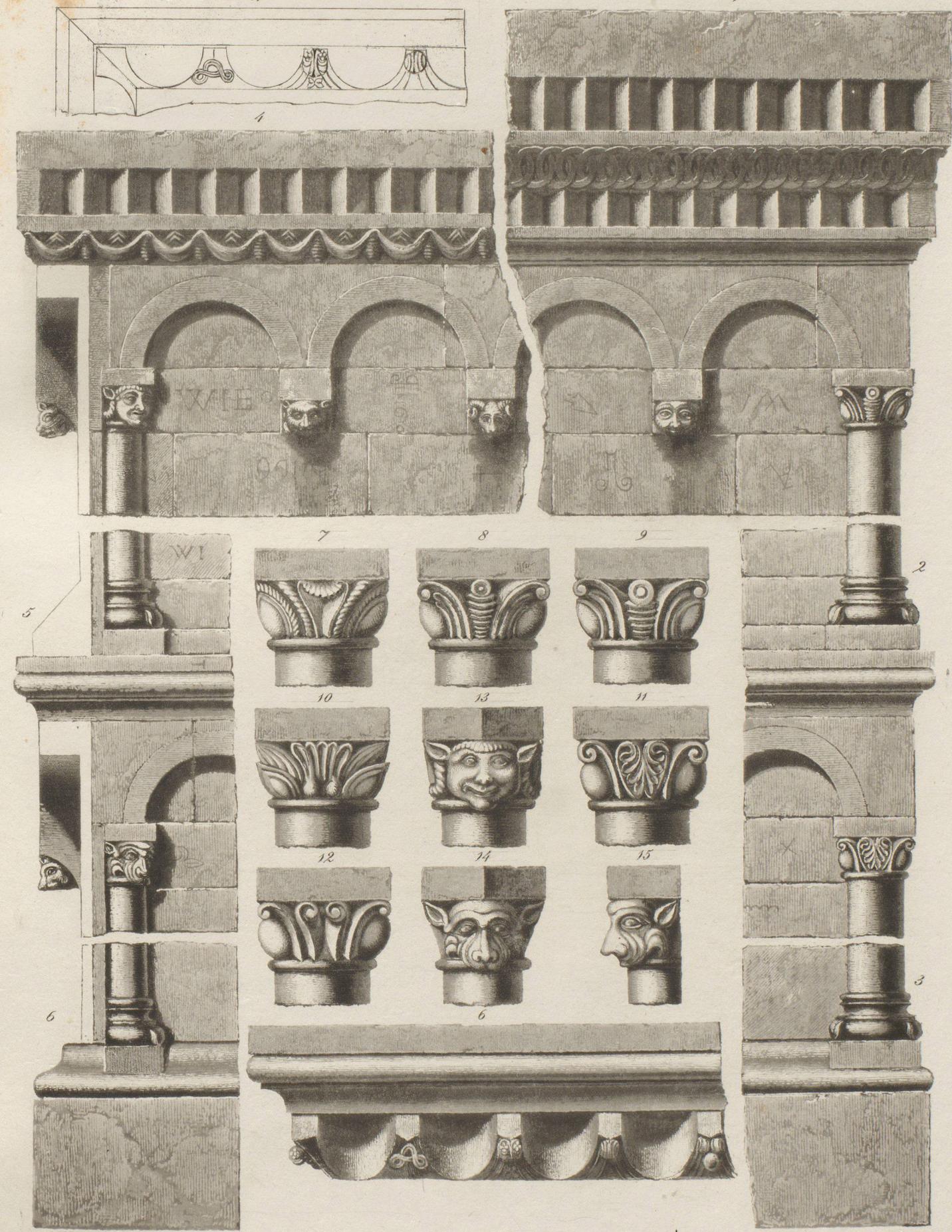
13

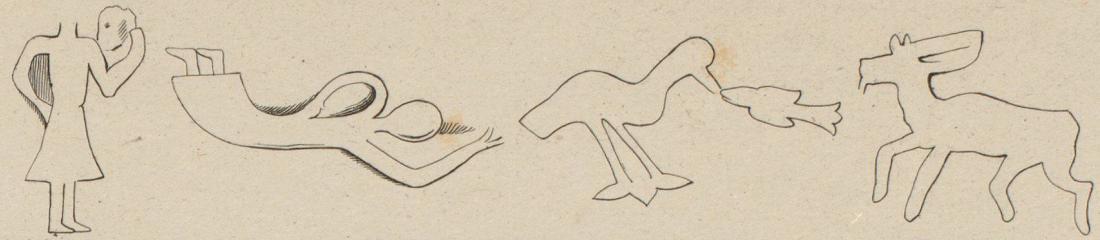
14

15

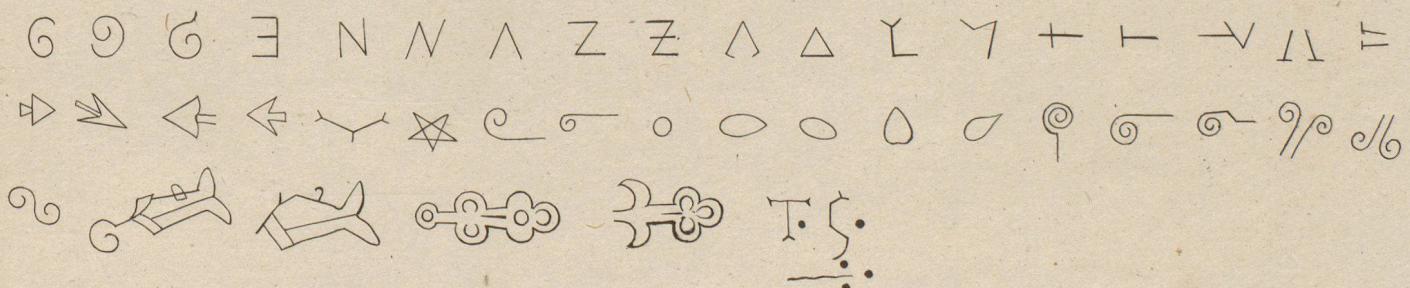
S^t. PIERRE.S^t. PAUL.



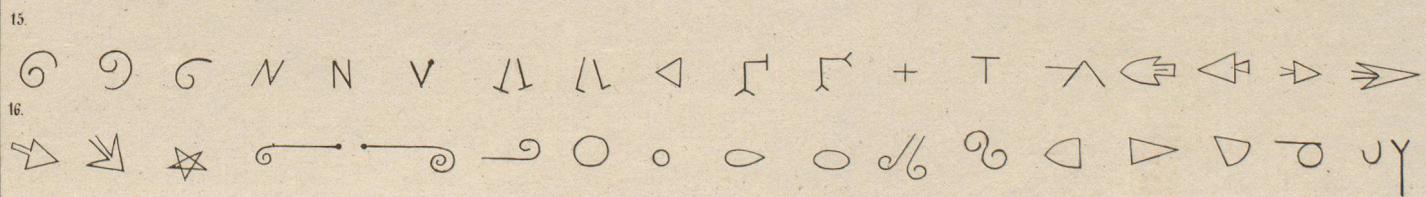




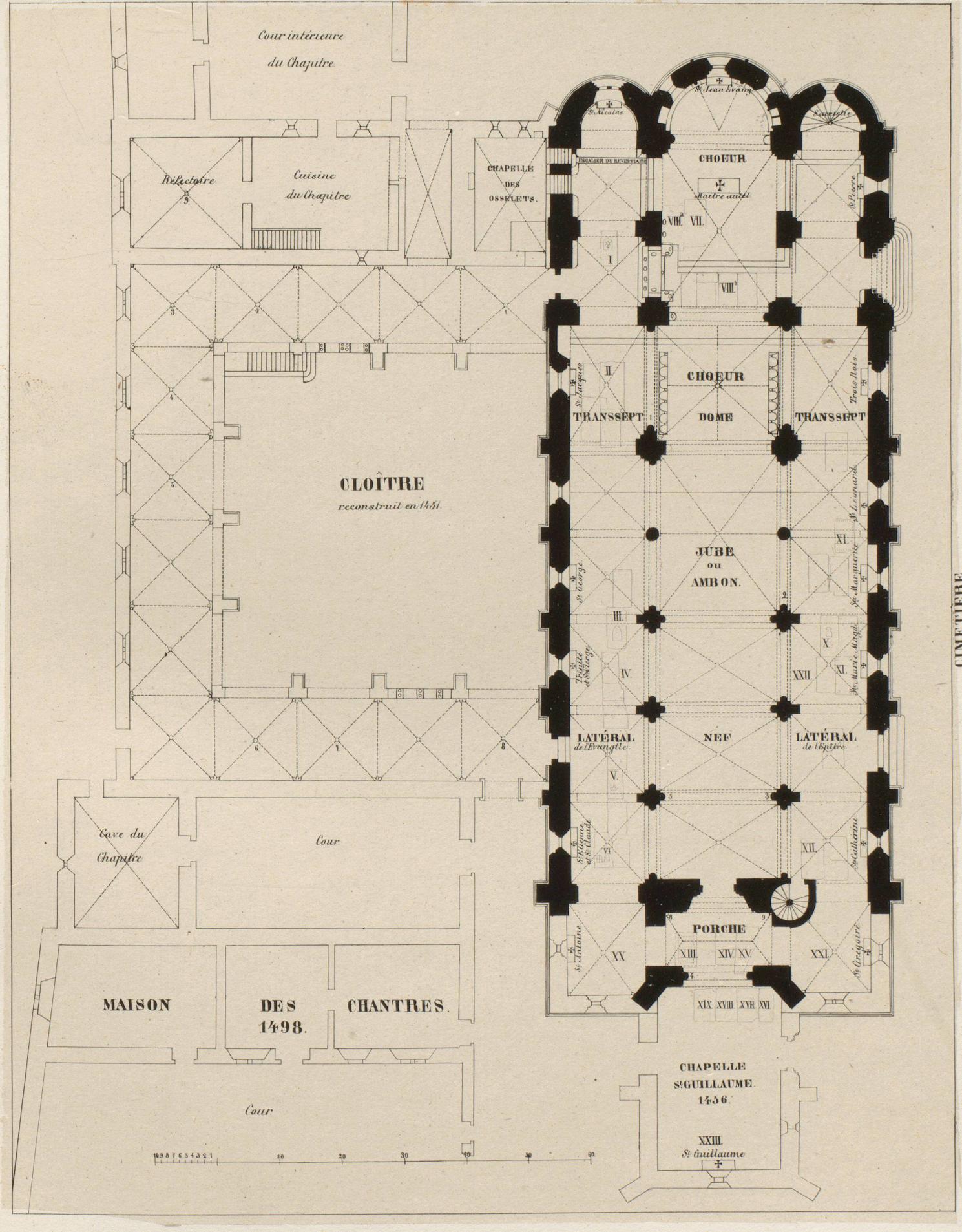
Contremarques maçonniques sur les murs intérieurs et extérieurs des Absides

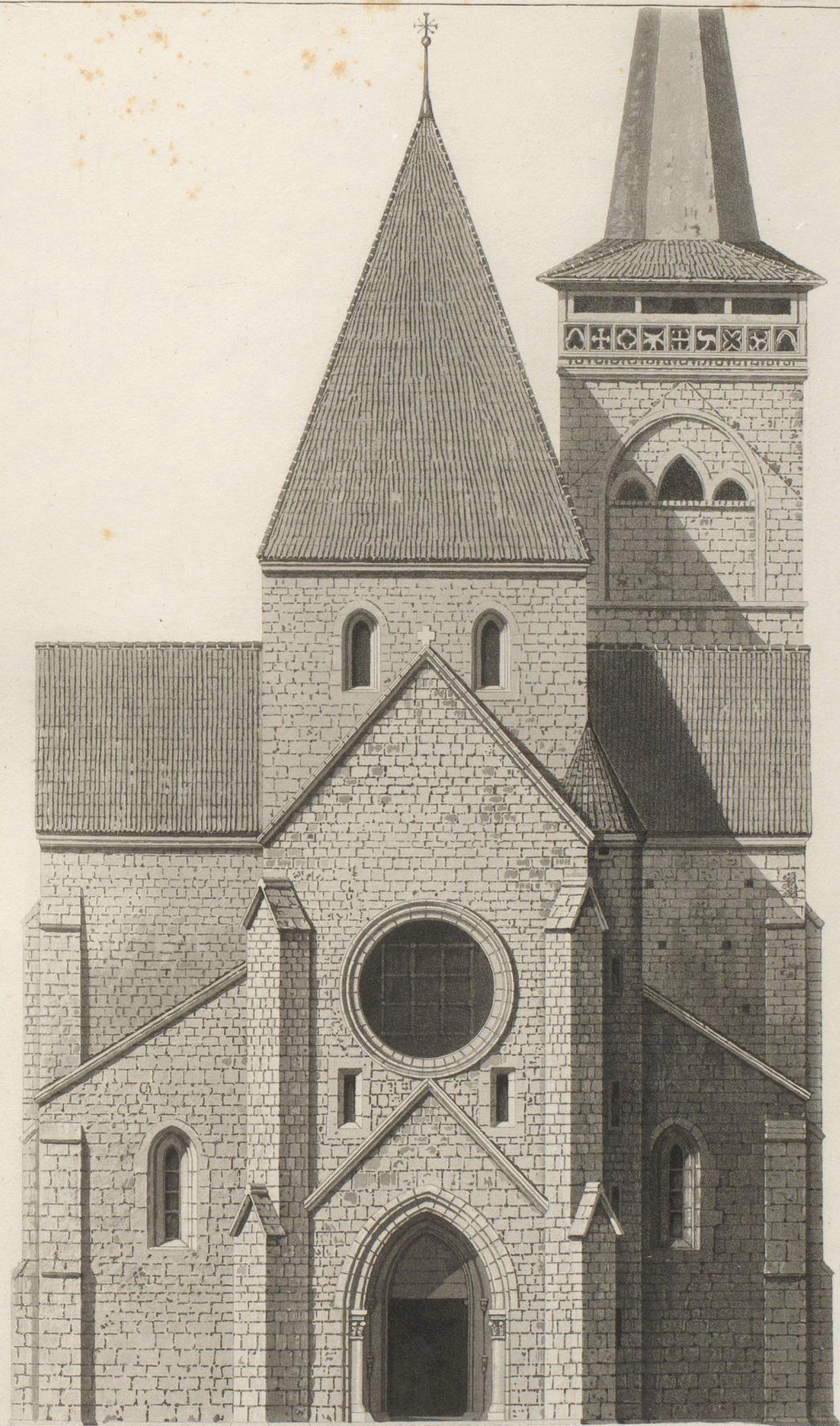


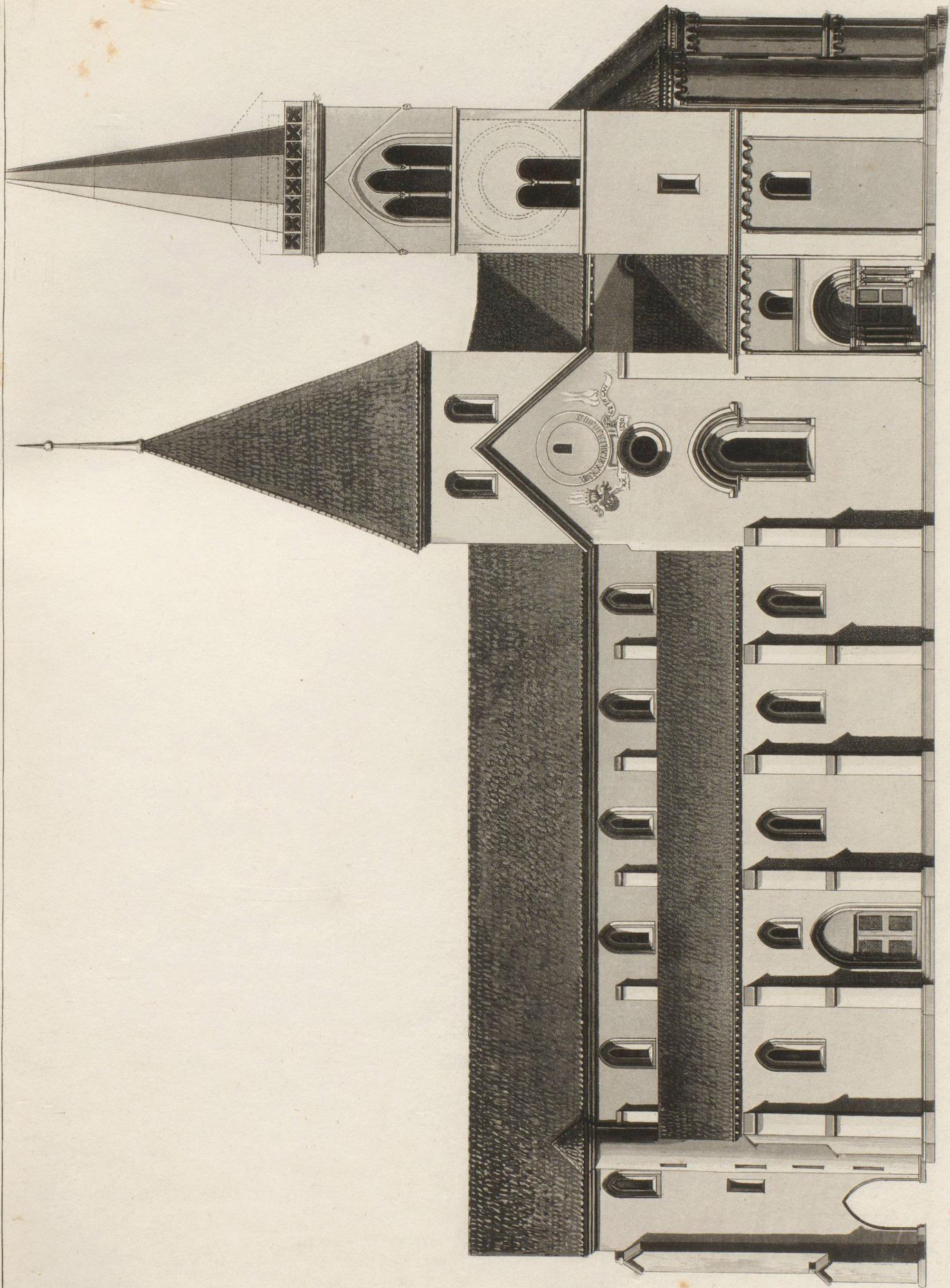
Contremarques du Chœur et des Transsepts.

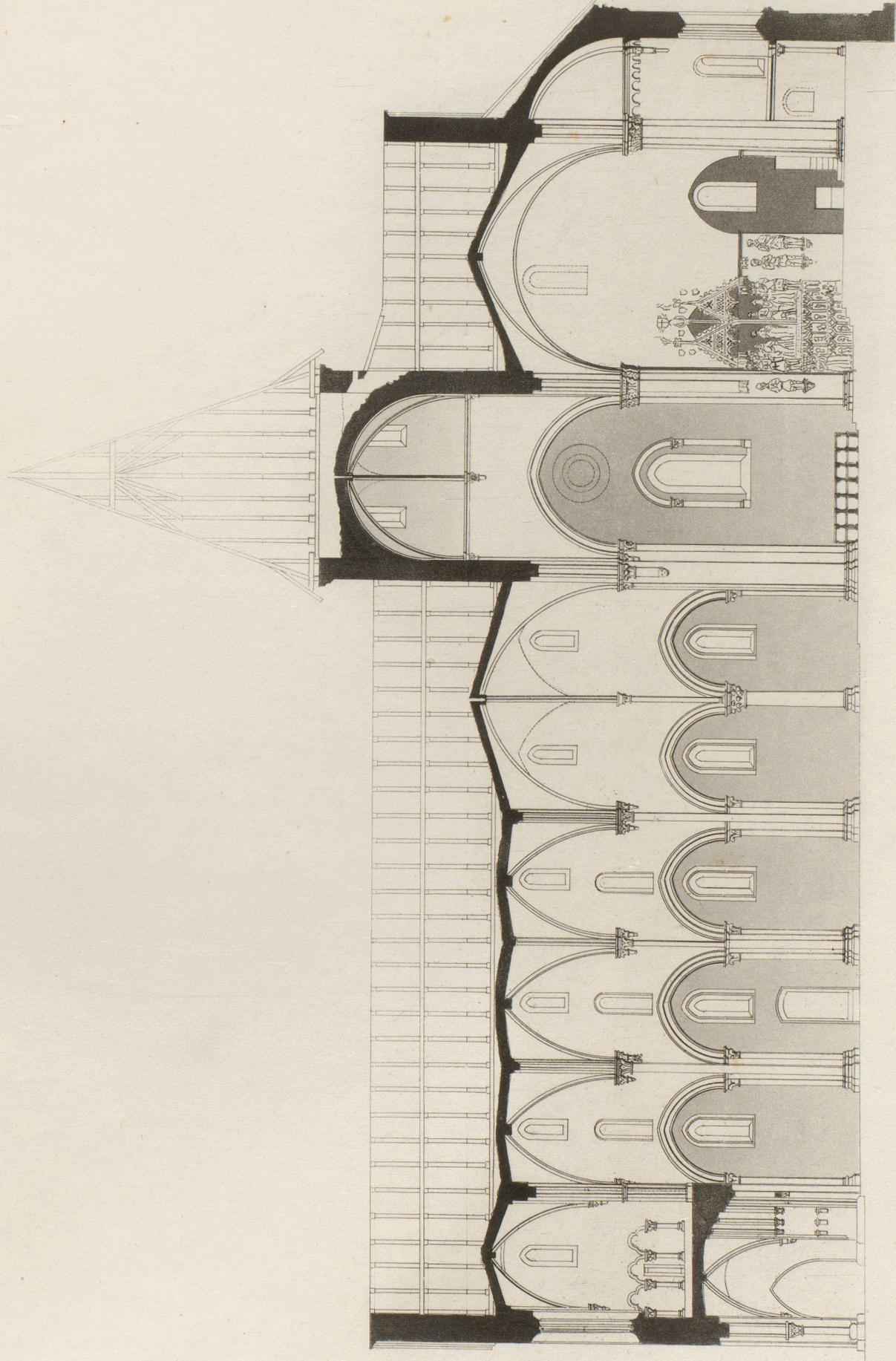


Contremarques du Jube









XII^e Siècle.

X^e Siècle.

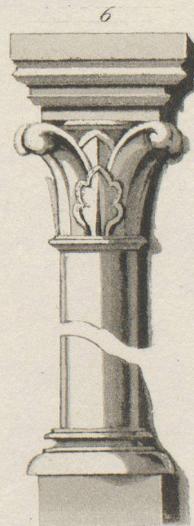
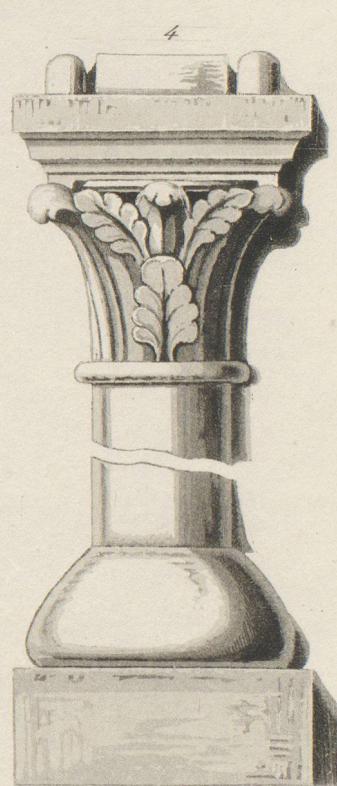
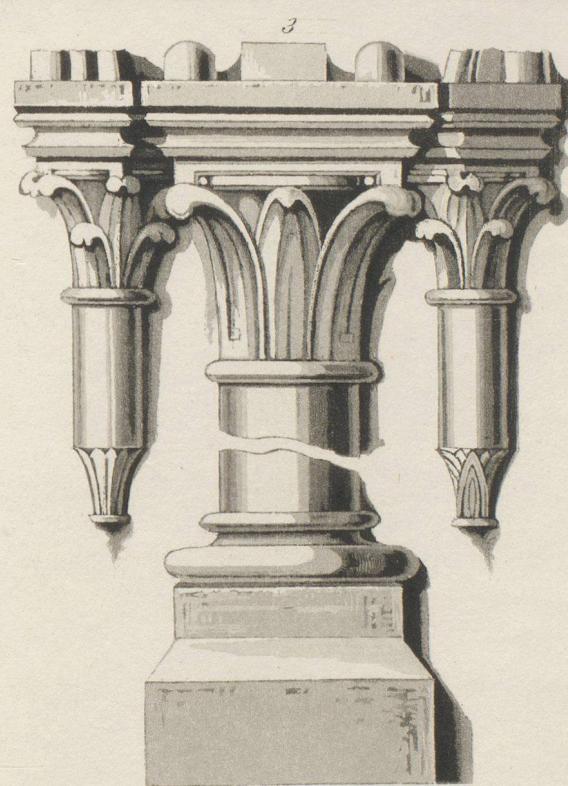
Gravé par G. Guérard.



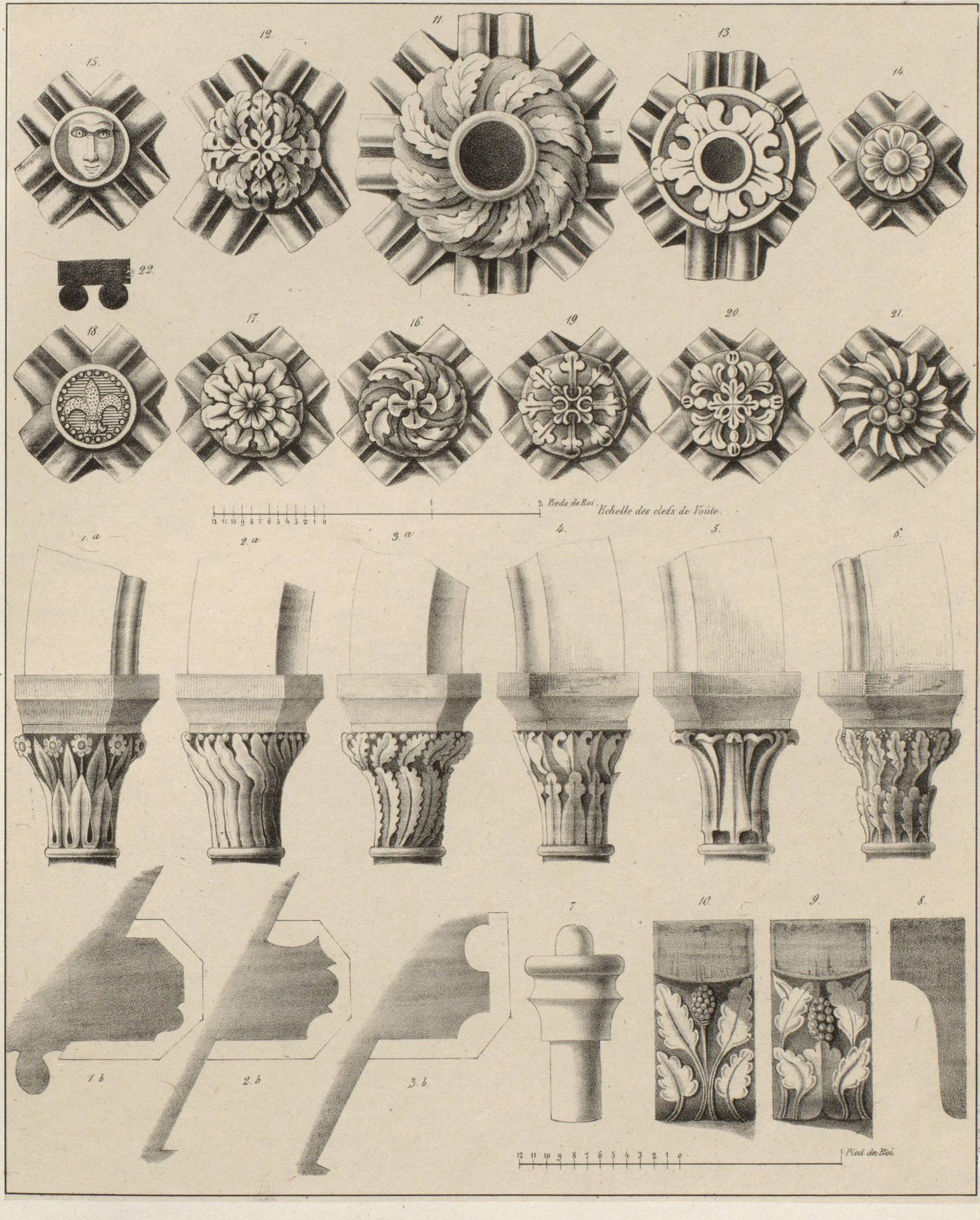
Gravé par Appert

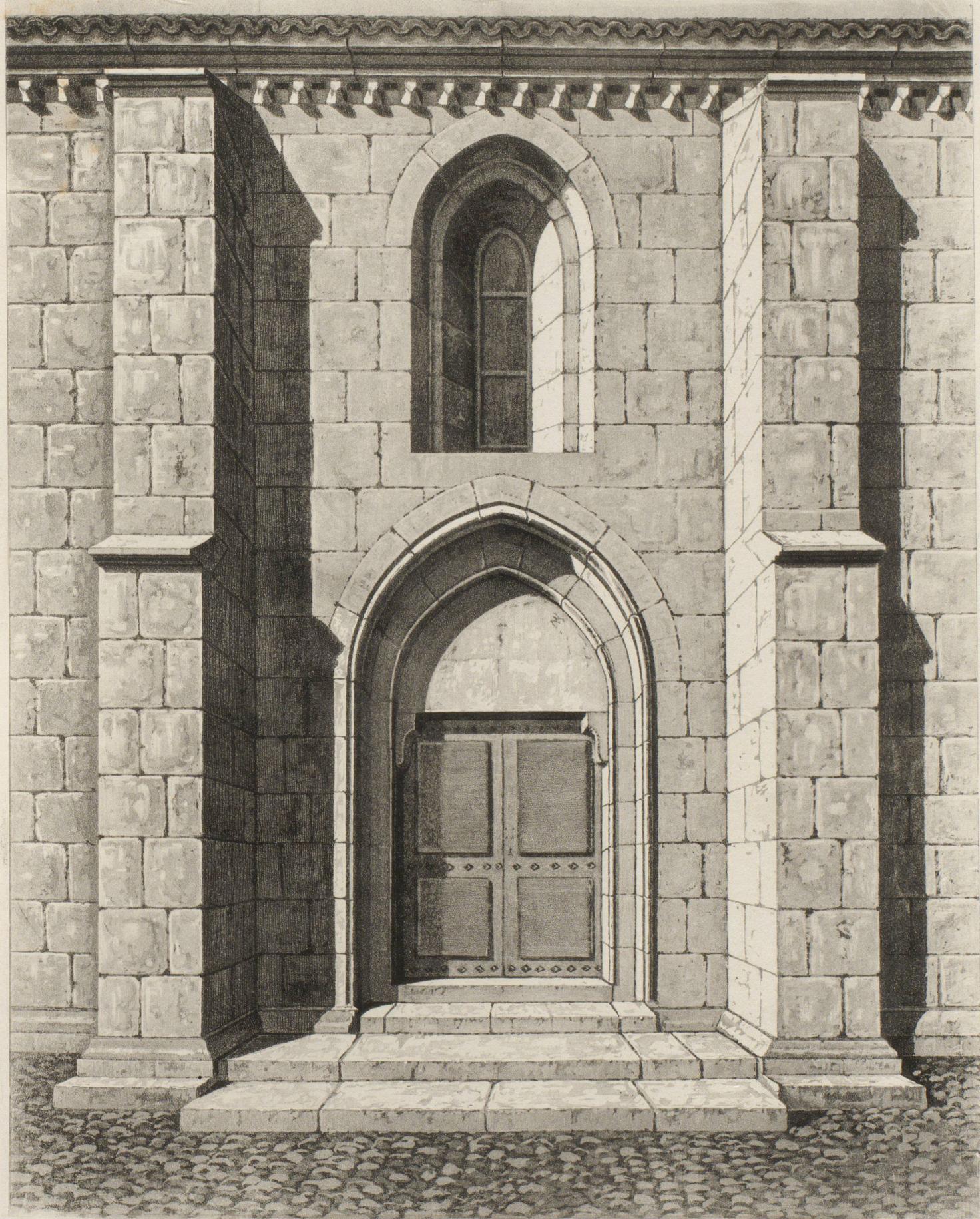


Drawn from life.

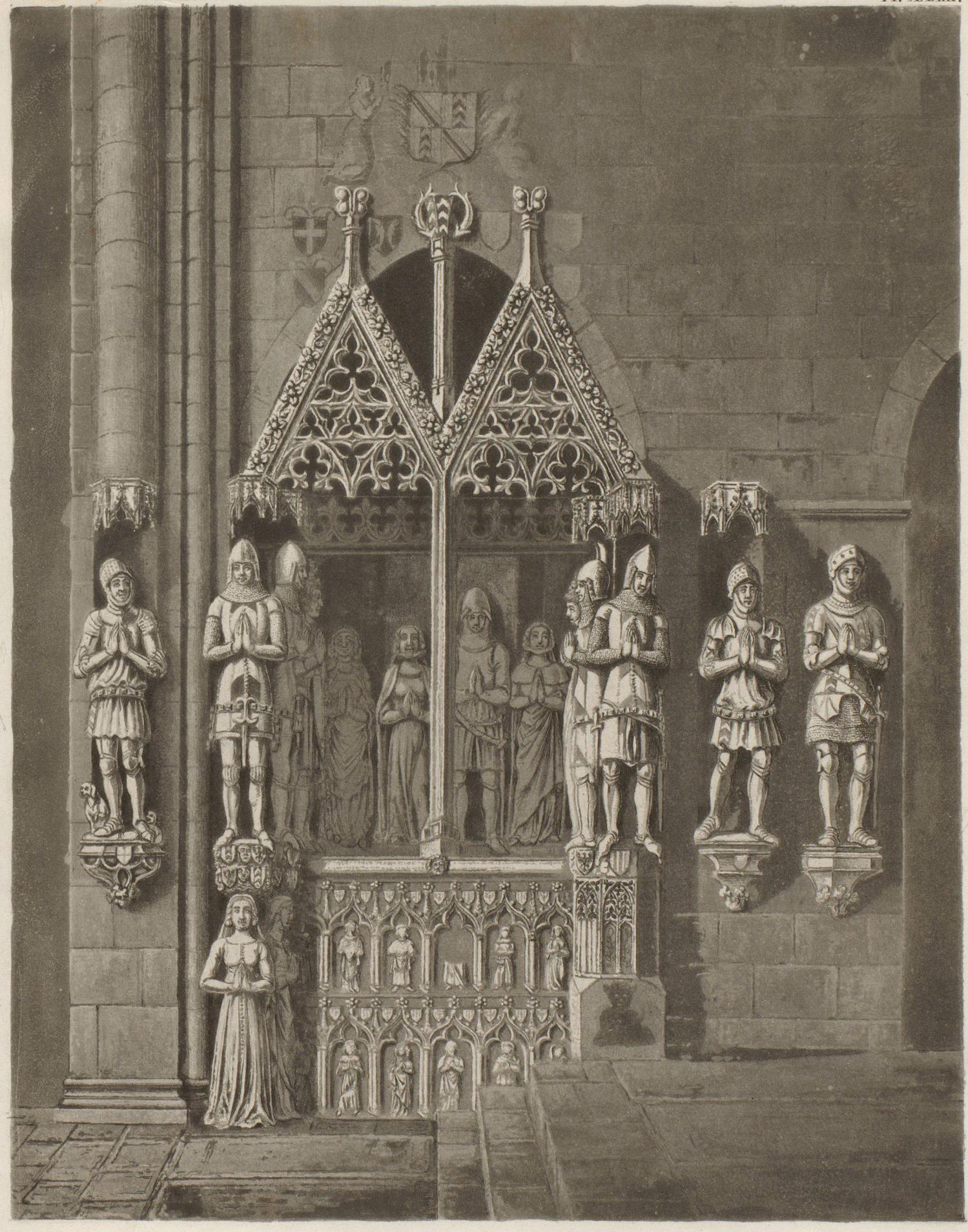








Gravé par Appert.





BERTHOLD. 1196 A 1258.



RICHENSA DE FROHBURG 1225.

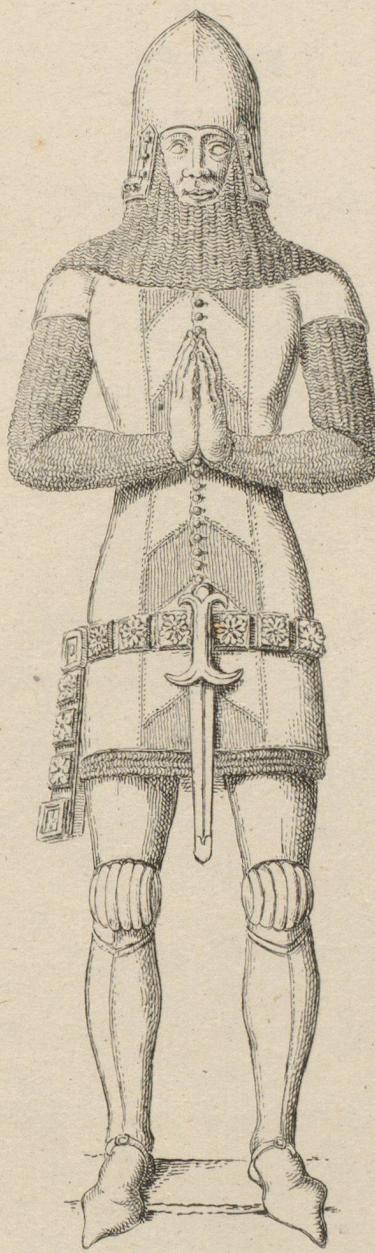


Figures du sarcophage primitif sculpté en 1260.



Frohburg.

III

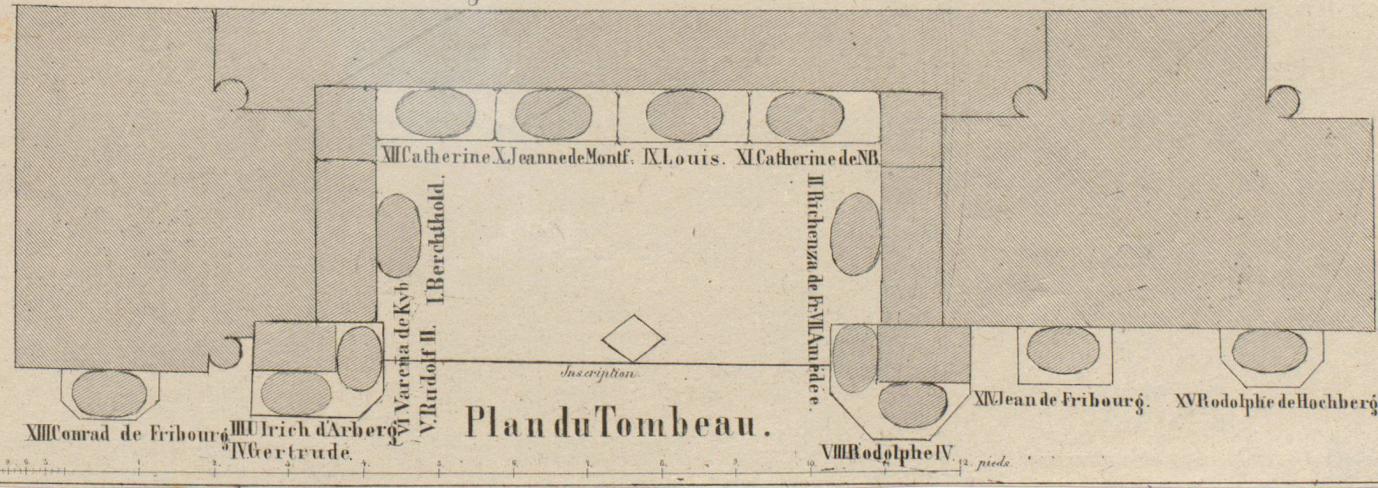


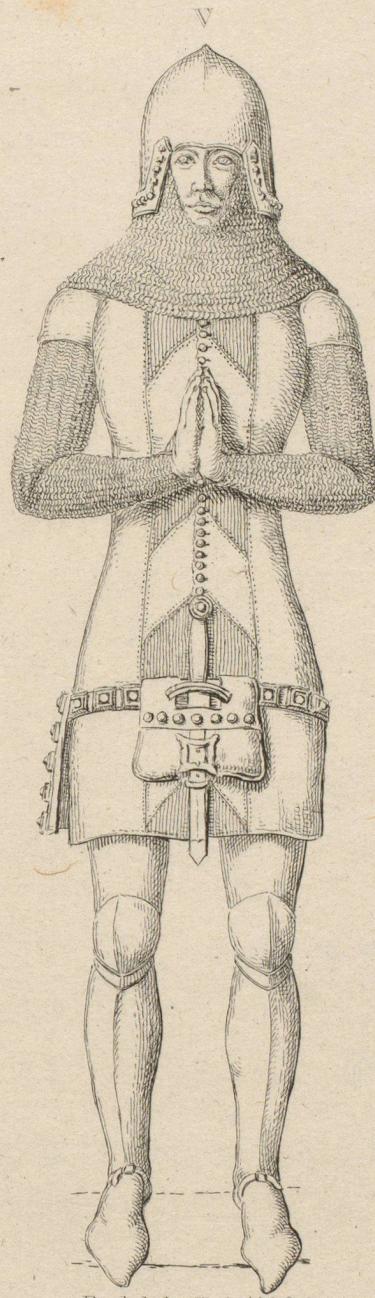
Ulrich d'Arberg.

IV



Gertrude.

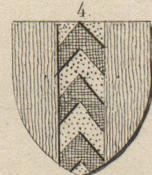
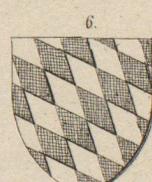
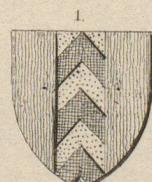




Rodolphe II. † 1196 ?

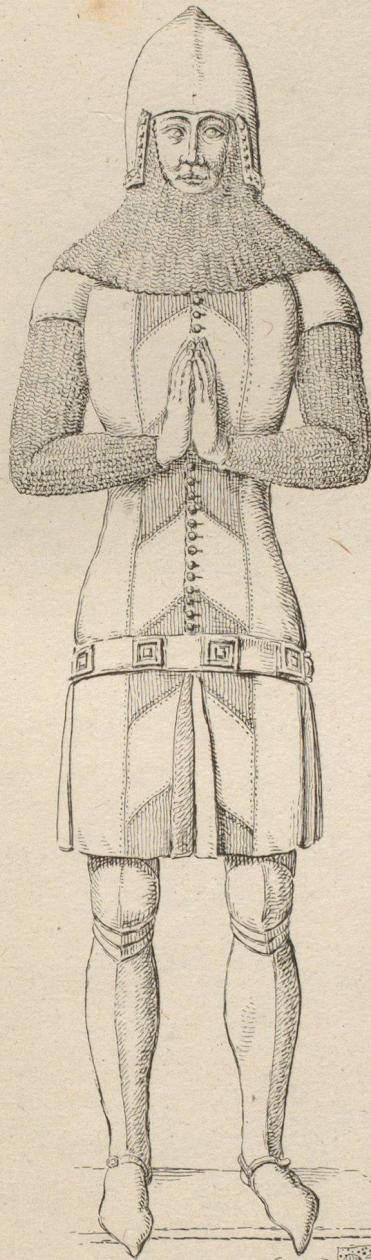


Varenne, Comitissa de Kybourq-Bourqdorf.



Ecuſſons ſculpt'eſ en 1572.

VII.



Amedée + 1286.

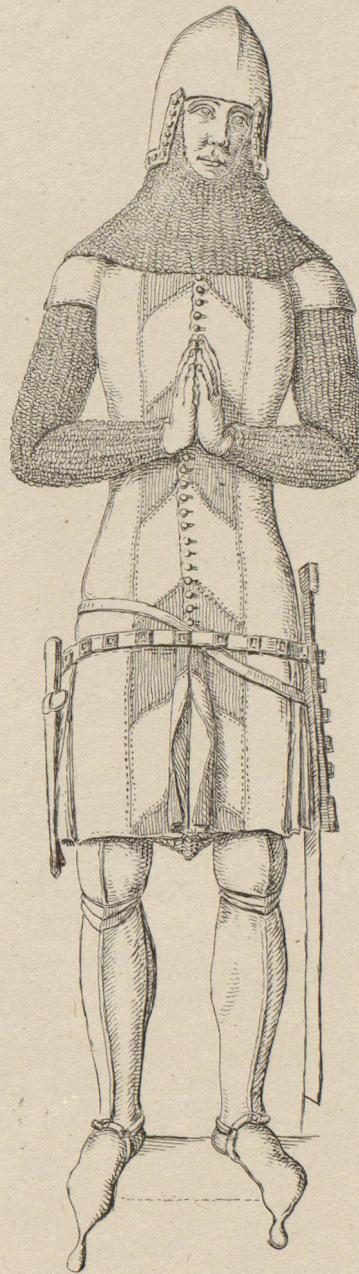


XII.



Cathrine fille de Rodolphe IV.

VIII.

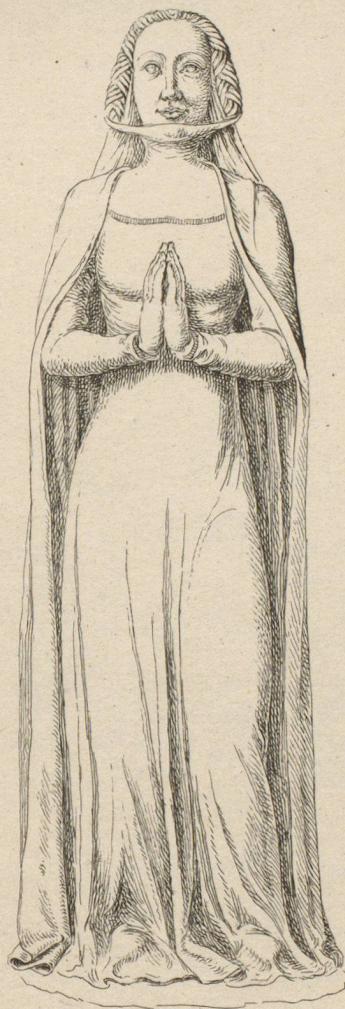


Rodolphe IV. + 1342.

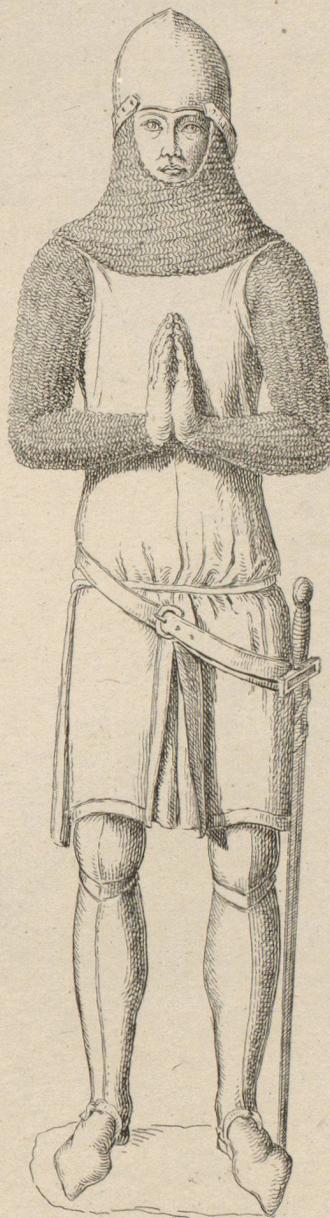
IX

XI

X



Jeanne de Montfoucon.



Louis. † 1373.



Cathrine de Neuchâtel en Bourgogne.

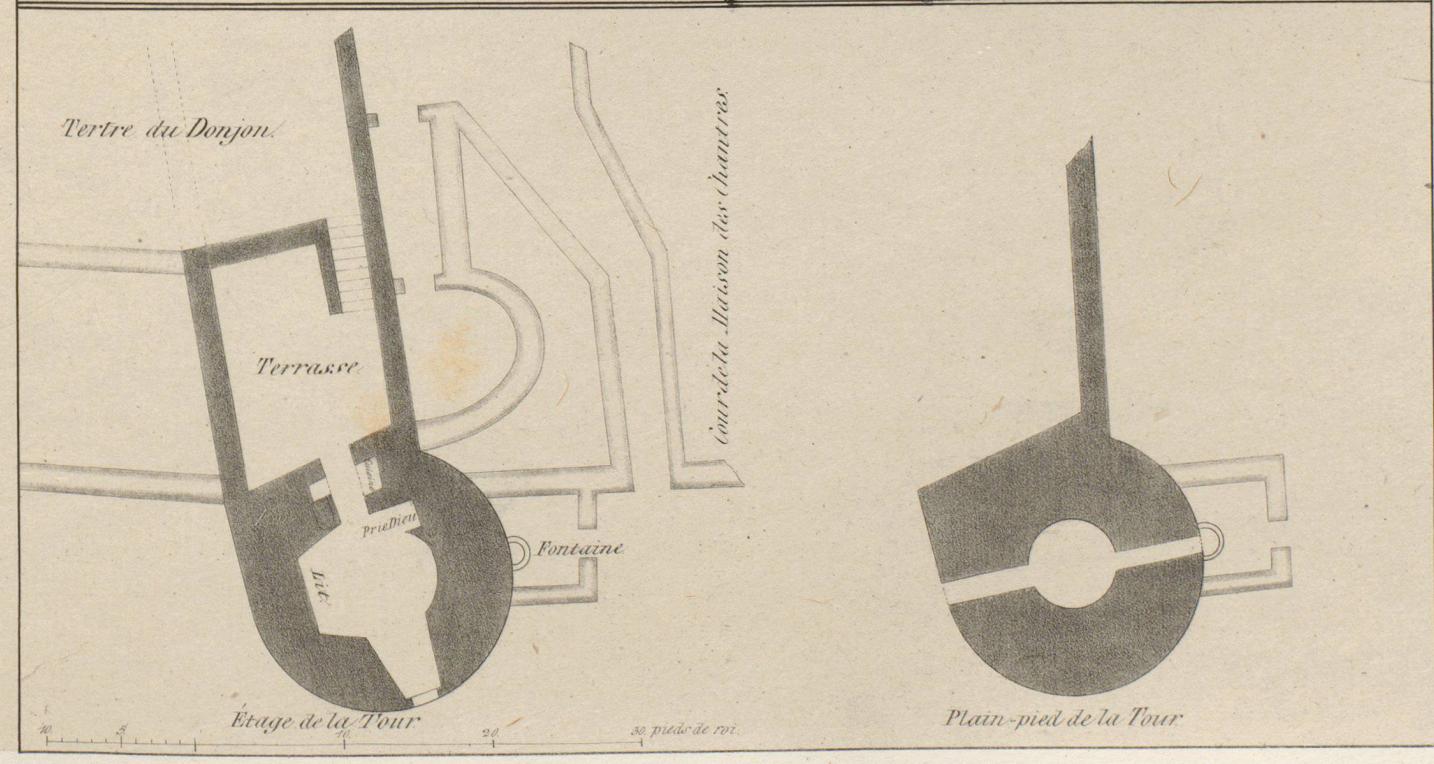
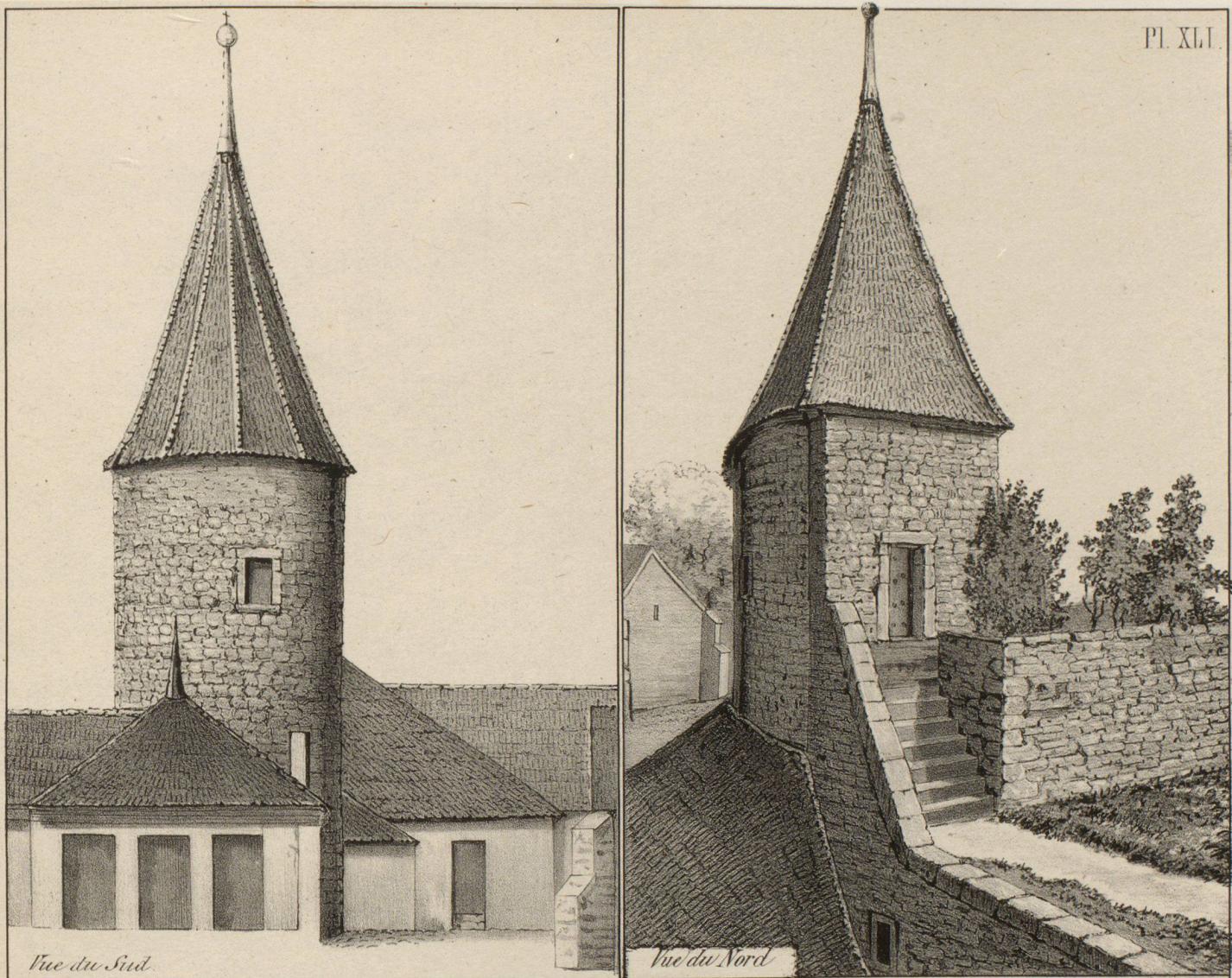
* ludovicus comes ex regius non iustis dominis hanc tubam totaqz
obut quinta die mensis xxvii anno dñi millo ccc lxxii.

machinā ob suo memoriam fabrificit anno or eee lxxii.
tertio.

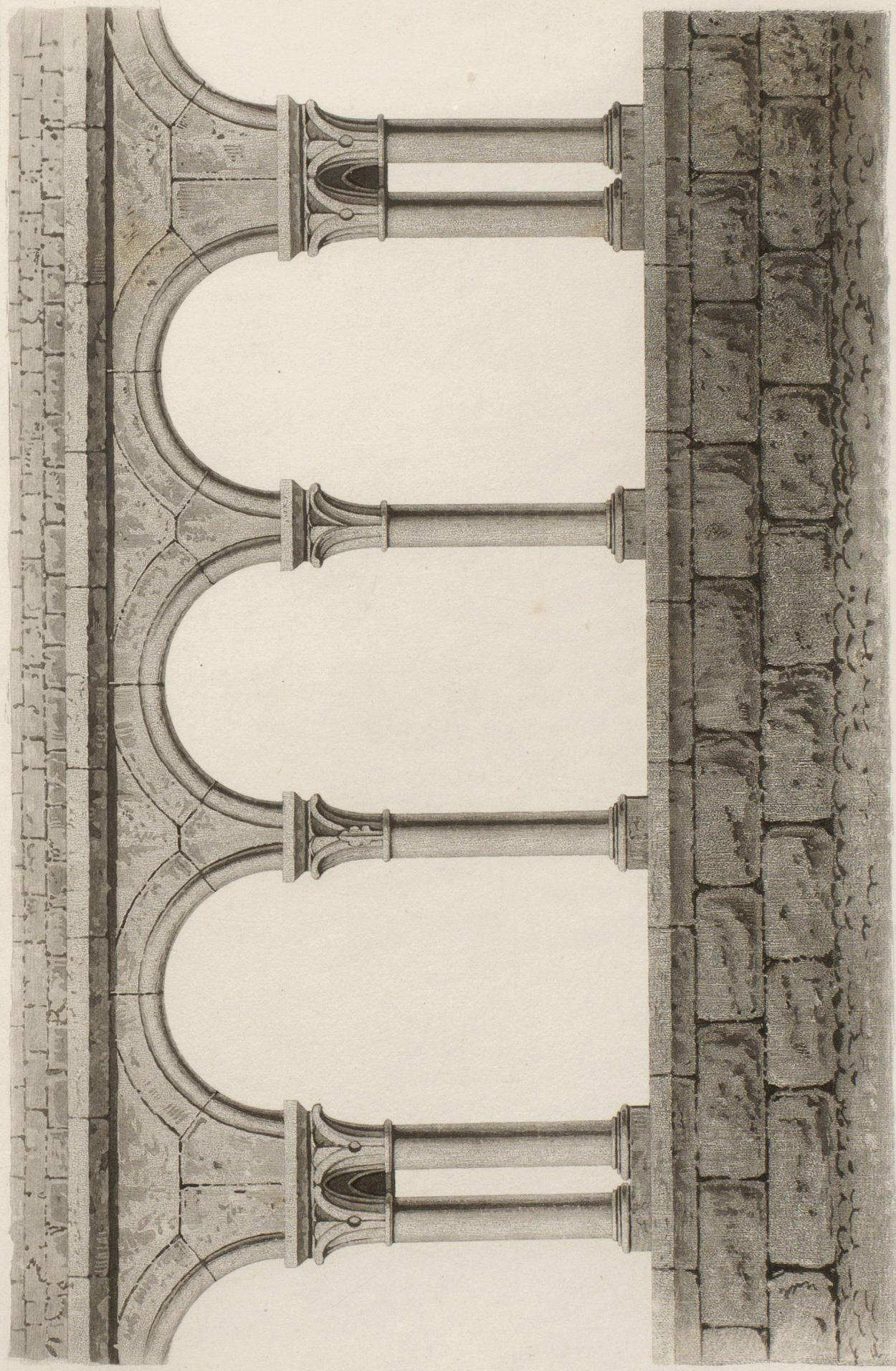
12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

2 pieds de roi.

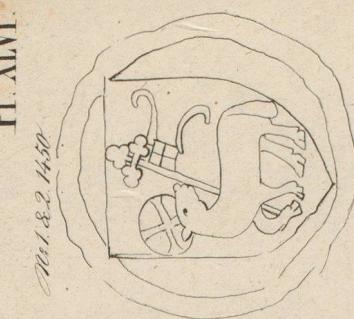
Travail de 1372.



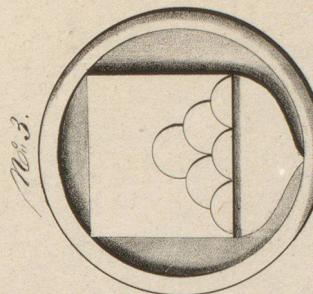




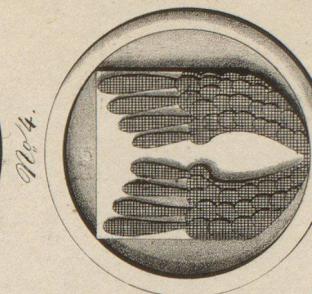




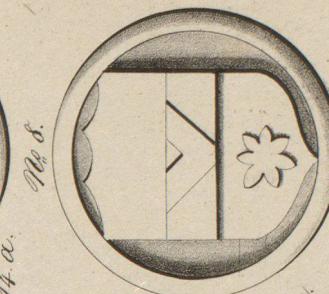
No. 1. & 2. 1450.



No. 3.



No. 4.



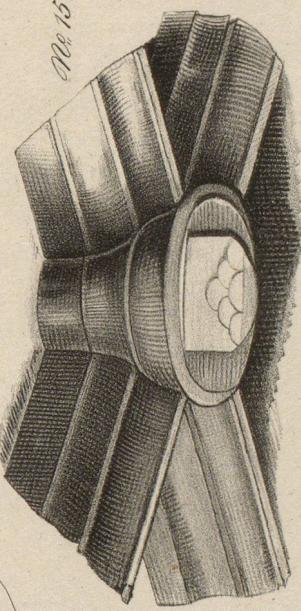
No. 5.



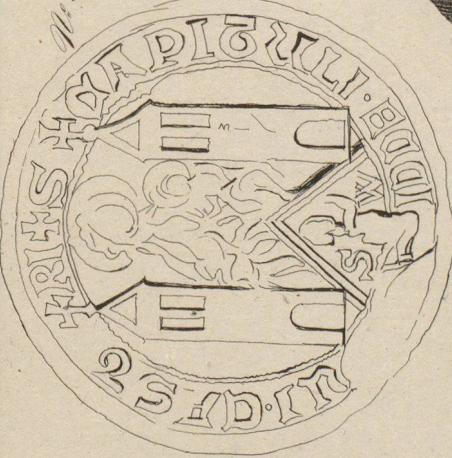
No. 6. 1300.



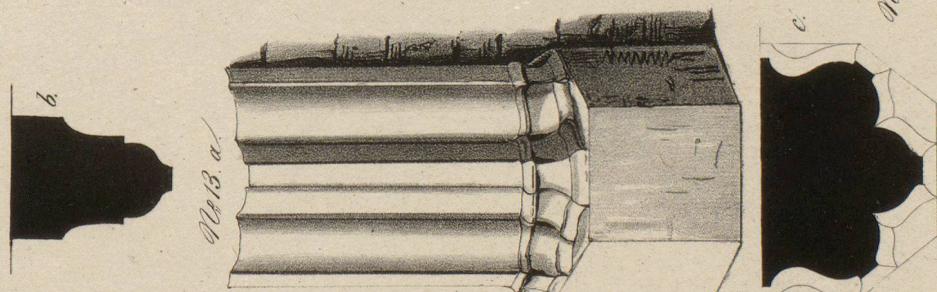
No. 7. 1300.



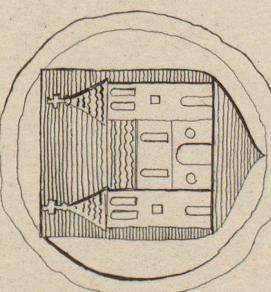
No. 8.



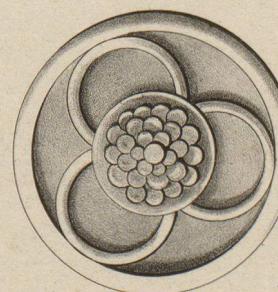
No. 9. 1369.



No. 10.



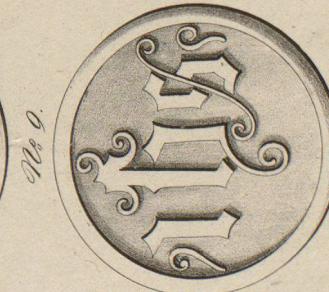
No. 11.



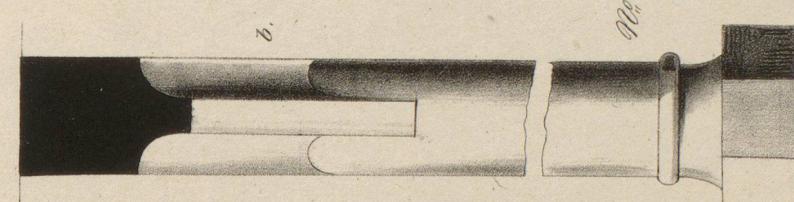
No. 12.



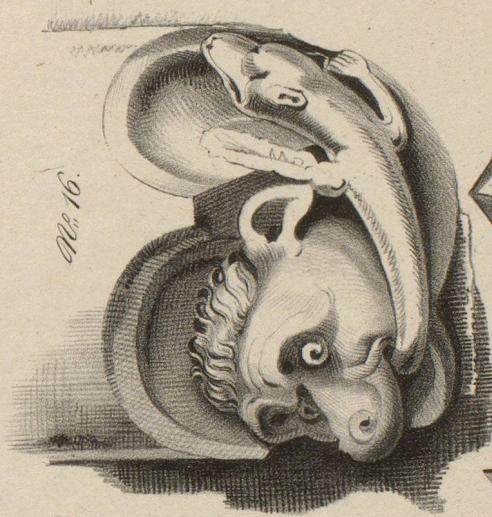
No. 13.



No. 14.



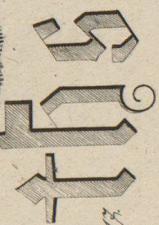
No. 15.



No. 16.



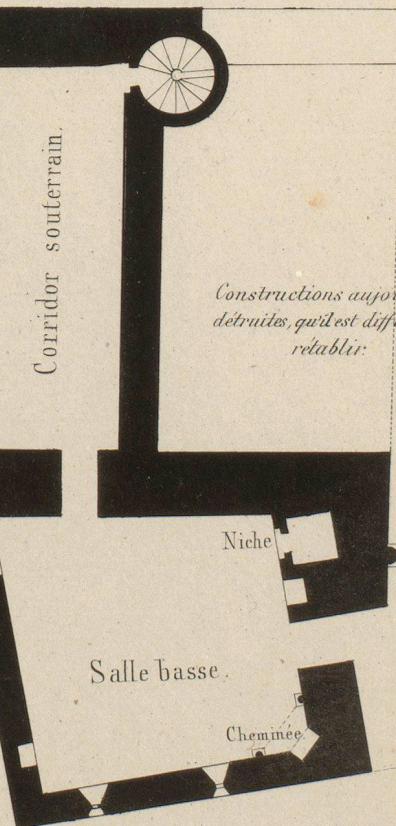
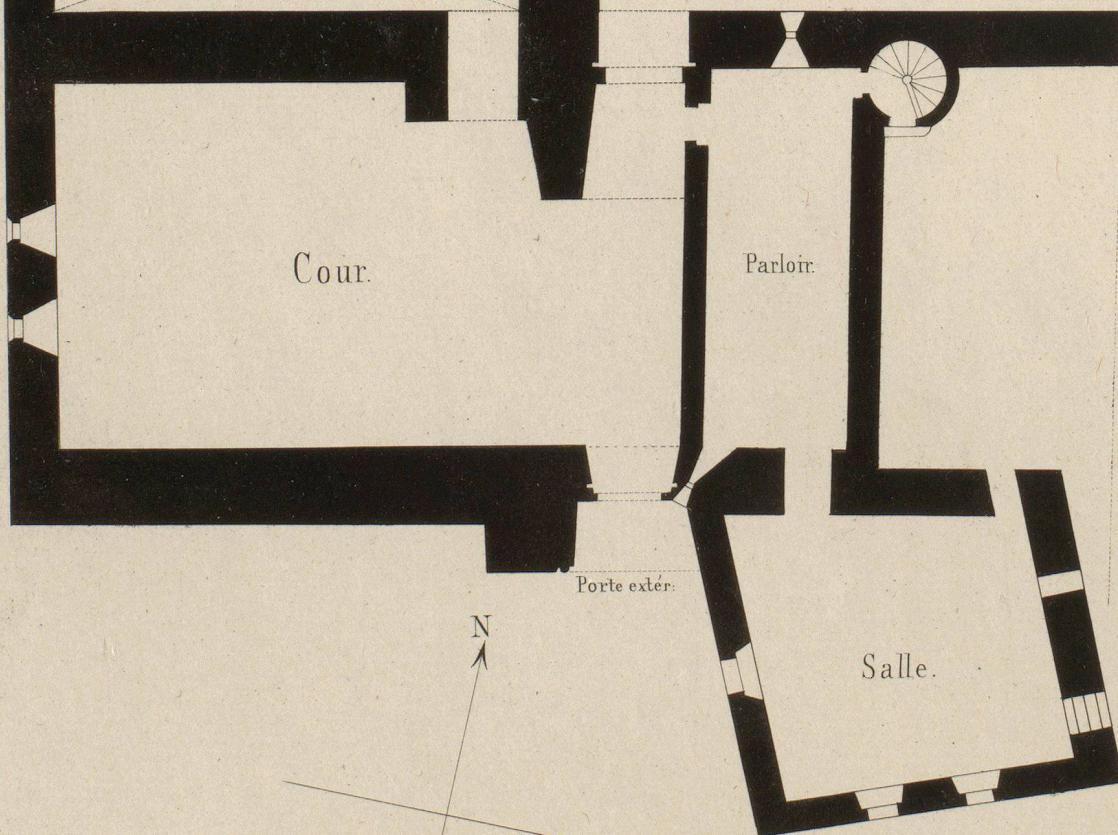
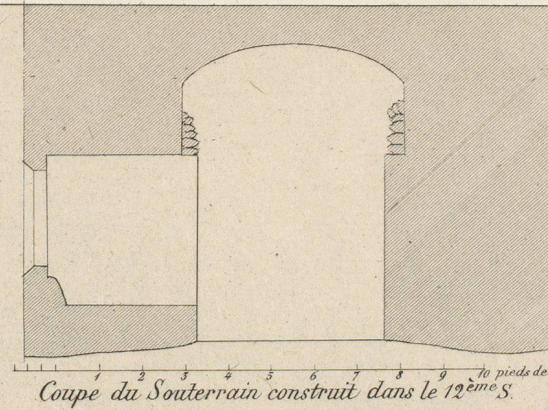
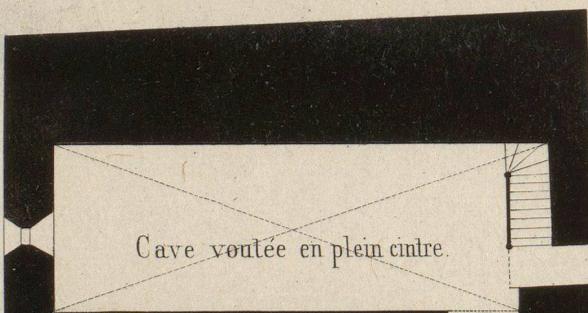
No. 17.



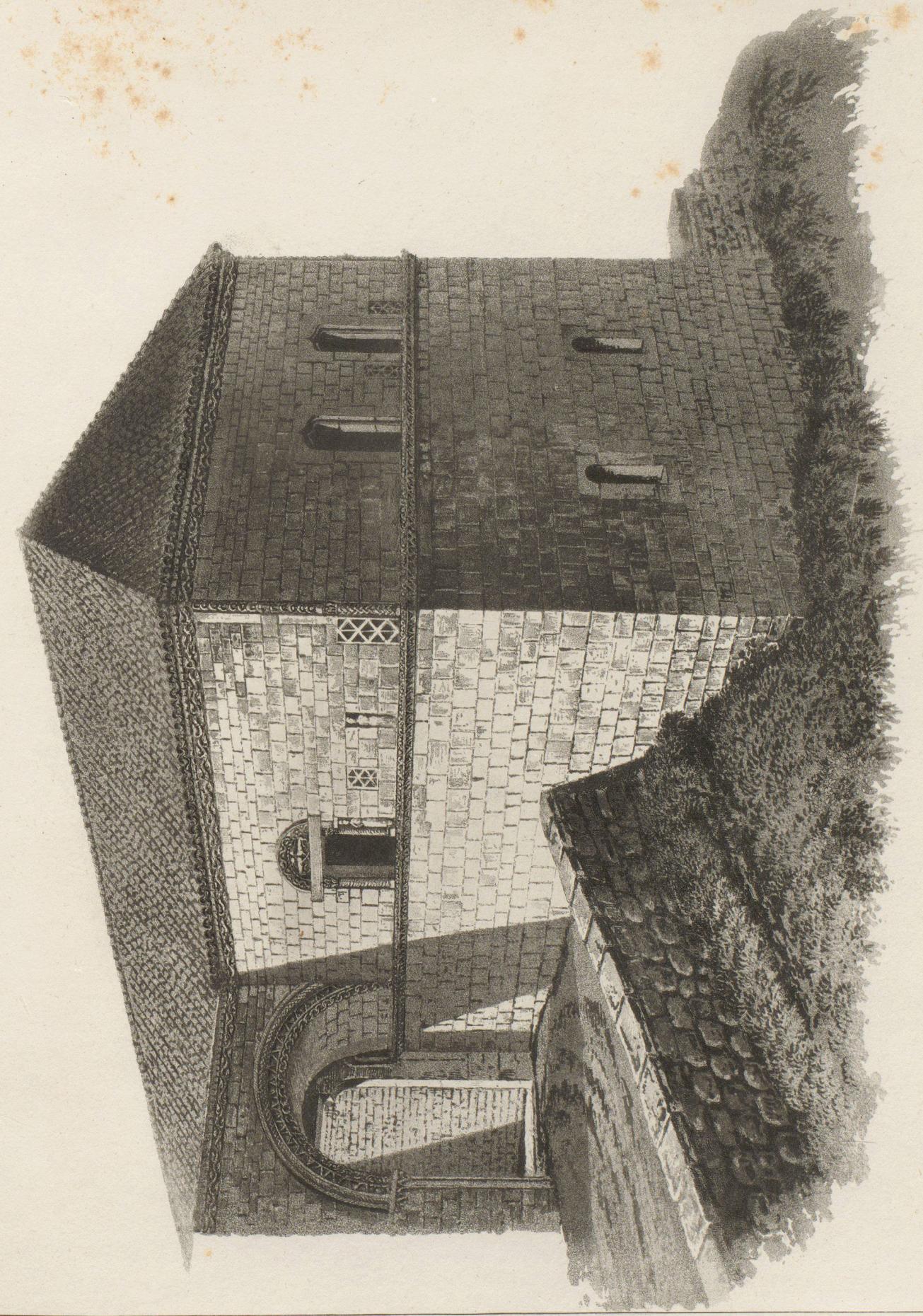
No. 18.

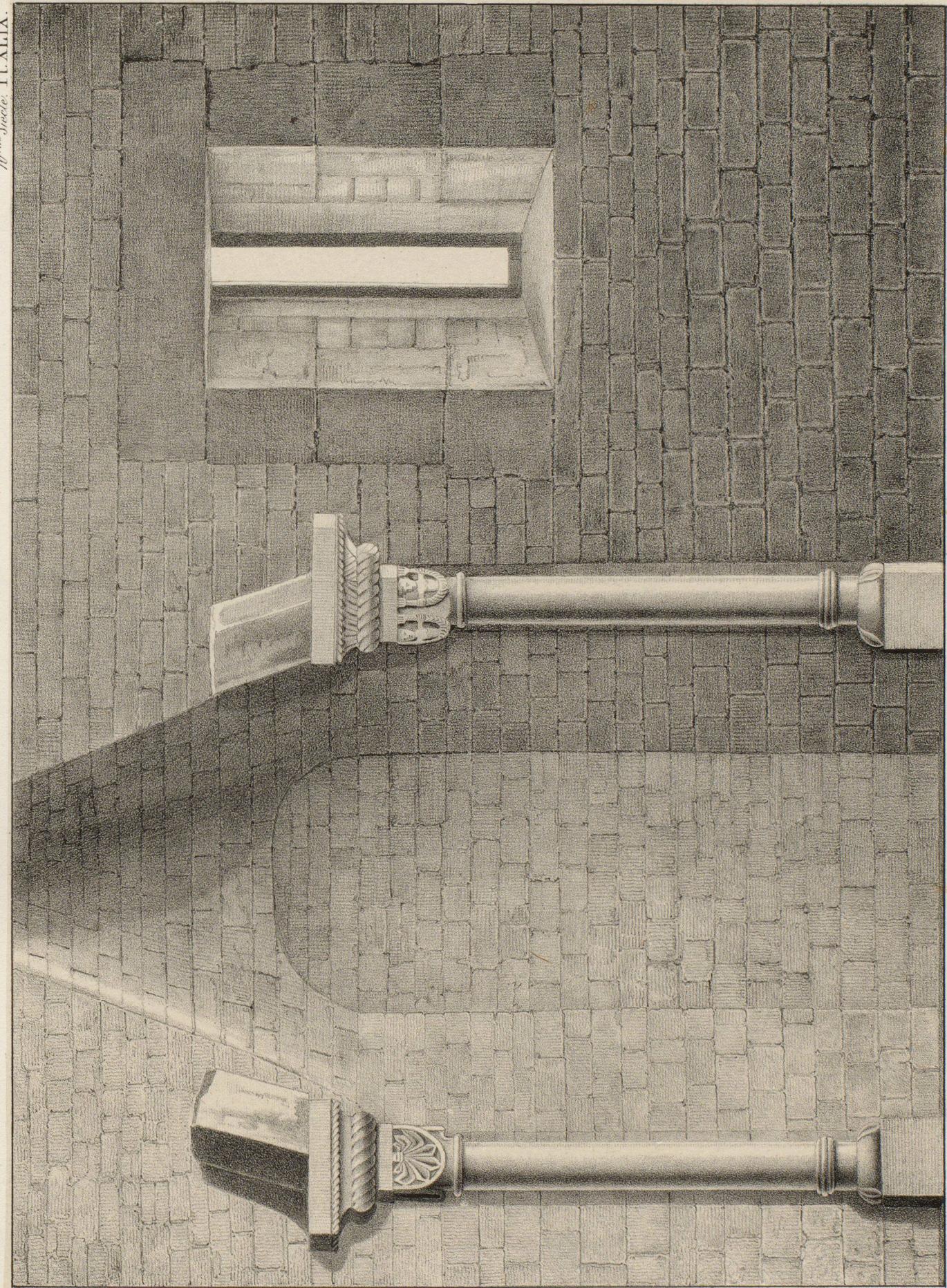


No. 19.

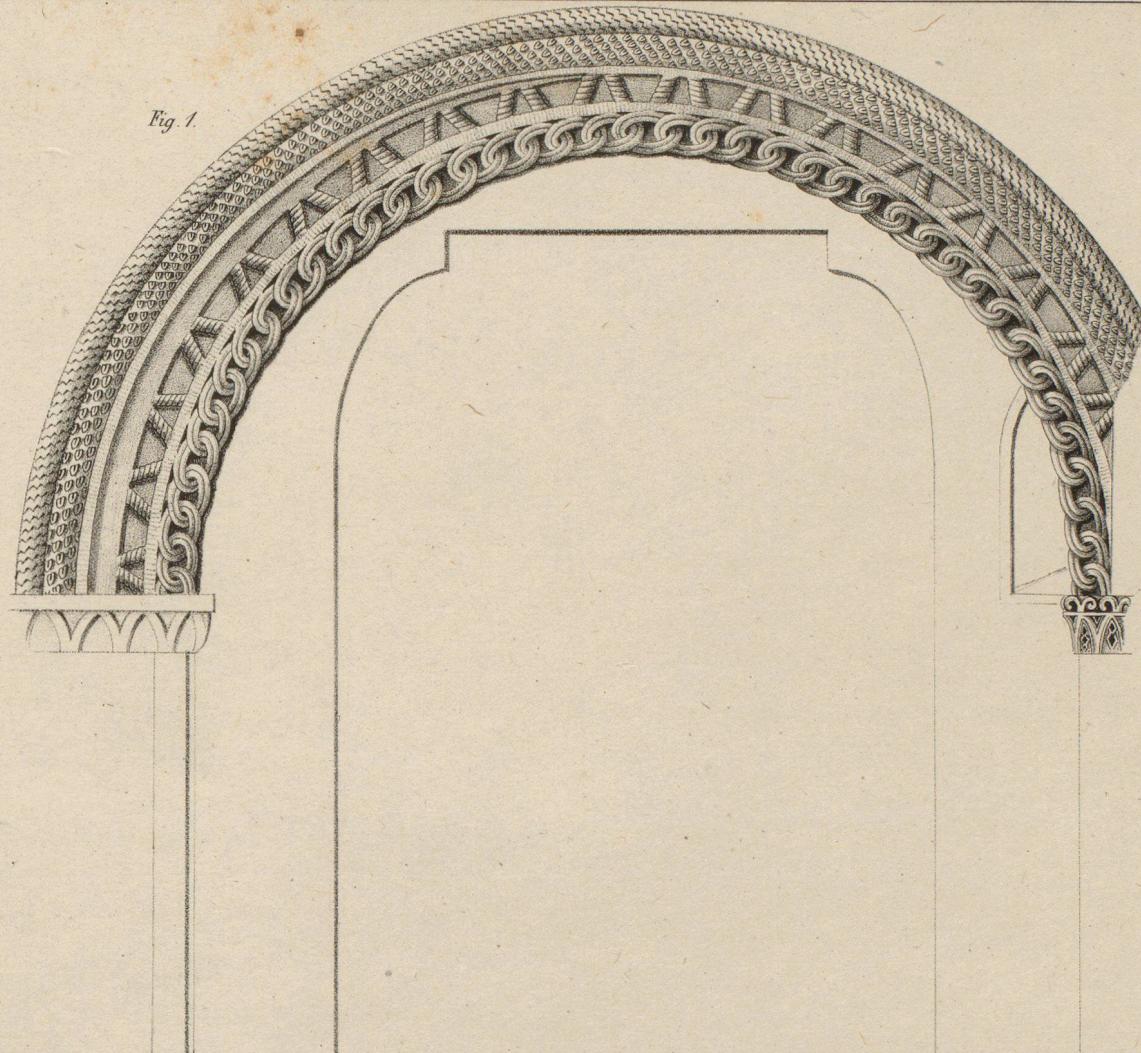


10 9 8 7 6 5 4 3 2 1 10 20 30 40 50 60 70 80 pieds de roi.





8 pieds de long.
(Regalissima Sedes)
12.11.10.9.8.7.6.5.4.3.2.1.



GRAND PORTAIL DE LA DEMEURE ROYALE (REGALISSIMA SEDES.)

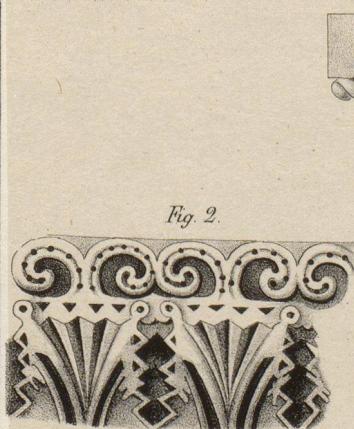


Fig. 2.

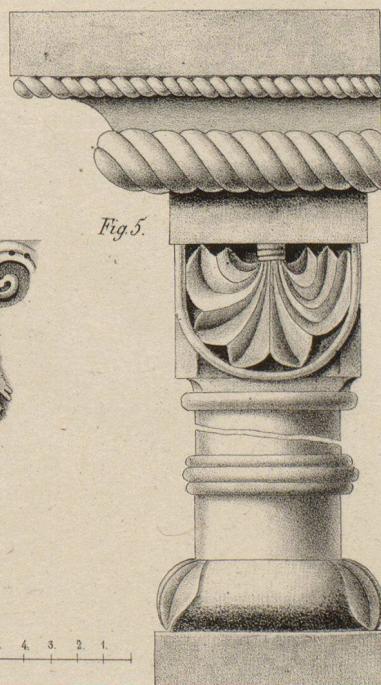


Fig. 5.

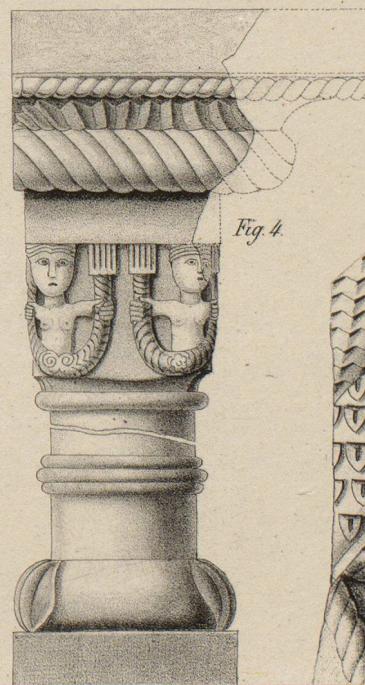


Fig. 4.

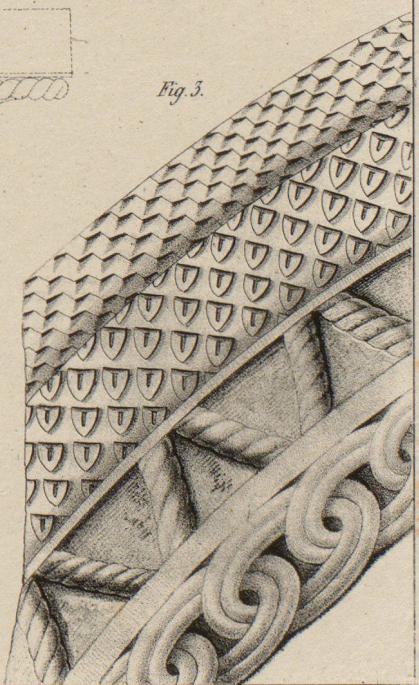
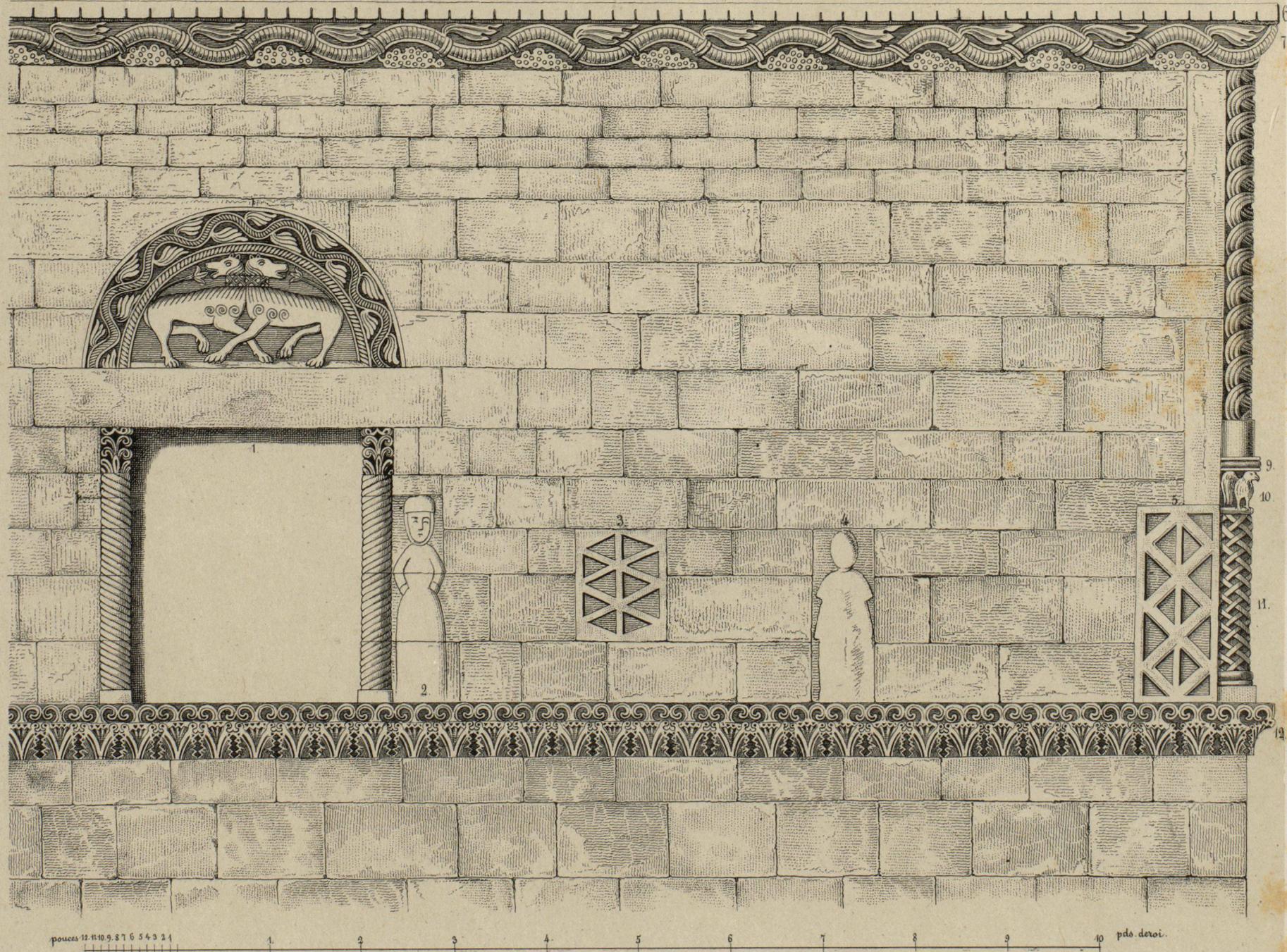


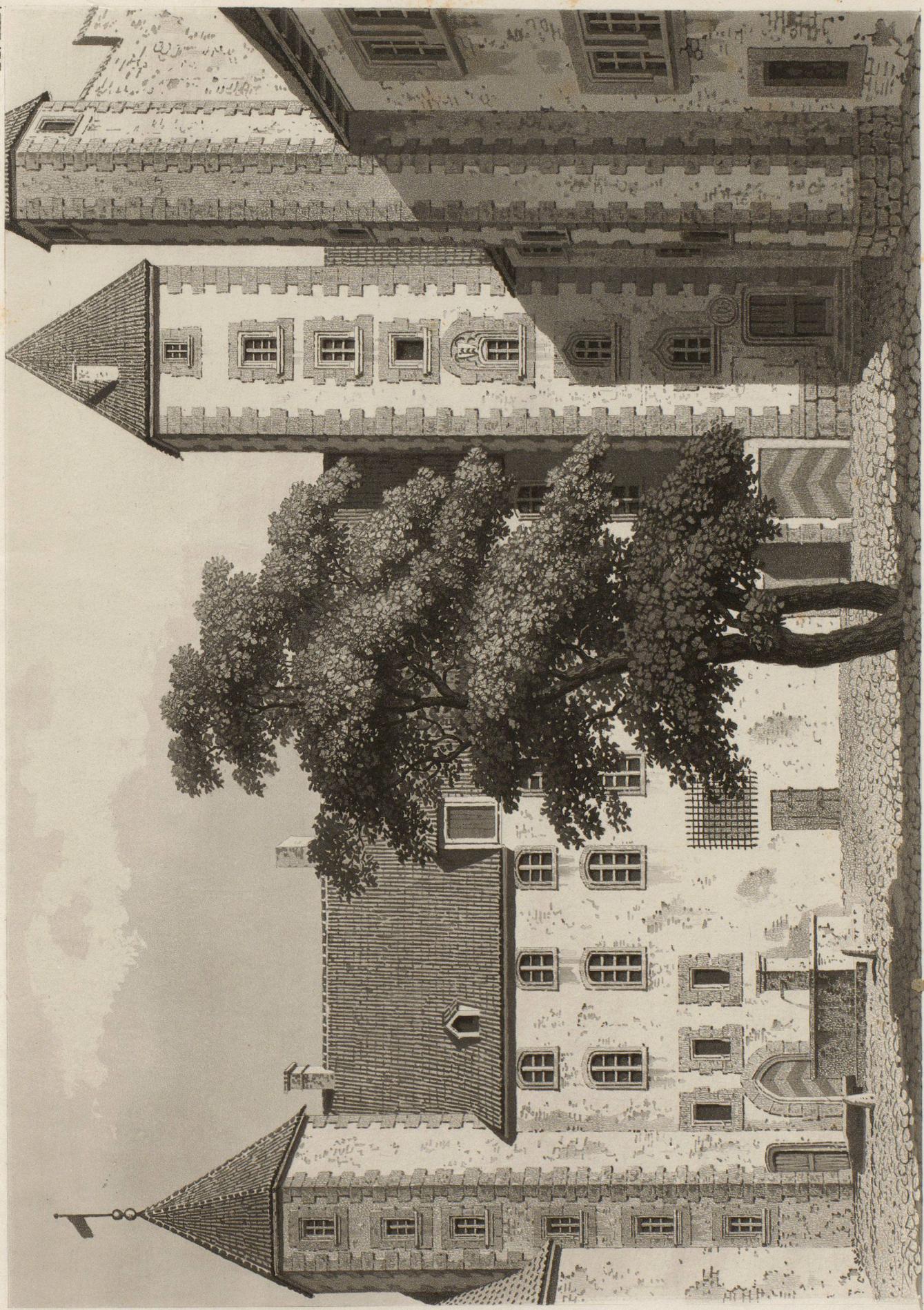
Fig. 3.

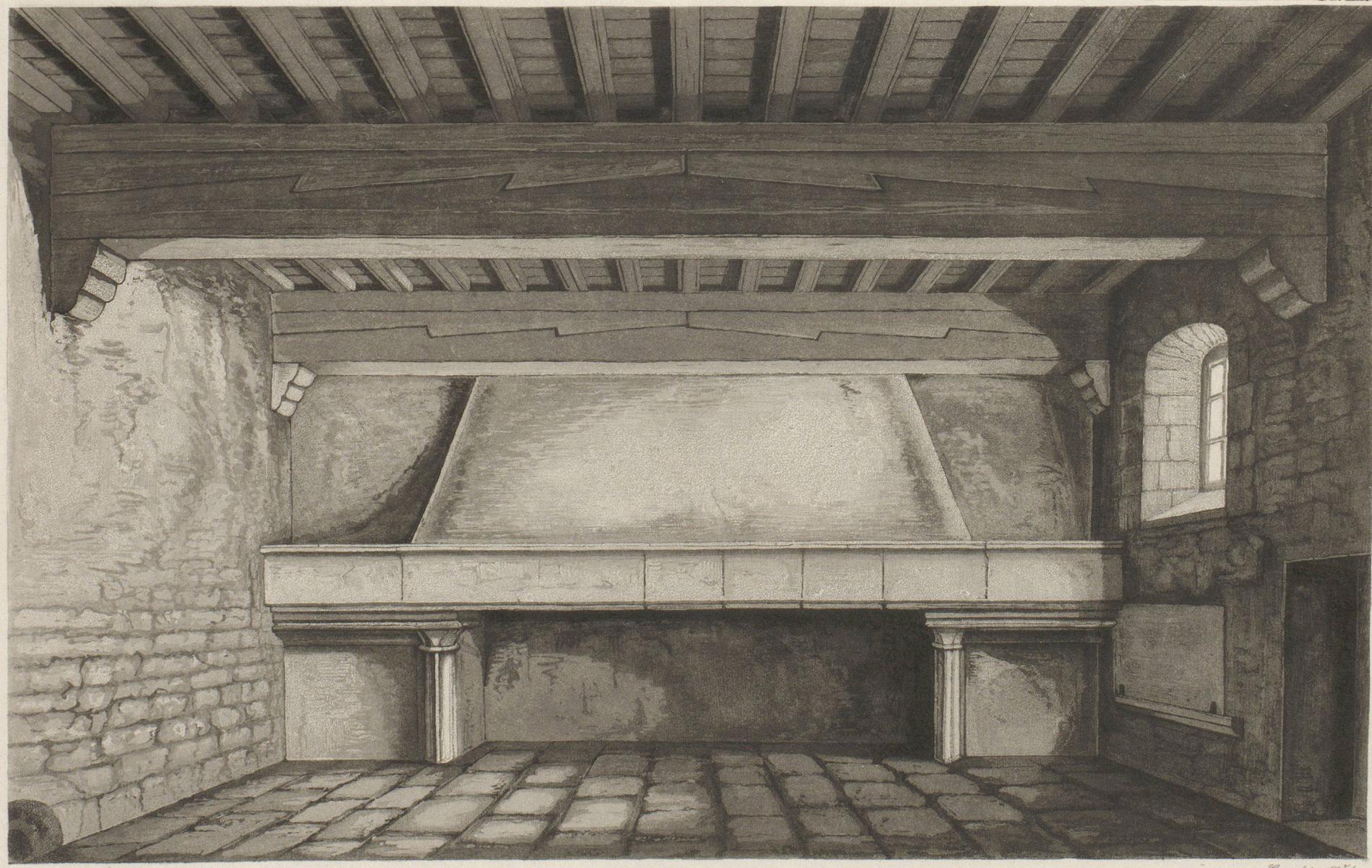
pouces. 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1.

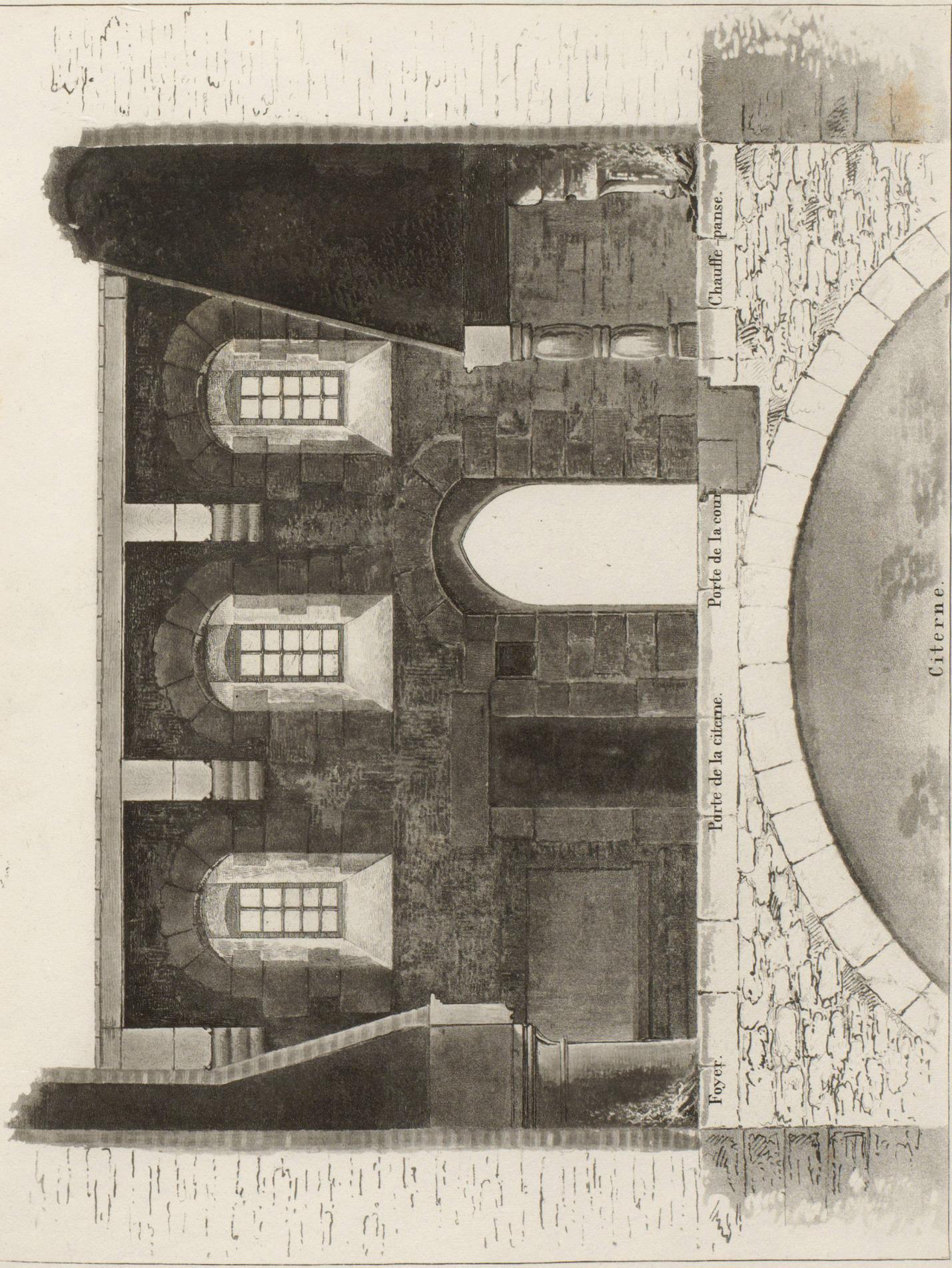


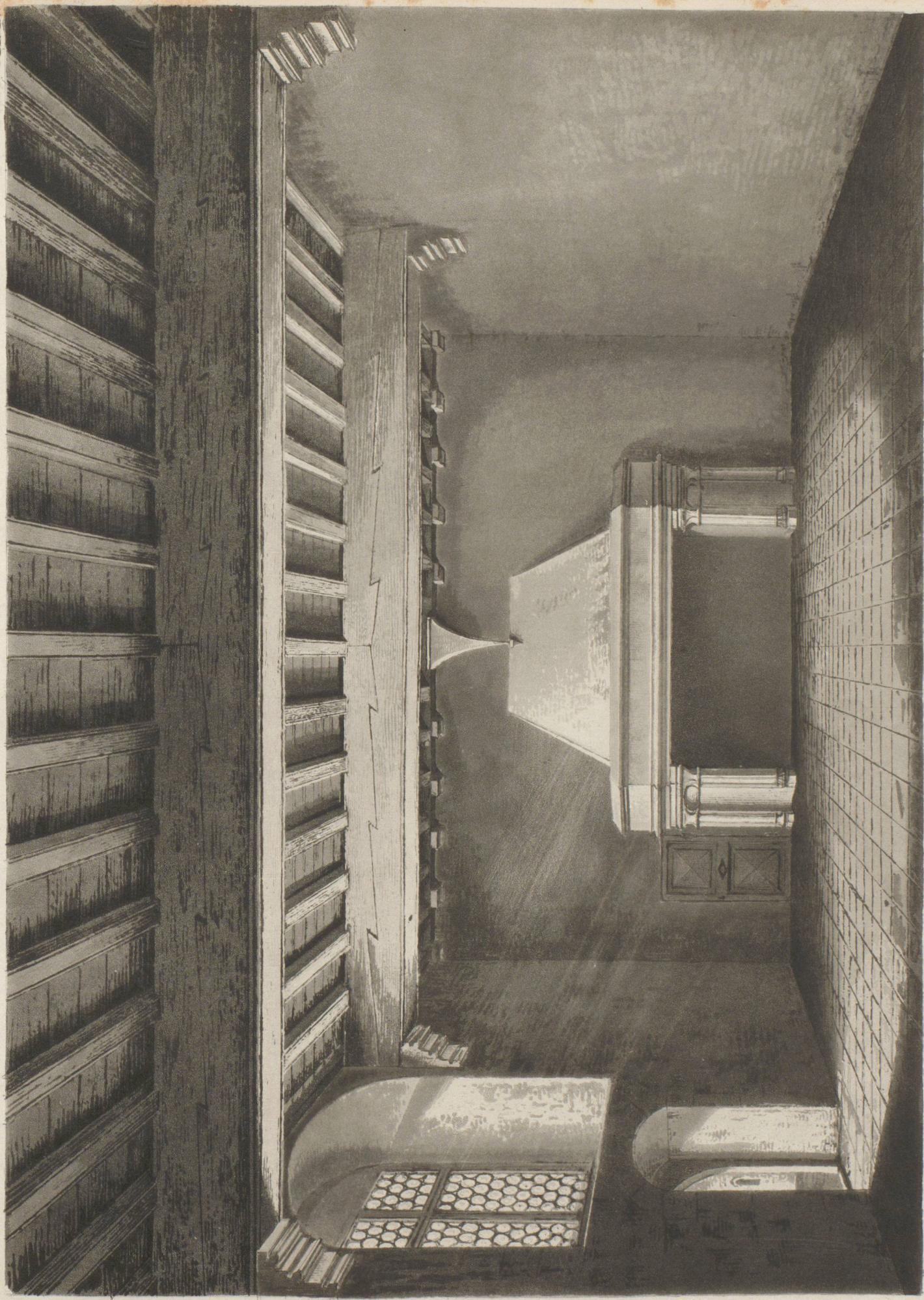
Pouces 12.11.10.9.8.7.6.5.4.3.2.1

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. pds. devoi.









1347

